



HAL
open science

Vie et carrière médicales du Dauphinois Dominique Villars (1745-1814), ancien élève et professeur de botanique médicale à Grenoble, ancien doyen de la faculté de médecine de Strasbourg

Alain Dejarnac

► **To cite this version:**

Alain Dejarnac. Vie et carrière médicales du Dauphinois Dominique Villars (1745-1814), ancien élève et professeur de botanique médicale à Grenoble, ancien doyen de la faculté de médecine de Strasbourg. Médecine humaine et pathologie. 1976. dumas-00833229

HAL Id: dumas-00833229

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00833229>

Submitted on 17 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il n'a pas été réévalué depuis la date de soutenance.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact au SICD1 de Grenoble : **thesebum@ujf-grenoble.fr**

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

1er exemplaire

FACULTÉ DE MÉDECINE
DE GRENOBLE



115 013992 2

Année 1969

N° d'Ordre : 22

VIE ET CARRIERE MEDICALES DU DAUPHINOIS
Dominique Villars (1745 - 1814)
Ancien élève et Professeur de Botanique
Médicale à Grenoble
Ancien Doyen de la Faculté de Médecine
de Strasbourg

THESE

présentée

à la Faculté de Médecine de Grenoble et soutenue publiquement le 13 Juin 1969,

pour obtenir le grade de

DOCTEUR EN MEDECINE

par

Monsieur Alain DEJARNAC

né le 23 Février 1938

à Bordeaux (Gironde)



FACULTÉ DE MÉDECINE
DE GRENOBLE

Année 1969

N° d'Ordre : 22

VIE ET CARRIÈRE MÉDICALES DU DAUPHINOIS
Dominique Villars (1745 - 1814)
Ancien élève et Professeur de Botanique
Médicale à Grenoble
Ancien Doyen de la Faculté de Médecine
de Strasbourg

THÈSE

présentée

à la Faculté de Médecine de Grenoble et soutenue publiquement le 13 Juin 1969,

pour obtenir le grade de

DOCTEUR EN MÉDECINE

par

Monsieur Alain DEJARNAC

né le 23 Février 1938

à Bordeaux (Gironde)



PERSONNEL DE LA FACULTE

Président du Conseil transitoire de gestion : M. G. CABANEL

PROFESSEURS HONORAIRES

Melle R. BARRIER ; M. L. ABONNENC ; M. L. BETHOUX

PROFESSEURS TITULAIRES

MM.	ARNAUD Georges	Clinique des maladies infectieuses (Pav. D)
	BARRIE Joseph	Clinique Chirurgicale (Pav. Canel A)
	BONNET Jean-Louis	Clinique Ophtalmologique
	BONNET-SYMARD Joseph	Pathologie Médicale (Pav. Calmette-Guérin)
	BOUCHERLE André	Chimie et Toxicologie
	CABANAC Jean	Pathologie Chirurgicale (Hôpital Sud)
	CABANEL Guy	Hydrologie et Climatologie (Chissé A)
	CALAS François	Anatomie (Latreille)
	CARRAZ Gilbert	Biologie animale et Pharmacodynamie
	CAU Gabriel	Médecine Légale et du travail
	CHATEAU Robert	Thérapeutique (Neuro-Psychiatrie)
	COEUR André	Pharmacie Chimique et Chimie analytique
	CONTAMIN Robert	Clinique Gynécologique (Pav. Paul Gerin)
Mme	DEBELMAS Anne-Marie	Pharmacie Galénique et matière médicale
	DUGOIS Pierre	Clinique de Dermatologie et Syphiligraphie
	PAU René	Clinique de Neurologie et Psychiatrie
	JOYBUX Bernard	Anatomie Pathologique
	LACHARNE Jean	Biologie Végétale
	LATURAZE Jean	Chimie Biologique Pharmaceutique
	LEDRU Jean	Clinique Médicale B (Pav. Calmette Guérin)
	LEMARCHANDS Henri	Physiologie
	MALINAS Yves	Clinique Obstétricale (Maternité)
	MAHARE Yves	Clinique Médicale A (Pav. D. Villars)
	MOURIQUAND Claude	Histologie
	PIAGET Félix	Clinique O.R.L.
	RINALDI Renaud	Physique
	ROGET Jean	Clinique de Pédiatrie et Puériculture
	SEIGNEURIN Raymond	Microbiologie et Hygiène
	VIGNAIS Pierre	Biochimie Médicale

PROFESSEURS A TITRE PERSONNEL

MM.	BEZES Henri	Chirurgie Générale (Hôpital Sud)
	FABIANI Georges	Bactériologie (Hôpital Sud)

PROFESSEURS SANS CHAIRE

MM.	BEAUDOING André	Pédiatrie
	JAUDEL Jacques	Electroradiologie (Radio B)
	REVOL Michel	Urologie
	REYMOND Jean-Charles	Chirurgie Générale
	TANCHE Maurice	Physiologie
	VERAIN André	Physique

MAITRES DE CONFERENCES AGREGES

Mme	BONNET Mireille	Ophthalmologie
MM.	BOUCHET Yves	Anatomie (Latreille)
	CHARACHON Robert	O.R.L.
	COUDERC Pierre	Anatomie Pathologique
	FLANDRIN Pierre	Médecine Générale (Moidieu A)
	GAVEND Michel	Pharmacologie
	GAUTRAY Jean	Gynécologie Obstétrique
	GEINDRE Michel	Electroradiologie (Radio A)
	GROULADE Joseph	Biochimie Médicale (Labo Chimie)
	HOLLARD Daniel	Hématologie (Moidieu B)
	HUGONOT Robert	Hygiène (Pav. C)
	LATREILLE René	Chirurgie Générale (Pav. Urgence)
	MARTIN-NOEL Pierre	Médecine Générale (Chissé B)
	MULLER Jean-Michel	Thérapeutique (Pav. Réanimation)
	PERRIN Louis	Pathologie Expérimentale
	DE ROUGEMONT Jacques	Neuro-Chirurgie (Pav. Brenier)
	SARRAZIN Roger	Anatomie et Chirurgie Générale (Pav. Latreille)
	SIROT Louis	Chirurgie Générale (Pav. Brenier)
	STIEGLITZ Paul	Anesthésiologie (Pav. Urgence)
Mme	VERAIN Alice	Pharmacie Galénique

Examinateurs de la Thèse :

Monsieur le Professeur	B. JOYEUX, Président
" " "	J. ROGET,
" " "	P. HUARD
" " "	P. FLANDRIN

A MA MERE

A MON PERE

C'est à eux que je dois tout

A MA FAMILLE

A TOUS MES AMIS

Qu'ils trouvent ici le témoignage
de mon affection.

A notre Président de thèse,

Monsieur le Professeur B. JOYEUX

Professeur d'Anatomie Pathologique à la Faculté de Médecine
Directeur du Centre Anti-Cancéreux.

Il a su par son enseignement brillant, son intelligence remarquable, rendre simples les sujets les plus difficiles. Il nous a toujours accueilli avec bienveillance et compréhension, et nous n'oublierons jamais l'aide qu'il nous a si souvent apportée.

Nous le prions de bien vouloir trouver ici l'expression de notre reconnaissance très respectueuse.

A NOS JUGES

Monsieur le Professeur J. ROGET

Ultime Doyen de la Faculté de Médecine de Grenoble
Professeur de la Clinique de Pédiatrie et de Puériculture

Nous sommes particulièrement heureux qu'il ait
accepté de faire partie de notre jury.

Qu'il veuille bien trouver ici l'expression
de notre sincère reconnaissance.

Monsieur le Professeur P. HUARD

Professeur d'Anatomie à Paris,
Membre Correspondant des Académies de Médecine et de Chirurgie,
Ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Nançoi,
Ancien Recteur de l'Université d'Abidjan,
Président de la Société Française d'Histoire de la Médecine.

Il nous a fait le très grand honneur de venir
juger ce travail et le rehausser de son prestige.

Qu'il trouve ici l'expression de notre très
respectueuse reconnaissance.

Monsieur le Professeur P. FLANDRIN

Maître de Conférences-Agrégé
Chef du Service de Médecine Générale du C.H.U.

Qu'il soit remercié d'avoir accepté de nous
juger et qu'il trouve ici le témoignage de notre res-
pectueuse gratitude.

A Monsieur le Docteur J.P. SCHNETZLER

Médecin-Chef de l'Hôpital Psychiatrique de Saint-Egrève

Nous lui sommes redevable de nous avoir
initié à la neuro-psychiatrie.

Nous lui en exprimons notre plus vive
gratitude.

A MES CAMARADES DE L'INTERNAT

Leur concours nous fut précieux.

Nous leur en exprimons notre vive et
sincère reconnaissance.

Au personnel de la Bibliothèque Municipale de Grenoble,

A Madame LO SARDO

A Mademoiselle Ann-Kristin ERIKSSON,

Ils n'ont ménagé, ni leur temps, ni leur
peine, pour permettre la réalisation de ce travail.

Qu'ils veuillent bien trouver ici le témoi-
gnage de notre reconnaissance.

A V A N T - P R O P O S

Il est pour le moins incompréhensible, sinon choquant, de constater que nombreux sont les membres actuels du corps enseignant de notre Faculté qui ignorent non seulement la monumentale oeuvre scientifique, la carrière médicale, mais encore et parfois même jusqu'à l'existence et le nom d'un de leurs plus illustres, sinon le plus prestigieux de leurs prédécesseurs locaux, qui fut élu Membre Associé de l'Institut National des Sciences et des Arts (*) et membre d'une trentaine d'Académies et de Sociétés Savantes françaises et étrangères, et termina sa prodigieuse carrière comme Professeur de botanique ^{médicinale} et Doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg. Il s'agit de Dominique VILLARS, né le 14 novembre 1745, dans une humble ferme sise à LE NOYER dans le Champsaur et mort à STRASBOURG le 20 juin 1814.

A la vérité, la mémoire de cet authentique savant dauphinois et grenoblois n'est pas totalement et partout tombée dans l'oubli ; tant s'en faut. C'est ce qu'en témoignent entre autres :

- la pose solennelle par le Bio-Club de l'Isère, le 7 juillet 1935, d'une large plaque commémorative sur sa maison natale, sise au hameau Le Villars, dépendant de la Commune de Le Noyer dans le département des Hautes-Alpes (à une trentaine de kms de Gap et à une soixantaine de Grenoble).

- A GAP, l'exposition de son buste dans la salle des Délibérations du Conseil Général des Hautes-Alpes, et celle de son vivant portrait polychrome à l'huile, en robe académique, au Muséum local d'histoire naturelle ; ainsi que le rassemblement de nombreux et intéressants documents dans le Fonds GUILLEMIN, aux Archives Départementales des Hautes-Alpes.

- A GRENOBLE, une rue, un pavillon du Centre Hospitalo-Universitaire et le pavillon des Etudiants Handicapés Physiques au Domaine Universitaire de Saint Martin d'Hères qui portent son nom ; un grand médaillon de plâtre représentant son profil qui orne les murs du Muséum d'Histoire Naturelle au Jardin Botanique

(*) Scindée depuis lors en Académie de Médecine et Académie des Sciences.

de la ville ; de même, plusieurs reproductions photographiques de son buste qui existent au Fonds Dauphinois qui s'enorgueillit de posséder un Fonds GAUTHIER-VILLARS d'une richesse inouïe, voire fondamentale sur Dominique, car tous ses papiers personnels y ont été légués récemment par la famille de l'éditeur bien connu GAUTHIER-VILLARS, seule branche descendante directe, aujourd'hui éteinte.

- A STRASBOURG enfin, où le musée de la Faculté de Médecine et le Jardin des Plantes (qu'il créa en 1807) contiennent d'émouvants et précieux documents, portraits et souvenirs concernant le professeur et le doyen.

- Par ailleurs, les entités scientifiques de Botanique les plus importantes du vieux monde : Facultés des Sciences, Instituts, Sociétés Savantes, bibliothèques, muséums, possèdent ses œuvres botaniques ou scientifiques tout au moins les plus marquantes. De même, tous les botanistes du monde connaissent son nom du fait qu'il est attaché à celui de nombreuses plantes qu'il a déterminées.

Ainsi donc, comparativement à ces émouvants témoignages d'une fidélité restée partout vivace surtout au souvenir du botaniste et du naturaliste, force nous est de reconnaître avec peine que, depuis 1896 (date de la parution de la précieuse "Histoire de la Médecine à Grenoble" rédigée par BORDIER, Directeur de l'Ecole Préparatoire de Médecine de Grenoble), la personnalité médicale de notre illustre compatriote a été presque complètement perdue de vue dans les milieux médicaux et même au sein de notre, de SON Ecole (devenue Faculté) puisqu'il y a été élève pendant 3 ans, puis Professeur de Botanique Médicale et conjointement Professeur de Clinique Médicale pendant 30 ans.

Ce fait nous a paru inconcevable, sinon injuste. Et c'est "pour réparer des ans l'irréparable outrage" que nous avons entrepris ce travail qui se veut être, en définitive, une réhabilitation.

Alors que très nombreuses et très fouillées sont les publications concernant l'homme en général, le savant naturaliste et surtout son œuvre botanique, on est stupéfait de constater l'extrême rareté et pauvreté de celles qui étudient le médecin, le clinicien, l'enseignant médical et ses travaux médicaux.

ou paramédicaux. En fait, il n'en existe aucune de valable. Aucune d'elles, en effet, même la thèse de doctorat en médecine le concernant et soutenue à Strasbourg en 1931, n'est consacrée exclusivement et exhaustivement au médecin et au professeur de médecine.

Comblar cette importante et regrettable lacune ; redorer son blason médical de chercheur, de clinicien, d'enseignant et d'organisateur ; donner en exemple aux étudiants actuels la pureté hippocratique de son éthique médicale ; et enfin, le réintronsier parmi nous à la meilleure place d'honneur à laquelle il a droit, tels sont les buts suprêmes de ce modeste travail.

Pour y parvenir au mieux, il sera conçu de la manière suivante :

Après avoir, dans une sorte de Préambule, rappelé rapidement ce qu'étaient l'état sanitaire en Dauphiné, l'enseignement et la pratique de la médecine à Grenoble à l'époque où vécut Dominique VILLARS, c'est-à-dire au cours de la deuxième moitié du 18ème siècle et du début du 19ème siècle, le Premier chapitre sera consacré à l'exposé du déroulement chronologique de sa vie et de sa carrière exclusivement médicales : depuis les conditions et les circonstances dans lesquelles est née sa vocation, dans lesquelles il fit ses études médicales puis accéda au professorat et au clinicat et enfin, dans lesquelles il dut ignominieusement quitter Grenoble, jusqu'à son décanat et à sa mort à Strasbourg.

Dans le Deuxième chapitre, ses oeuvres médicales seront rapportées, analysées et critiquées.

Puis, dans un 3ème chapitre, seront dégagées d'une part les causes susceptibles d'expliquer l'éclipse de sa personnalité médicale, et d'autre part les raisons de la ressusciter.

Enfin, seront produits, en annexes, d'abord les textes des pièces officielles évoquées dans l'argumentation, puis la liste bibliographique des notes, mémoires et autres travaux médicaux élaborés par Dominique VILLARS ou écrits à son sujet ; et pour terminer, la liste des documents iconographiques les plus évocateurs.

Les sources documentaires sur sa biographie ne manquent pas ; elles sont même très abondantes. Les unes sont constituées, soit par les diverses productions d'auteurs (notes, études, discours) relatives à l'homme ou à ses oeuvres, soit par les propres travaux, notes et documents intimes rédigés par lui. MASIMBERT, dans le très documenté catalogue "La bibliographie et les thèses de Dominique VILLARS" qu'il publia en 1930, en énumère 44 de la première catégorie et 113 de la deuxième ; or, ces listes sont, comme nous le prouverons, incomplètes. Les autres sources sont représentées : d'une part, par les fonds GUILLEMIN et, surtout, GAUTHIER-VILLARS, si riches en documents intimes et souvent inédits ; d'autre part, par le fondamental livre de 244 pages intitulé "Les origines de D. VILLARS le botaniste" que G. de MANTEYER fit éditer en 1922 et qui contient les textes in extenso des pièces officielles concernant ses ascendants, sa naissance, son mariage, ses enfants et sa mort ; ses grades universitaires ; ses diverses élections, nominations, distinctions, etc. Enfin, il ne faut pas omettre de citer parmi les documents consultés et utilisés pour connaître intimement l'âme et la valeur morale et humaniste de Dominique VILLARS, son autobiographie et son testament (le 5ème !).

Avant de mettre un point final à cet avant-propos, nous tenons à témoigner notre reconnaissance, d'abord et avant tout à notre Maître le Professeur B. JOYEUX, qui nous a inspiré le sujet de cette thèse et en collaboration avec lequel nous avons publié plusieurs essais concernant Dominique VILLARS ; ensuite à tous ceux qui ont facilité nos recherches ou nous ont communiqué et autorisé à reproduire les documents écrits ou graphiques utiles à nos travaux : en premier lieu Mademoiselle Paulette GAUTHIER-VILLARS, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, dont la récente disparition nous a cruellement séparé et nous a privé de l'honneur de sa présence promise dans notre jury ; ensuite Monsieur AVEZOU, Archiviste en Chef aux Archives Départementales de l'Isère ; Monsieur BREISTROFFER, Conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle de la Ville de Grenoble ; Mademoiselle MASSOT, Directrice des Services d'Archives des Hautes-Alpes ; Monsieur TRAYNARD, Bibliothécaire en Chef à la Faculté de Médecine de Grenoble ; Monsieur VAILLANT, Conservateur en Chef du Fonds Dauphinois à la Bibliothèque Municipale de Grenoble ; Monsieur Anders RYBERG, Conservateur en Chef de la Kungliga Biblioteket à Stockholm ; ainsi que leurs collaboratrices et collaborateurs pour leur inépuisable obligeance. Ils nous ont guidé dans nos recherches bibliographiques, bases de ce travail qui, sans eux, n'aurait pu être mené à bien.

P R E A M B U L E

SITUATION SANITAIRE EN DAUPHINE AVANT, PENDANT ET APRES LA REVOLUTION

La vie de Dominique VILLARS s'est déroulée à l'époque durant laquelle la France a subi une succession de bouleversements politiques les plus considérables de toute son histoire. A sa naissance (1745), Louis XV était sur le trône (1723-1774) ; il avait 44 ans lorsqu'éclata la Révolution (1789) ; 49 ans, à la fin de la Terreur (27-VII-1794) ; 54 ans, lorsque Bonaparte devint Premier Consul (1799) ; et 59 ans, quand Napoléon se fit sacrer Empereur (1804). Il est donc bien évident que le fait d'avoir vécu sous des régimes politiques aussi nombreux que différents ou opposés et le fait d'avoir traversé et subi les révolutions successives, parfois brutales, les procrétant, ont dû influencer considérablement aussi bien sur son caractère et ses travaux scientifiques que sur le déroulement de sa carrière.

Par ailleurs, s'il est non moins indiscutable que ces bouleversements politiques et administratifs transformèrent profondément et durablement la vie sociale du pays, et parfois même certaines des structures et organisations sanitaires, médico-universitaires, médico-sociales qui existaient avant leur déferlement ; par contre, on doit reconnaître que les réformes concernant ces dernières paraissent avoir été souvent plus théoriques qu'effectives, ou tout au moins plus lentes à être mises en application.

Pour bien interpréter les curieuses vicissitudes de la vie et de la carrière de D. VILLARS et pour évaluer correctement ses activités, recherches et travaux médicaux, il nous a semblé indispensable de le placer dans son temps et dans son milieu, c'est-à-dire de rappeler avant toutes choses ce qu'étaient, d'abord sous l'Ancien Régime, puis ce que devinrent pendant et après la Révolution : 1°- le genre de vie et la situation hygiénique et sanitaire des populations dauphinoises au milieu desquelles il vécut ; 2°- les soins qui leur étaient données ; 3°- l'enseignement de la médecine ainsi que la valeur des diplômes et titres décernés à ces différentes périodes.

1°- Genre de vie et situation de l'hygiène et de la santé des populations dauphinoises.

D. VILLARS, rappelons-le, a passé la première partie de sa vie en simple campagnard dans la ferme ancestrale, jusqu'à l'âge de 25 ans (1771). Puis, pendant toute la période durant laquelle il habita à Grenoble, c'est-à-dire de 1771 à 1805, il y revenait fréquemment et en profitait pour parcourir la région, pour herboriser et soigner les paysans. Il connaissait donc à fond le pays. Ses encyclopédiques connaissances, son caractère observateur et critique, son sens artistique et surtout son âme profondément sensible et philanthropique, imprègnent les innombrables descriptions et réflexions qu'il nous a laissées sur les sites, les gens, les animaux, les plantes et les conditions atmosphériques, économiques, hygiéniques et sanitaires du Dauphiné. Nous ne saurions donc mieux faire que d'avoir recours à son témoignage direct chaque fois qu'il sera possible ; l'exposé y gagnera en véracité et en pittoresque.

Ainsi, par exemple, il écrit : "Les habitations du Valgaudemar, sont des chaumières peu élevées, n'ayant que le rez-de-chaussée et souvent enfoncées dans la terre du côté de la montagne. La plupart de ces maisons sont éclairées par une seule fenêtre qui n'a qu'environ huit à dix pouces, rarement un pied de hauteur. Un arc de voûte de quatre à six pieds de largeur couvre cette fenêtre, de même que la porte, pour écarter les neiges qui tombent du toit..... ; le sol est de terre ou pavé avec de grosses pierres. Ces maisons communiquent par une porte avec l'écurie, souvent elles n'en sont point séparées de manière que tout concourt à les rendre très malsaines en temps de maladie, par le défaut de renouvellement de l'air! Tels sont les "trous humides" où ces malheureux "alpicoles" se renferment pendant trois ou quatre mois de l'hiver, et où ils respirent continuellement les exhalaisons de leur corps et de leurs animaux, colocataires et commensaux, c'est-à-dire, poules, vaches, moutons, chèvres, cochons, lapins. Rien d'étonnant à ce que dans de telles conditions d'insalubrité, la morbidité et la mortalité aient été considérables." (N° 8)

"..... Ne pouvant labourer avec les boeufs, ni transporter ses récoltes et ses engrais avec les bêtes de charge, à cause de l'inégalité du sol et de la pente du terrain, il est obligé de manier continuellement la pioche et d'avoir souvent la hotte sur le dos (N° 8, p. 3)".

"La nourriture y était, comme dans la plupart des pays de montagne, très frugale, mais quantitativement et qualitativement très irrégulière selon les saisons, les récoltes et les intempéries. "Un pain de seigle bien levé, avec tout le son ; des soupes au lait ou au beurre, avec la pâte sèche, des herbages et un peu de viande salée, sont la plus grande partie de leurs aliments. Le fromage, la battue au lait de beurre, le pain d'orge, d'épeautre, les gruaux avec ces mêmes grains, sont des mets qui varient leur régime : ils boivent très peu de vin et mangent encore moins de fruits (N° 8, p. 4)".

Evidemment une telle insalubrité de logement et de nourriture, accentuant les méfaits d'une climatologie rude, d'une vie harassante et d'un manque total d'hygiène corporelle et de soins éclairés, ne pouvait que retentir lourdement sur la morbidité de ces régions. Dans de multiples notes et mémoires, D. VILLARS a rapporté et publié ce qu'il observait de pathologique (chez les hommes et les animaux) dans les fermes et villages qu'il visitait fréquemment lors de ses multiples randonnées botanistiques. La plupart de ses notes sont consacrées à une région, à une épidémie et à une période données.

Dans un mémoire concernant les populations montagnardes alpines en général, il écrit : "les enfants languissent souvent, du moins le plus grand nombre, avant que le tempérament ait acquis assez de force pour se soustraire aux impressions du climat trop humide qui les fatigue. La petite vérole y est plus mauvaise que dans les pays voisins ; les vers y sont fréquents....".

Quant aux états pathologiques observés chez les adultes, il dit :

"Le goître est la seule maladie endémique dans ce pays : il est assez commun chez le sexe, pour que ses traces se montrent sur la moitié des sujets. Quelques familles sont attaquées du vice écouelleux ; ces vices écouelleux retardent l'apparition des règles, occasionnent des paleurs, des obstructions, l'hydropisie" (N° 8, p. 5). "La plupart des maladies chroniques dégénèrent en bouffissure, en hydropisie incurable, surtout si le pays est bas, humide et près des rivières" (N° 8, p. 28).

A GRENOBLE, pour être différente, la situation de l'état hygiénique et sanitaire n'était guère meilleure. D. VILLARS nous en donne les aperçus suivants : "L'eau croupit dans les fossés de Grenoble ; il y a des mares, des marais, des eaux stagnantes, une quantité de rotoirs dans les environs, attendu qu'on y cultive le chanvre avec succès. L'agriculture, encouragée par le gouvernement, a déjà comblé une partie des marais, qui, au lieu des différents roseaux habités par une fourmillière d'insectes, portent le chanvre" (N° 8, p. 42).

En fait, le site marécageux sur lequel fut bâti et se développa Grenoble ne s'améliora que très lentement au cours de la fin du 18ème et du début du 19ème siècle, car les remblais que nécessitèrent l'économie, l'hygiène, l'expansion démographique et les travaux d'urbanisation et qui furent réalisés à cette époque ne représentent que peu de choses par rapport à l'immense étendue marécageuse qui était située entre le Drac et l'Isère et qui fut assainie au 20ème siècle. D. VILLARS accusa constamment la grande humidité du sol et de l'air qui régnait à Grenoble d'être responsable du mauvais état sanitaire de la Ville.

A notre avis, celui-ci devait être dû surtout aux déplorables conditions de l'hygiène urbaine (absence d'égouts, d'ébouage, de stérilisation de l'eau potable, etc) et privée (habitations insalubres, malpropreté, surpopulation, etc.). D. VILLARS et bien d'autres ont laissé du Grenoble de cette époque de peu ragoûtantes descriptions qu'il est préférable de ne pas rappeler ici.

Quoiqu'il en soit, voici ce qu'il dit de l'état sanitaire général de la population. D'abord en ce qui concerne les enfants :

"L'âge de l'enfance est en général assez pénible ... ; la lactation dure depuis dix jusqu'à vingt mois pour l'ordinaire, et les deux années qui la suivent jettent les racines des maux dont je vais parler. Les enfants, ordinairement délicats, sont en général sujets aux vers, à l'empâtement des viscères, à la bouffissure, aux engorgements lymphatiques. Ces indispositions donnent lieu à la rache bénigne, aux poux, à la tuméfaction des glandes du cou, des aines, aux écrouelles" (N° 11, p. 57).

Cette description est caractéristique de l'époque où, outre une effroyable mortalité néonatale, la prime et la seconde enfance étaient atteintes de nombreuses affections infectieuses, parasitaires, carencielles, dysmétaboliques, etc., dont D. VILLARS signale ici les symptômes..... qu'il mélange avec les causes étiologiques ! La tuberculose, humaine et bovine (scrofulose, phtisie) ; les parasitoses (vers, poux) et les carences (oedèmes) prédominent. Quant à l'allaitement prolongé, il n'y était par lui-même (sauf en cas de tuberculose des nourrices) pour rien.

En ce qui concerne les adultes, il écrit :

"Les maladies les plus fréquentes à Grenoble, sont les fièvres d'accès ; elles paraissent depuis la mi-août jusqu'à la fin novembre.... Les fièvres d'automne sont moins nombreuses, depuis que la ville a fait combler un cloaque plein d'eaux qui nourrissaient dans leur vase une fourmilière d'insectes" (N° 11, p. 59).

D. VILLARS, ici, n'évoque que les maladies fébriles aiguës (fièvres d'accès) dont il distingue deux sortes : les estivo-automnales et les automnales. Ces dernières devaient être surtout d'étiologie virale (type fièvre des sept jours) ou parasitaire, c'est-à-dire paludéenne d'après le contexte ci-dessus du comblement d'un gîte de moustiques. Quant aux fièvres d'été, elles sont trop diverses pour être devinées ; mais la typhoïde devait être fréquente.

En ce qui concerne la comptabilité pratique et la statistique sanitaires de la ville aux environs de 1790, D. VILLARS l'établit ainsi : "il meurt annuellement (*) une personne sur trente et un malade sur dix. Une ville de 24 000 âmes (Grenoble) a donc 800 morts environ annuellement. Ce nombre multiplié par 10, donne 8 000, qui, divisé par 15 (produit de l'année ou de 365 jours divisés par 24 jours, durée moyenne des maladies), donne 533 malades par jour sur 24 000 âmes, c'est-à-dire environ un malade sur 45 personnes. Le tiers de ces malades entre dans les hôpitaux. Parmi les 356 entrants, un quart est blessé, un autre quart est convalescent. La moitié restante, ou 178 malades distribués à 8 médecins, ferait que chacun aurait à donner ses soins à 22 malades. Comme les maladies graves font à peine le quart de ce nombre, à peine la moitié fait appeler le médecin. Il se trouve donc réduit à 10 visites environ. Le quart des blessés forme 89 malades, que des blessures moins graves réduisent environ à la moitié : 4 chirurgiens peuvent bien servir 40 malades : donc, dans une ville de 24 000 âmes, 8 médecins et 4 chirurgiens paraissent suffire. Or, l'expérience et les registres mortuaires prouvent qu'une semblable ville tient le milieu entre les grandes villes et les campagnes quant à la mortalité" (N° 31, p. 18).

2°- Organisation des soins.

Malgré leurs apparentes minutie et précisions, ces renseignements, quoique très intéressants, ne permettent pas, nous semble-t-il, de se faire une idée générale nette et claire de la manière dont était soignée la population grenobloise à cette époque, c'est-à-dire de connaître par qui et comment étaient distribués et assurés les soins ? - Aussi nous paraît-il plus opportun d'analyser successivement : les soignants et les établissements de soins (et organisations médico-sociales).

a) - Les SOIGNANTS.

C'était d'abord la caste privilégiée des diplômés, dont les aristocrates étaient les Médecins, "docteurs en philosophie et médecine". Ceux-ci confiaient à leurs subordonnés et collaborateurs Chirurgiens et Apothicaires, l'exécution de leurs sanctions thérapeutiques.

(*) En dehors des périodes d'épidémie et de guerre.

Dans les campagnes, et particulièrement dans les régions montagneuses du Dauphiné, la situation était véritablement désastreuse, car, du fait de l'extrême pauvreté, des détestables conditions d'hygiène et de climat, du clairseme des populations dans des sites d'accès difficiles surtout en hiver, on ne trouvait, pour ainsi dire, ni Médecin, ni (à quelques exceptions près) Chirurgien. Les gens se soignaient généralement par eux-mêmes avec des recettes populaires. Parfois, dans les cas graves ou chroniques, ils allaient consulter le curé le plus proche. Celui-ci, généralement herboriste, les soignait surtout avec des plantes. Sinon, ils étaient la proie de nombreux médocastres, rebouteux, guérisseurs, des matrones et guérisseuses locales dont chacun avait entendu vanter les pouvoirs extraordinaires et les miraculeux succès. La grande et inépuisable naïveté de ces populations frustes en faisait le milieu de prédilection des charlatans. A de très nombreuses reprises, D. VILLARS, dans ses écrits et publications, a dénoncé leurs graves méfaits, fulminé contre eux et supplié les autorités de les empêcher de nuire. En voici quelques exemples : "les charlatans ne sauraient être tolérés sous prétexte qu'ils amusent le peuple, car ils ne veulent que le duper et lui arracher son nécessaire". "-Si je vous faisais, Messieurs (les Membres du Département de l'Isère - 1791) le portrait de ces hommes pervers qui s'ingèrent à traiter les malades ; mais qui trop souvent, sous le prétexte de les guérir, en deviennent les meurtriers, je vous ferais frémir". (N° 32, p. 4)

Ce qui paraît le plus étonnant, c'est que, dans de telles épouvantables conditions (sans évoquer celles, supplémentaires et catastrophiques, des famines, des grandes épidémies et des guerres), la population n'ait pas été soit dégénérée, soit décimée.

En résumé, sous l'Ancien Régime, les campagnards et montagnards étaient abandonnés à leur triste sort sanitaire : alimentation insuffisante et mal équilibrée, hygiène inexistante, absence de soins, mais pléthore de charlatans.

A GRENOBLE, les Médecins et Chirurgiens exerçaient en clientèle et souffraient simultanément dans les Hôpitaux. D'après ce qu'en dit D. VILLARS, on comptait, en 1790, 8 médecins et 4 chirurgiens (plus, sans doute, 4 apothicaires).^(*) Ceux qui étaient hospitaliers, civils ou militaires, étaient ceux dont la candidature avait été acceptée par un vote favorable de la toute puissante Congrégation des Pères de la Charité qui avait le monopole de l'administration, de l'enseignement et des soins de l'Hôpital Général.^(**) Les candidats à un poste du département militaire^(***) de cet Hôpital devaient, tel D. VILLARS, justifier du brevet de Médecin Militaire accordé par le Roi, car, rétribué par lui. Quant à ceux du département civil, subventionné par la Municipalité, les règles coutumières de leur nomination varièrent plusieurs fois ; d'abord, sous les interventions et récriminations du "Collège des Médecins" créé en 1620 et réunissant les médecins et chirurgiens diplômés en un "Corps de Médecine" représentant simultanément un Ordre professionnel (rigoureux), une Société Savante et un Corps Enseignant. C'est ainsi, par exemple, que ce Collège (et D. VILLARS en particulier) recommandait, pour éviter toute idée de jalousie, que les nominations se fassent à tour de rôle ! Et pourtant, d'après ce que nous lisons dans le sus-évoqué protocole de l'élection de D. VILLARS, les avantages attachés à ces intégrations civiles n'avaient rien de bien alléchant. Il y est précisé, en effet, qu'outre les "droits, honneurs, privilèges et prérogatives attachés à ladite place", ils consistaient en la récompense de pouvoir participer à "toutes les prières, bonnes œuvres, veilles, etc., qui se pratiquent jour et nuit dans ledit hôpital" ! En outre, ces laïcs étaient placés en respectueuse obéissance des Pères médecins, chirurgiens ou apothicaires, tous enseignants, quoique pas toujours diplômés.

En ce qui concerne les médecins et chirurgiens militaires, nous savons qu'ils étaient répartis en deux corps : les hospitaliers et les troupiers. Dans les Services du département militaire des Hôpitaux Généraux tenus par les Religieux, tel celui de Grenoble, importante ville de garnison, les Chefs de Service étaient des civils, docteurs en médecine, brevetés médecins militaires

(*) A cette même époque, il y avait environ 350 avocats, dont 40 Consistoriaux (noblesse de robe).

(**) Voir dans la partie produisant les "Documents Officiels", le procès-Verbal de l'élection de D. VILLARS au poste de "Médecin des Pauvres".

(***) Subventionné par contrat avec l'autorité militaire.

et conventionnés par contrat. (*) Ils avaient sous leurs ordres des collaborateurs chirurgiens et apothicaires recrutés dans les mêmes conditions. - Dans les corps de troupe, c'étaient des Chirurgiens, Majors ou non, de carrière ou contractuels, de véritables militaires qui vivaient avec la troupe. Sur leurs capacités médicales, D. VILLARS n'est-il pas un peu sévère et dédaigneux lorsqu'il écrit à leur sujet : "Sur environ 40 que j'en ai connu depuis 18 ans (en 1790) que je suis dans les hôpitaux, la moitié m'a paru en état de traiter ses malades" ? (N° 32)

En résumé, tous ces renseignements montrent que le corps médical, civil et militaire, de Grenoble, devait pouvoir suffire convenablement et aisément, comme le dit D. VILLARS, pour assurer dans des conditions normales les soins de sa population, bien que l'hygiène urbaine y eut été déplorable (malgré qu'elle ait été la première ville de France, en 1342, à se doter d'un Service Municipal d'Hygiène !).

b) - Les ETABLISSEMENTS DE SOINS et ORGANISATIONS MEDICO-SOCIALES.

Dans les campagnes, il n'existait aucun établissement dispensant des soins en dehors de quelques très rares entités religieuses charitables qui recueillaient les malades sans logis : mendiants, étrangers de passage, enfants et vieillards abandonnés. C'est pourquoi D. VILLARS avait suggéré "que chaque canton consacre annuellement de 2 à 600 livres à l'entretien d'un homme de l'art qui s'occuperait des objets de salubrité, de la santé des habitants, des fractures, accidents et accouchements ; que les gros bourgs soient tenus d'avoir un hospice de charité au lieu d'un hôpital. Il serait dirigé par le curé, le maire, le médecin ou chirurgien du canton ou le plus voisin, par le procureur de la commune et par un économe." (N° 32)

Par contre, GRENOBLE comptait vers le milieu du XVIIIe siècle quatre hôpitaux. "Le plus considérable, écrit D. VILLARS, est l'Hôpital Général, régi par la Congrégation des Pères de la Charité. Le département Civil, appelé aussi

(*) D. VILLARS fut breveté par le Roi et conventionné aux appointements annuels de 800 F. en 1782.

l'Hospice, est composé de six salles outre celle des fous. Elles sont destinées à recevoir les infirmes, les personnes indigentes et les incurables : la maison, très vaste, renferme près de quatre cents pauvres^(*)....."(N° 11, p. 56). Cet établissement n'est que l'ancien Hôpital de la Madeleine qui résultait de la fusion, vers 1620, d'institutions plus anciennes (Hôpital St Antoine, St Jacques, Notre-Dame, de l'Isle verte, la Madeleine) et dont la gestion fut confiée, dès 1661, aux Frères de la Charité par LESDIQUIERES. "L'Hôpital Militaire, continue D. VILLARS, situé dans le voisinage est tenu par les religieux de la Charité. Leur enclos n'est séparé de l'Hôpital Général que par un mur....^(**) les deux autres hôpitaux sont celui de la Providence et celui des Dames de la Charité pour les femmes. Ils sont tenus l'un et l'autre par des Soeurs : le premier contient environ soixante lits, le second en a seulement vingt...."(N° 11, p. 57). De tous ces établissements, seul l'Hôpital Militaire retiendra plus longuement notre attention, étant donné le rôle primordial qu'il a joué dans la vie de Dominique VILLARS. "La maison est composée de six salles, écrit-il, dans un bâtiment qui fait le marteau,^(***) dont deux au rez-de-chaussée sont destinées à recevoir quarante lits^(****) de fondation pour les pauvres de la ville, outre dix lits de secours que la maison y a ajouté pour remédier aux fractures, aux blessés dans les cas pressants. Des quatre autres salles, deux sont situées au premier étage ; elles sont petites, mal percées ; la plus grande contient 25 lits, la plus petite 12. Les deux dernières sont sous le toit, par conséquent très inconfortables pendant les grandes chaleurs de l'été, et durant la rigueur de l'hiver... Ce dont il importerait de s'occuper, ce serait du déplacement du magasin à poudre situé dans le milieu du jardin des Religieux de la Charité ; il n'est qu'à trente pas de la maison..." (N° 11, p. 57).

Mais, sans parler de la qualité des soins qui y étaient dispensés, il faut croire que leur gestion n'était pas irréprochable, puisque dès cette époque on contestait (et D. VILLARS le premier) leur honnêteté, leur rendement et l'on préconisait de n'y plus admettre que les sans-logis (mendiants, ouvriers et étrangers de passage) et de soigner les habitants à domicile et les militaires dans leurs casernements.

Outre les hôpitaux et hospices secondaires, il existait hors murs un dépôt de mendicité et un ou deux lazarets.

(*) D. VILLARS a été nommé Médecin des Pauvres et affecté à leur service le 4 août 1782.

(**) Voir le plan de Grenoble en 1778, ci-inclus.

(***) Voir la vue générale des bâtiments hospitaliers.

(****) L'une de ces salles était et resta toujours réservée aux soldats. C'est elle que représente la photo jointe.

3°- L'enseignement de la médecine - Valeur des diplômes et titres décernés.

Depuis des siècles, l'enseignement tout court et celui de la médecine étaient l'apanage des ecclésiastiques. ^{Ce dernier} Il était dispensé par les confréries des ordres hospitaliers, soit dans les multiples couvents-hospices et hôpitaux dont ils avaient la charge, soit dans les 23 Facultés existant depuis longtemps. Dans ces Facultés, l'enseignement était essentiellement oral, théorique et nullement clinique et consistait en discussions stériles sur les théories et thèses des auteurs anciens. Les études "en philosophie et médecine" menaient à des soutenance de thèses qui conféraient les grades successifs de bachelier (Maître ès-art), licencié et docteur. Ces "Facultés" étaient d'importance et de valeur très inégales. Trois seulement d'entre elles pouvaient être considérées comme ^{à peu près} sérieuses et valables : Paris, Montpellier et Strasbourg ; les professeurs y étaient assez nombreux et les études duraient 3 à 4 années. Quant aux autres, elles étaient plus ou moins réelles ou fantaisistes : certaines n'avaient qu'un seul professeur et les études n'y duraient que quelques mois ou semaines. Citons comme exemple la Faculté de Valence où D. VILLARS, chirurgien, alla, en 1778, pour obtenir, sous contrainte de poursuites judiciaires, le grade de docteur ; exploit qu'il réalisa en collectionnant en l'espace de vingt jours ses titres de bachelier, licencié et docteur "en philosophie et médecine".(*) Les docteurs ou Médecins avaient le privilège d'établir les diagnostics et de rédiger les ordonnances. Ils représentaient l'aristocratie de la médecine.

Parallèlement, les études menant au grade de Chirurgien étaient confiées à des Ecoles Pratiques de Chirurgie dirigées par des congrégations hospitalières. Les Chirurgiens ("à longue robe", pour les différencier des chirurgiens-barbiers "à robe courte") secondaient les Médecins en exécutant les opérations décidées par ces derniers, comme les apothicaires les traitements non chirurgicaux. "La chirurgie et la pharmacie, précise VILLARS, sont des branches de l'art de guérir. La première n'est que la pratique manuelle de cet art, la seconde prépare les remèdes" (N° 32)

(*) Voir les textes intégraux de ces examens rapportés au chapitre "Documents Officiels".

Grenoble, qui fut siège d'une Faculté de médecine en 1339, avait été (sous des accusations de protestantisme) dépossédée de ce titre depuis ^{le 8 avril 1565} 1459 en faveur de Valence. En outre, il n'y existait aucune Ecole Pratique de Chirurgie reconnue officiellement, c'est-à-dire capable de délivrer le grade de Chirurgien.

C'est une Ecole de ce genre qui fut créée en 1771 par M. de MARCHEVAL, Intendant ^(*) du Dauphiné, en vue de fournir les campagnes déshéritées en hommes de l'art ^{diplômés}. Elle fut confiée à la Congrégation des Frères de la Charité et située dans l'enceinte de l'Hôpital Général qu'elle administrait. Les études, d'une durée moyenne de 3 à 4 ans, comportaient des leçons théoriques (de botanique, d'anatomie et de pathologie surtout externe), des travaux pratiques d'herboristerie dans le Jardin des Plantes de l'Hôpital et des manipulations cliniques dans les Services hospitaliers. Certains des Pères-professeurs étaient docteur ou chirurgien. Les élèves étaient internés.

Voici ce qu'en dit D. VILLARS, qui y fut admis comme élève-boursier dès son ouverture : "Les campagnes de la province, à l'exclusion des bourgs et villes, y ont jusqu'ici envoyé 8 élèves, au moyen de 500 livres de pension que le Gouvernement a payé pour chacun annuellement. Une somme de 4 000 livres, quelques frais de logement et d'encouragement, fournissait donc annuellement 2 chirurgiens à la province, au moyen de 4 années d'études employées par chaque élève dans l'hôpital."

"... Une Ecole de chirurgie à Grenoble est très utile à la province. Celle qui existe y a attiré de 20 à 30 élèves annuellement. Il y en a eu de la Savoie, du Bugey, de la Bourgogne, du Lyonnais, etc.". Tous y étaient logés et nourris, mais il en existait deux catégories : 8 boursiers de province et une vingtaine aux frais de leurs parents.

.... Un de ses avantages "c'est celui de fixer des chirurgiens entendus dans les campagnes, où ceux qui sont formés ailleurs et à plus grands frais, refusent de s'établir, parce que des campagnes peu fortunées ne sauraient les dédommager des sacrifices qu'ils ont faits pour leurs études". (N° 32)

Le régime d'internat y était monacal, la discipline ferme et les études très sérieuses.

(*) C'est-à-dire Gouverneur.

Concluons donc au sujet de l'enseignement de la médecine en France pendant l'Ancien Régime et de la valeur des diplômes décernés, que cet enseignement et cette valeur étaient des plus inégaux et généralement peu estimables et, du reste, peu estimés. Les diafoirades de MOLIERE sont souvent à peine des farces outrancières. Mais surtout, on comprend pourquoi, hélas, avec de telles Facultés, un tel genre d'enseignement, la médecine française est restée si longtemps retardataire par rapport à celle des autres nations qui s'enorgueillissaient à juste titre d'authentiques savants et précurseurs scientifique tels que SYDENHAM, JENNER, VAN SWIETEN, MORGAGNI.

B - PERIODE POSTREVOLUTIONNAIRE

En ce qui concerne l'enseignement et la pratique de la médecine, c'est le décret du 18 Août 1792 de l'Assemblée Nationale Constituante qui marqua leur propre révolution. En effet, ce décret ordonna la fermeture de toutes les Universités, Facultés et autres établissements d'enseignement, la dissolution de toutes les Sociétés Savantes et la suppression de tous les titres, grades et privilèges y attachés. A première vue, cela semble insensé, catastrophique, cela paraît même être la manifestation d'une rage destructrice aveugle. Et cependant, à la vérité, cette exécution radicale et brutale était et fut heureuse et bienfaisante. Il était nécessaire de faire table rase de cette organisation qui maintenait la science médicale française dans son carcan d'obscurantisme médiéval pour pouvoir lui substituer des structures plus démocratiques et des rendements plus utiles et modernes. Des savants et hommes

politiques, tel le Comte de FOURCROY, médecin et membre du Comité de Salut Public avaient milité et agi pour faire voter cette "guillotine" médicale ; mais pour aussitôt après proposer les réformes régénératrices et salvatrices. D. VILLARS lui-même, enseignant et clinicien favorable à la royauté, mais avec son esprit critique et novateur, avec son enthousiasme humanitaire et scientifique et avec son désir profond d'arracher le peuple à sa misère physique, morale, ^(N° 31)éculturelle et sanitaire, avait présenté, en 1790, à l'Assemblée Nationale, un long mémoire exposant les réformes qu'il préconisait pour réformer les études et l'exercice de la médecine. Il suggérait, par exemple, de transformer les Ecoles de Chirurgie en Ecoles départementales de Santé Publique dans lesquelles on enseignerait, outre la médecine ET la chirurgie, l'histoire naturelle et même l'agriculture. Les étudiants seraient répartis en deux sections aboutissant aux diplômes, soit de Maître-ès-art pour les moins intellectuels, soit de Docteur (avec suppression du baccalauréat et de la licence). Evidemment, son chauvinisme en revendiquait une pour Grenoble. "Aucune ville (dit-il), aucun pays ne parait placé plus avantageusement que Grenoble, pour faciliter les études de la médecine : cette ville renferme plus de 25 000 âmes. Le Grenoblois est actif, spirituel et curieux à l'excès. La ville possède une bibliothèque publique de plus de 60 000 volumes, un riche cabinet d'antiquités, d'histoire naturelle, surtout de minéralogie". Dans son plaidoyer, il n'oublie pas de rappeler les droits d'antériorité de sa ville en ces termes : "Grenoble a eu depuis 1339, jusqu'en 1548, une université. En 1565, Louis XI résidant à Valence, la réunit à celle qu'il avait établie en cette ville en 1452^(*)". En 1732, M. d'AGUESSEAU fit examiner les Universités de Valence et d'Orange, par des commissaires qui furent d'avis de les supprimer et d'en établir une à Grenoble. En 1742, la même commission fut renouvelée et les commissaires furent encore d'avis qu'une Université suffirait en Dauphiné et qu'elle serait mieux placée à Grenoble. En 1771, M. de MARCHEVAL, intendant, fit établir à Grenoble une école de chirurgie^(**) en faveur des habitants de la campagne".(N° 32)

(*) D. VILLARS commet plusieurs erreurs : 1°- il ne s'agit pas de Louis XI qui a régné un siècle plus tôt (1461-83) mais de Charles IX (1560-74) ; 2°- C'est à Bordeaux que ce dernier a signé le 8 avril 1565 l'édit ordonnant la fermeture de l'Université de Grenoble (accusée de protestantisme) 3°- C'est en 1459, le 31 mai, qu'avait été créée l'Université de Valence, siège d'un archevêché.

(**) En réalité, ce fut la laïcisation (relative) de la "Petite Ecole de Chirurgie" des Frères de St Jean-de-Dieu existant depuis 1684 dans l'hôpital de la Madeleine, sous la pression persistante du Collège des Médecins de Grenoble fondé en 1608. Elle prit le nom d'École Publique de Chirurgie.

Mais qu'en résulta-t-il ? Hélas, rien, tout au moins dans l'immédiat.

Dans les campagnes, à part le rejet, tout platonique, dans l'illégalité de l'exercice de la médecine des charlatans et l'établissement de quelques chirurgiens sortis de ^{la défunte} Ecole Publique de Grenoble, rien ne fut changé. Le projet d'organisation médico-sociale établi par D. VILLARS et dont nous avons parlé plus haut, resta lettre morte. La situation hygiénique et sanitaire ne fit, de très longtemps, aucun progrès.

A GRENOBLE, l'Hôpital Civil changea de direction : à la congrégation, dissoute, succéda une administration laïque nommée par la municipalité. Les Directeurs furent pris, dit D. VILLARS, "dans la classe des citoyens les plus distingués de la ville". Les anciens praticiens diplômés furent, après les inévitables épurations politiques et confessionnelles (et encore ! le Père Elisée sécularisé, fut maintenu), repris ; car, les vrais et valables soignants étaient trop peu nombreux pour permettre une sélection. A l'Ecole Publique de Chirurgie, fermée, dut bientôt succéder, sous la pression de plus en plus vive des répercussions des désordres et des guerres révolutionnaires et surtout des besoins croissants de l'Armée, des "Cours Pratiques de Médecine et de Chirurgie" ayant mission de former des "Officiers de Santé" ou sous-chirurgiens destinés aux Armées. Ces "Cours" furent, évidemment, organisés dans le sein de l'Hôpital Militaire fonctionnant comme auparavant sous contrat avec les autorités de l'Hôpital Civil et avec des Médecins et Chirurgiens recrutés sous statut du Commissariat à la Guerre (*). C'est dans ces conditions que D. VILLARS put continuer d'exercer ses fonctions de praticien et d'enseignant clinicien dans des conditions de plus en plus difficiles et dans des circonstances parfois dramatiques, comme on le lira dans la relation de sa carrière, jusqu'au moment où, en 1803, l'autorité militaire prenant prétexte de vols incessants et de mauvaise gestion irrémédiable, décida de supprimer plusieurs hôpitaux militaires dont celui de Grenoble et de passer ^{par principe} à l'administration de l'Hôpital Civil, la gestion et les soins des militaires. On en profita pour remercier notre infortuné Dominique et le laisser sans fonction, sans logement, sans indemnité et pauvre comme Job...

(*) Voir dans la partie des Documents Officiels, le texte de la nouvelle nomination, en 1792, de D. VILLARS aux titres et fonctions provisoires (pour la durée de la guerre) de Médecin Militaire.

CHAPITRE PREMIER

VIE ET CARRIERE MEDICALES DE DOMINIQUE VILLARS

La biographie de Dominique VILLARS est connue dans ses moindres détails grâce aux études, mémoires, discours et notes de nombreux auteurs, grâce aux documents officiels d'Etat-Civil, de collations de grades universitaires, d'élections et de nominations dont il fut l'objet, et grâce surtout aux multiples essais et notes biographiques ou testamentaires qu'il se complut à rédiger tout au long de sa vie comme s'il avait craint d'être mal compris, jugé ou oublié par la postérité.

Comme nous avons limité notre sujet à l'étude exclusive du médecin et de professeur de sciences médicales qu'il fut, ainsi que des oeuvres médicales qu'il produisit, nous ne nous attacherons qu'à extraire de sa biographie et de la bibliographie le concernant que les seuls éléments utiles à notre propos.

Mais, une telle sélection n'est pas toujours simple et facile à déterminer quand il s'agit de ses titres et travaux multidisciplinaires ou dont l'appartenance médicale ou médicinale n'apparaît pas clairement. Cette ambiguïté est due au fait que, ne l'oublions pas, à l'époque où il vécut, l'encyclopédisme naturaliste était de rigueur chez les médecins (car, mis à part les soins chirurgicaux, la thérapeutique reposait essentiellement sur la Matière Médicale) ; qu'il n'existait pas de frontières nettes entre les diverses sciences naturelles ni entre les sciences fondamentales et appliquées ; et qu'elles étaient liées entre elles et à la médecine par un finalisme commun (Ex. : natura medicatrix). C'est ainsi que le médecin VILLARS s'intéressa vivement, outre et très spécialement à la Botanique, à toutes les multiples branches des sciences de la nature : climatologie, pédologie, géologie, glaciologie, hydrographie, zoologie, écologie, économie politique, etc.

Quoiqu'il en soit, pour conserver à notre travail son unité et son cadre, nous ne prendrons en considération que ses travaux et activités présentant manifestement un intérêt médical.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne plus particulièrement ses prédominantes fonctions et publications botanistiques, dont les unes étaient purement botaniques et les autres hybridement botaniques et médicinales, nous ne retiendrons dans notre cadre d'étude que ces dernières. Nous passerons, par exemple, sous silence les fonctions de Professeur de Botanique pure qu'il assura dans divers établissements et collectivités non médicaux (telle l'Ecole Centrale, futur lycée, de Grenoble). Il en sera de même de ses ouvrages en Botanique pure (qui pourtant, pour la plupart, lui ont valu renommée et honneurs) et même de celles de ce groupe qui comportent très subsidiairement des indications médicinales. Nos regrets de ne pouvoir les admettre sont fortement tempérés par le fait qu'elles ont déjà fait l'objet de nombreuses études analytiques. (*)

CURRICULUM VITAE

Pour analyser la si hétéroclite vie médicale de Dominique VILLARS, il nous a semblé que la manière la plus logique était de la diviser en trois périodes nettement caractérisées par les lieux où il vécut successivement :

- 1^o- Période de LE NOYER (1745-1771) où il naquit, passa sa jeunesse et qu'il ne quitta, marié, qu'à l'âge de 26 ans pour entreprendre ses études de chirurgien ;
- 2^o- Période GRENOBLOISE (1771-1805), où se déroula la majeure et la plus mouvementée partie de sa carrière médicale ;
- 3^o- Période STRASBOURGEOISE (1805-1814), où il atteint l'apogée de sa carrière, mais où une implacable maladie le terrassa à l'âge de 69 ans.

(*) Se reporter à leur catalogue principal : "La bibliographie et les thèses de Dominique VILLARS" par MASIMBERT (N^o 76).

1°- PERIODE DE LE NOYER (1745-1771)

C'est la période de sa prime jeunesse, de son adolescence et du début de sa vie adulte. Elle se termine par sa brusque et étonnante fuite à Grenoble pour entreprendre des études de Chirurgien. C'est en quelque sorte la période de la gestation de sa vocation médicale.

De ce point de vue, cette période est à subdiviser en deux parties : la première s'étend de sa naissance à la mort de son père (1761) qui, de par le droit d'aînesse, l'intronisa chef de famille. Sa jeunesse, qui fut particulièrement studieuse, prit ainsi fin, sans qu'il n'ait manifesté aucune inclination pour la médecine. Quant à la deuxième partie, qui marque son début dans la vie adulte, elle est émaillée de plusieurs événements souvent déconcertants certes, mais excessivement importants pour ce qui nous intéresse ; tels, par exemple, sa répulsion croissante pour l'apprentissage des charges paternelles, ses crises morales, ses fugues, son mariage (imposé), etc. Un jour de l'hiver 1771, il y mit un terme définitif en abandonnant inopinément foyer, famille, amis et charges pour partir à Grenoble "apprendre à saigner et un peu de chirurgie". S'agit-il d'un simple prétexte pour fuir tout ce qui l'importunait ou fut-il mû par une soudaine et impérieuse révélation d'une vocation latente ? C'est à résoudre cette énigme que nous nous efforcerons de répondre au mieux.

A/ De sa naissance à la vie adulte (1745-1761)

Cette première période biographique est connue dans ses moindres détails par les multiples ébauches, canevas et relations autobiographiques qu'il laissa et qui furent exploitées à qui mieux mieux par de nombreux auteurs. Quant à nous, nous n'en retiendrons, comme nous l'avons déjà dit, que ce qui peut aider à éclairer les origines et la formation de sa personnalité médicale.

Rappelons rapidement que Dominique est né, dans une modeste ferme située en Champeaur sur les contreforts à alpages de la haute vallée du Drac et exploitée (surtout élevage) par ses ancêtres depuis plus de quatre siècles. Dans ce grandiose pays montagnard au climat rude, la vie était fruste et essentiellement bucolique. Cependant, son père exerçait, en plus de ses travaux

ruraux, les fonctions de greffier du chatelain de la commune (nous dirions maintenant qu'il était secrétaire de la mairie) de LE NOYER ; ce qui laisse entendre qu'il avait une instruction et une intelligence supérieures à la moyenne des paysans du lieu.

En tant que mâle aîné d'une fratrie de 5 enfants, la destinée normale de Dominique était de succéder à son père dans son rôle de chef de famille (gérant du patrimoine), dans sa profession rurale et dans ses fonctions administratives de la commune.

De fait, dès l'âge de 5 ans, on le prépara à ce triple rôle en le faisant participer à toutes les activités de la ferme (d'où l'étiquette de "petit berger" dont certains auteurs l'affublèrent), en l'envoyant à l'école paroissiale (ouverte que de la Toussaint à mi-avril) et en apprenant à copier les rôles d'impôts de la commune.

A l'école, dit-il, (*) "à 7 ans, j'ai appris à lire passablement les livres de l'écriture. Parmi ceux-là, on nous donnait les maximes de Caton et autres sages latins et français. Le "Caton" était suivi de "la Civilité Puérile et Utile" en lettres gothiques des XIème et XIIème siècles. L'éducation villageoise ne vaut pas celle usitée en ville, elle est plus lente ; mais, outre qu'elle apprenait à lire le latin en même temps (prières), elle inculquait quelques notions de morale".

De 9 à 11 ans, il apprit "l'écriture, le calcul, la conception, les traits frappants de l'Histoire (Bible et Caton), etc". "Le bon curé ARNAUD", son maître d'école, l'ammena avec lui herboriser dans la montagne et lui inculqua les premières notions de Botanique. Ce fut la révélation de sa vocation "dévotante" pour cette science.

De 12 à 14 ans et demi, n'allant plus à l'école, il aida son père à recopier ou écrire les rôles de la commune tout en participant aux travaux domestiques et ruraux. En outre, passionné de lecture et avide de connaissances

(*) Autobiographie écrite à Strasbourg vers 1811-13 (N° 104).

il se plongea seul et avec un enthousiasme tel qu'"il tenait du délire et touchait à la folie" dans l'étude de la géométrie, de la trigonométrie et de l'arpentage. Mais, c'est surtout et avant tout à la Botanique et aux herborisations qu'il consacra le maximum de son temps et ses efforts. Ne dit-il pas lui-même dans son testament : "depuis l'âge de 12 ans (1757), époque à laquelle la passion de la Botanique s'empara de ma tête et de ma santé, aucune heure ne s'est écoulée sans penser à mes chères plantes".

On peut donc résumer cette période de sa jeunesse en disant que Dominique, né dans un pays et un milieu rudes, dans une famille relativement évoluée intellectuellement, reçut une bonne instruction générale, vertueuse et chrétienne. Particulièrement intelligent, observateur et studieux, doué d'une extraordinaire volonté et puissance de travail ainsi que d'un tempérament excessif en tout, il se passionna pour les sciences mathématiques et naturelle appliquées, mais tout particulièrement pour la botanique. On ne note encore aucune inclination pour la médecine, sinon une anecdote qu'il rappelle au soir de sa vie et selon laquelle un médecin de CORPS l'aurait intéressé à la médecine et lui aurait prêté des ouvrages médicaux.

B/ Ses débuts dans la vie adulte (1761- 1771)

La mort de son père, en 1760, le frappa alors qu'il avait 14 ans et demi ; ce qui le rendit, ipso facto, chef de famille, rôle pour lequel il était très peu enclin. En vue de le rendre apte à gérer le patrimoine familial et à succéder à son père dans les fonctions de greffier, sa mère le fit placer comme "petit clerc" chez un notaire-procureur et receveur au contrôle fiscal à Cap. Ce stage déclancha en lui une véritable allergie contre cet "horreur de métier" et, 6 à 8 mois après, il le quitta brusquement.

Revenu au barcaïl, il s'adonna avec une telle frénésie à ses études livresques et aux herborisations, qu'il délaissa domaine, famille et commune, et que sa mère, de plus en plus inquiète pour sa santé morale et physique, compléta avec "le bon curé ARNAUD" de la marier. Le mariage avec la tendre, fidèle et sœur Jeanne DISDIER eut lieu le 8 juin 1763 ; ils avaient tous deux 18 ans ! "Fatale chaîne !" écrit-il et l'année suivante, il s'engagea comme aide-colporteur et partit avec deux libraires ambulants parce qu'ils l'autorisèrent à lire leur marchandise. Après 8 mois de voyages forains et de

lectures, il dut réintégrer la ferme et y resta 7 ans vaille que vaille, c'est-à-dire toujours aussi dégoûté des détails du ménage, de l'exploitation du patrimoine et des fonctions de greffier ; mais toujours aussi assoiffé d'instruction. Durant cette période, il eut deux enfants : Pierre, en 1767, et, en 1770, Dominique qui mourra en 1772 (en 1774 naîtra le 2ème Dominique qui sera, comme son père, avec lequel on le confond souvent, médecin militaire puis professeur de clinique à Grenoble).

Mais, en 1771, "j'allais avoir 25 ans (nous confie-t-il). Tout conspirait pour me nommer Consul (édile) et Receveur au lieu de substitut de faire un greffier, place que j'occupais. M. CADRET, chatelain, eut le bon esprit de me sauver d'un fardeau que je redoutais : j'aimais la paix et l'indépendance. Mon père, plein de zèle et de probité, passait pour mener ses affaires, pour manger la commune, tandis que, victime de sa générosité, il perdait son temps en pure perte. Il ne fallut rien moins que cette menace de Consulat et l'odieux souvenir que je conservais de la salomnie sur mon père, pour me décider à quitter une épouse, une mère, une famille chérie, 2 enfants mâles, les laisser en pleurs, pleurer moi-même mon éloignement pour venir à Grenoble passer l'hiver dans le dessein d'y apprendre à saigner et un peu de chirurgie, afin de tirer parti de mes connaissances en botanique et de pouvoir soustraire la confiance de mes bons voisins à de maudits charlatans qui passaient 2 fois l'an pour extorquer l'argent et la confiance, mutiler les enfants, vendre du mauvais baume, etc".

- Naissance et réalité de sa vocation médicale -

Ainsi donc, d'après cette confession, les prétextes et raisons qu' invoque D. VILLARS pour entreprendre des études médicales, ne devant durer soi-disant qu'un hiver, paraissent être plutôt un plaidoyer a posteriori (ces phrases ont été écrites à Strasbourg au soir de sa vie) pour se faire pardonner l'abandon de sa famille, qu'un véritable examen psychanalytique des mobiles profonds qui déterminèrent réellement sa vocation médicale attestée par sa longue, noble et brillante carrière de vrai médecin.

C'est donc à nous qu'il appartient de rechercher et de montrer les bases et les cheminements psychologiques fondamentaux qui aboutirent à l'éclatement de cette vocation, concrétisée par cette déconcertante fuite en avant de 1771.

Pour nous, les prémisses profondes en sont représentées par ses qualités d'esprit et ses dons innés qui le prédisposèrent tout naturellement à soigner ses semblables. En tout premier lieu, il faut insister sur sa bonté foncière ; elle irradie presque à chaque page de ses écrits intimes. En voici un exemple : "J'aime à interpréter en bien les actions de mes semblables et à trouver indifférents ou être l'effet de l'erreur plutôt que la méchanceté, les actions même réputées mauvaises". Alliée à une sensibilité extrême et à une inclination altruiste innées, cette bonté s'exprimait aussi sous de multiples formes philanthropiques et actions charitables : compassions, réconforts, secours, etc. C'est ce que, parodiant ROUSSEAU, il dit de lui-même : "La nature me donna un coeur excessivement sensible et humain ; la sensibilité fut souvent mon tourment ; mais l'humanité, le doux sentiment qui m'élança toujours au devant de mes voisins et de mes semblables pour leur être utile jusque dans ma postérité, me consola de tout, me soutint, me fit tout braver".

Grandi au milieu des infortunées populations montagnardes dont il partageait l'épre vie quotidienne, D. VILLARS observait avec compassion leurs détresses, leurs souffrances et leurs maladies et se sentait attiré par le besoin de les secourir d'une manière ou d'une autre.

En devenant adulte, il prit de plus en plus conscience de son érudition en botanique et, comme il le dit lui-même, de son désir et de sa capacité d'en utiliser les vertus thérapeutiques en faveur de la santé de ces pauvres paysans sans recours médicaux et grugés par les charlatans. C'est ainsi qu'insensiblement il se prit à s'intéresser davantage à la botanique médicinale et commença à s'assimiler les premiers rudiments de la médecine.

Il nous raconte lui-même et en détail dans quelles circonstances il ressentit nettement pour la première fois une ^{véritable} attirance pour la médecine. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, cela se produisit durant ce si ~~court~~ ^{court} stage de "petit clerc" qu'on lui fit faire à Gap en 1760-61. Il avait alors 15 ans. Dans la pension qui le logeait, le hasard mit entre ses mains un "mauvais" "cours de médecine" intitulé pompeusement "Miroir de beauté et de santé". Il traitait des vertus esthétiques et curatives des plantes et était, surtout, illustré de 300 figures polychromes qui le captivèrent au point que, dit-il, "j'abandonnai la géométrie et me livrai à l'étude de la botanique et de la médecine".

La preuve qu'il ne s'agissait pas d'une "passade", mais de l'éclosion première d'une vocation latente nous est administrée par les évocations ultérieures de ses lectures d'ouvrages médicaux que l'on rencontre dorénavant et de plus en plus fréquemment dans la partie de son autobiographie qui concerne cette période d'effervescence intérieure.

C'est en 1764, c'est-à-dire un an après son mariage, que, d'après lui, "la passion de l'étude se ranima ; l'amour, ou plutôt l'amitié, cédèrent au démon des sciences" qui le captivait et le tourmentait. Ce qui veut expliquer pourquoi il abandonna son foyer pour "voyager, lire, observer" en suivant deux libraires ambulants forains qui l'autorisèrent "en se rendant utile", à lire à sa guise leur marchandise. Pendant les 8 mois de cette aventure à travers le Lyonnais et la Bourgogne, "je lisais, dit-il, des livres de médecine, d'anatomie, de botanique, de géographie et de géométrie. Je fréquentais les médecins et les avocats" ainsi que des chirurgiens et des ecclésiastiques ("plusieurs m'ont trouvé surchargé d'amour-propre, d'orgueil même, et me l'ont dit"). Mais submergé de lettres larmoyantes de sa famille et de sollicitations et messages pressants d'amis, il se résigna à rentrer au bercail, nanti, comme remerciements, de "20 volume environ de livres de médecine, de chirurgie et de botanique".

Durant les 7 années suivantes, passées à la ferme avec un dégoût grandissant pour ses devoirs familiaux et professionnels, il s'adonna avec fougue et frénésie à la lecture de sa bibliothèque et aux herborisations avec des botanistes distingués dont le Dr CLAPPIER et l'apothicaire LIOTTARS qui, rapporte-t-il, l'électrisèrent et le firent délirer sur la botanique.

En résumé, c'est donc bien durant cette décade de 1761 à 1771 que naquit, prit corps et devint obsessionnelle, son idée de fuite à Grenoble lui permettant d'échapper à ses abhorrés devoirs domestiques et professionnels et simultanément d'entreprendre des études qui l'autoriseraient, pensait-il naïvement à pouvoir soigner légalement ses malheureux compatriotes avec les plantes dont il connaissait si bien les vertus bénéfiques.^(*) Mais pour nous, ce sont ses qualités spirituelles innées (bonté, sensibilité, altruisme) qui déterminèrent fondamentalement sa vocation médicale. Celle-ci ne cessa de s'affirmer et de croître, à mesure qu'il prit conscience d'une part, des lamentables et révoltantes conditions dans lesquelles vivaient et souffraient les populations qu'il visitait lors de ses incessantes randonnées d'herborisations ; et d'autre part, des possibilités de secours multiples qu'il pourrait leur apporter grâce à ses connaissances en toutes les sciences naturelles.

Les conversations et discussions qu'il eut à ce sujet avec les différents "hommes de l'art" confirmés qu'il fréquenta le convainquirent définitivement de la fiabilité de son plan. Il contacta alors toutes les personnes qui étaient susceptibles de l'introduire et de le recommander auprès des autorités grenobloises utiles et il partit le cœur gros, mais plein d'espoir.

(*) Ce en quoi il se trompait lourdement, car il était interdit aux chirurgiens de donner d'autres soins que chirurgicaux. Il l'apprit, du reste, à son détriment quelques années plus tard, lorsque la corporation des chirurgiens de Gap déposa plainte contre lui pour exercice illégal de la médecine !

2° PERIODE GRENOBLOISE (1772-1805)

D. VILLARS avait 26 ans et demi, était marié et père de deux enfants lorsqu'il arriva à Grenoble pour "passer l'hiver dans le dessein d'y apprendre à saigner et un peu de chirurgie" c'est-à-dire pour acquérir le strict minimum indispensable pour lui permettre de revenir dans ses montagnes du Champsaur y soigner ses infortunés compatriotes. Or, il y resta 33 ans, devint chirurgien, puis professeur de Botanique Médicale, docteur "en philosophie et médecine", médecin militaire breveté du Roi et affecté à l'Hôpital Militaire, médecin-chef audit hôpital et professeur civil de clinique médicale. Simultanément, ses retentissants travaux botanistiques lui valurent renommée mondiale et honneurs scientifiques considérables. Et cependant, à partir de 1787, son étoile pâlit, sa santé le mina, l'adversité s'acharne sur lui sous de multiples formes et en 1803, c'est un homme fini, ruiné, lâché, dépossédé de ses charges qui ne songe plus qu'à terminer sa pauvre vie dans sa ferme montagnarde. Ce n'est qu'in extremis que, grâce à ses protecteurs haut placés, il est sauvé de la déchéance par sa nomination à la Chaire de Botanique Médicale de l'Ecole de Médecine de Strasbourg. Pour essayer de comprendre les causes de ces si extraordinaires vicissitudes, examinons en détail ce qui s'est passé durant cette période qui, politiquement, a compris la Royauté, la Révolution, le Consulat et l'Empire.

Son apprentissage à l'Ecole Publique de Chirurgie (du 1er Janvier 1772 au 1er Août 1774)

Il arriva à Grenoble à la fin de décembre 1771 et alla aussitôt se présenter au R.P. Dominique DURAND, Chirurgien-en-chef de l'Ordre de la Charité qui administrait l'Hôpital Général (civil et militaire) et conjointement Directeur des Etudes de la toute nouvelle Ecole Publique de Chirurgie. "Le Père Dominique", rappelle-t-il, "ne reçut bien, mais pensa qu'à 25 ans (il avait en réalité 26 ans et demi), marié, ayant deux enfants, il ne pouvait y avoir qu'une brouillerie de ménage qui eut pu me faire quitter ma femme et mes enfants, soupçon fondé, mais bien injuste". Quoiqu'il en fut, le R.P. Dominique, ne crut pas en cette vocation tardive et rejeta sa candidature. Mais l'opiniâtreté de

D. VILLARS fit intervenir ses relations et ses recommandations pour se faire imposer. Il y réussit dans les pittoresques conditions suivantes qu'il rapporte en ces termes : "M. DU TERREAU, Commissaire des Guerres de l'Hôpital, (*) d'après les renseignements favorables fournis par M. de la VALLONNE, son confrère et mon voisin, fit mon éloge à M. PAJOT de MARCHEVAL, Intendant (du Dauphiné) ; celui-ci voulait me voir tel que j'étais, les cheveux courts, l'habit gris de campagne (**) ; m'ayant questionné sur mon état, mes projets et sur la botanique ; m'ayant fait voir quelques cahiers peints par REONAVILT "La Botanique à la portée de tout le monde" je nommai les plantes d'après LINNÉE et TOURNEFORT. Je fus jugé. - M. SERVAN, Avocat Général, se trouvant présent, me questionna sur la géométrie et fut aussi satisfait ; mais il ajouta : "tu ferais mieux de te faire poète ; tu es trop vif pour un médecin". - S'étant absenté, M. DE MARCHEVAL me dit "pourquoi n'as-tu pas répondu à cette dernière observation ?" - "C'est parce que ce Monsieur là m'a paru être un médecin". - "Il est bien plus que cela, il est Avocat Général". - "En ce cas, je ne le craindrai pas une autre fois et je lui dirai que l'état de médecin est le premier de tous pour apprendre à connaître les hommes et leur être utile". M. de MARCHEVAL, satisfait, me prit en affection, donna ordre de me placer élève interné et de payer sa pension".

Les Pères durent s'incliner et D. VILLARS fit partie de la première promotion de l'Ecole Publique de Chirurgie qui compta une vingtaine d'étudiants payants et 8 (sur 12 prévus) boursiers du Dauphiné (à 500 livres de pension), recrutés par un concours préalable. Le père de chaque boursier devait, nous rapporte BORDIER (N° 48, p. 125) signer l'engagement suivant : "Je m'engage envers le Roi et Monseigneur l'Intendant - l'intention des administrateurs en fondant une Ecole de Chirurgie étant de n'y admettre que les élèves nés dans

(*) Administrateur de la partie militaire de l'Hôpital subventionné par le Roi.

(**) D. VILLARS, même arrivé au faite de sa gloire, garda ses habitudes. Le Dr BAILLY (N° 43) nous dit que "le Conseiller d'Etat BERANGER le montrait (à Paris) à ses convives comme une curiosité, avec ses cheveux courts, avec ses allures et son costume de montagnard du Champsaur :

"Chacun s'en étonnant ne pouvait concevoir
que sous un tel habit logeât tant de savoir !"

M. de LADOUCEPTE dit aussi (N° 72) : il "conserve toujours ses habitudes pastorales : il allait chez les grands avec ses cheveux courts, son habit gris de bouracan, ses souliers arrondis et ferrés, tel qu'il revenait de ses herborisations".

la province et sous la condition expresse de s'établir dans la campagne - à rembourser les frais d'instruction de mon fils à raison de 500 livres par année, au cas où il s'installerait dans une ville de plus de 3 000 habitants".

Les études, très rigoureuses, duraient trois années. "Un religieux fut chargé d'enseigner l'anatomie ainsi que la chirurgie théorique et pratique, la philosophie et la thérapeutique chirurgicale ; un autre la pharmacie pratique. La médecine et la botanique furent enseignées par un médecin laïque de l'Hôpital". En outre, une maîtresse sage-femme de la ville de Paris, brevetée et pensionnée du roy, fut chargée de la démonstration des accouchements, sous l'autorité d'un "chirurgien-machiniste" (HERRAUT).

Dès 1773, c'est-à-dire juste après la première année des études, D. VILLARS qui était noté sur le tableau des élèves (*) "excellent sujet, qui annonce les plus grandes dispositions, ayant déjà des connaissances étendues sur la botanique", fut chargé, quoiqu'élève, de professer le cours de botanique dans la salle de pharmacie et dans le petit jardin des plantes de l'hôpital.

A la fin de ses études, il fut breveté Chirurgien ; mais M. de MARCHEVAL l'attache à la Chaire de botanique en percevant sa bourse et en l'autorisant à voyager pour herboriser et se perfectionner (à Montpellier, Marseille, Toulon, Paris) ainsi qu'à exercer son métier de chirurgien dans sa région natale.

En 1778, le ministre NECKER lui alloua bien ! 800 livres pour ses charges, mais il ne les toucha réellement jamais ! Heureusement, son bienfaiteur de MARCHEVAL lui fit payer, en 1780, 1000 livres le cours qu'il professait et, en 1782, on lui attribua les crédits nécessaires pour créer, diriger et entretenir un Jardin Botanique véritable.

(*) BORDIER (ibid) et PILOT : Histoire Municipale de Grenoble.

Début et développement de sa carrière de chirurgien. Début de celle de médecin. (1774-1779)

Croyant naïvement que son brevet de chirurgien l'autorisait à soigner ses malheureux montagnards à sa guise, il revenait épisodiquement, c'est-à-dire chaque fois qu'il pouvait se libérer de ses charges, voyages et études, dans son pays natal et donnait ses soins alentour. Or, ceux-ci n'étaient pas seulement externes, ils comprenaient souvent des remèdes à bases de plantes, que seuls les docteurs étaient autorisés à prescrire. Aussi des plaintes de confrères jaloux ne tardèrent-elles pas d'affluer au siège de la corporation des chirurgiens gapençais. Et, au début de 1778, sur une plainte véhémement d'un apothicaire jaloux, il fut menacé "d'inhibition et de peines" pour exercice illégal de la médecine ! Pour éviter les poursuites, il prit, contre son gré, la décision de se "faire recevoir médecin". Ce qui lui fait dire ironiquement "pour éviter d'être consul, je m'étais fait chirurgien ; pour me dégoûter de la Botanique, ma mère et le bon curé Arnaud m'avaient marié.... ; un mauvais secrétaire des chirurgiens de Gap, ... me força de me faire recevoir médecin, au lieu que sans ces menaces, je fusse resté chirurgien".

Il alla donc rapidement s'inscrire à la Faculté de médecine la plus proche, c'est-à-dire celle de Valence, qui depuis avril 1565 avait ravi à Grenoble le titre d'Université du Dauphiné. Pendant 6 mois, il écouta les "lectures ex-cathedra" et il posa sa candidature aux examens requis pour obtenir le titre et les privilèges de Médecin.

Comme le précisent les extraits des Archives de la Drôme, dont nous reproduisons les textes in fine (Document II) : le 19 novembre 1778, il tira au sort la question "positiones de hepate".^(*) Trois jours après, il rendit sa copie et soutint publiquement sa thèse de baccalauréat en philosophie et médecine. Reçu, il se porta le jour même candidat à la licence et tira la question "de catharticis positiones therap".^(**) Il la lut et la discuta une semaine après et fut reçu le 30 novembre. - Le lendemain, 1er décembre, il s'inscrivit pour le doctorat et tira la matière de thèse "de caria positiones pathol".^(***) qu'il soutint avec succès le 9 décembre 1778.

(*) Que l'on peut traduire "Places du foie (en anatomie et physiologie)"

(**) "Rôles des traitements par les épurements" (purgations, saignées, sudations, etc).

(***) "Que représente la carie (nécrose) en pathologie ?"

Ainsi donc, en un mois et demi, la très alma mater de Valence le déclara "gignus intrare in nostro docto corpore" ! Dorénavant, les poursuites de la jalouse corporation des chirurgiens de Gap durent être abandonnées et il lui fut loisible de prescrire toutes les thérapeutiques, externes et internes, qu'il estimait utiles.

Période ascendante de sa carrière médicale : 1779-1787

Tout en herborisant dans les montagnes ~~de Champeaux~~, le chirurgien VILLARS avait observé l'hygiène et la santé, ou plutôt les défauts d'hygiène et de santé des habitants. Avec les notes qu'il avait prises à la hâte, il rédigea durant ses études médicales à Valence, un "mémoire sur les maladies du Champeaux" qu'il présenta, au cours de l'année 1778, à la Société Royale de Médecine à Paris,^(*) à l'occasion d'un concours pour un Prix d'encouragement qu'elle avait organisé. Dès les premiers jours de 1779, il fit connaître à la Société qu'il était devenu docteur en médecine et celle-ci le nomma immédiatement "médecin correspondant". Son mémoire fut lu au jury le 2 mars 1779 et l'attribution d'un second accessit lui fut décerné lors de la séance publique tenue au Louvre le 31 août 1779 (voir in fine Document III).

Pendant les années qui suivirent, il assura son enseignement de botanique pure et médicinale à l'École Publique de Chirurgie, fit quelques voyages à Paris et ailleurs pour discuter avec des botanistes, mais fit surtout d'incessantes randonnées d'herborisations dans les montagnes du Champeaux et du Valgaudemar. Il s'y trouvait précisément lorsque, entre les mois d'août 1779 et de février 1780, y éclata une "fièvre épidémique" particulièrement meurtrière. Il la combattit vaillamment corps et âme, prit des notes et publia en 1781 un important mémoire réunissant la description topographique de ces pays, leurs maladies endémiques et épidémiques humaines et animales et surtout la grave épidémie qu'il venait de constater, ainsi que de multiples autres observations et réflexions thérapeutiques.

(*) Fondée en 1776 par François de LASSONE, premier médecin de Louis XVI, cette Société eut tout d'abord pour but d'étudier les épidémies et les eaux minérales du pays ; elle devint rapidement, sous l'action de son secrétaire VICQ d'AZYR, une véritable Académie avant la lettre, puisque ce n'est qu'en 1820 que cette Société Savante prit le nom d'Académie de Médecine.

En 1782, il fut breveté médecin militaire par le Roy et affecté à la partie militaire de l'Hôpital Général. Dans leur séance du 4 août 1782, les religieux du couvent qui avait pris la charge de cet Hôpital, prenant acte de cette promotion, l'élirent et le nommèrent en outre médecin des pauvres de la partie civile.... à titre gratuit (voir les savoureux détails concernant les rétributions toutes spirituelles octroyées par la communauté et énumérées dans le P.V. de ladite séance reproduit in fine sous le n° V).

Heureusement, sa chaire à l'École de Chirurgie lui rapportait maintenant 1000 livres ; celle de médecin militaire 800 et il était logé. Aussi s'estima-t-il satisfait et comblé puisqu'il écrivit dans son autobiographie "me voilà au-dessus du besoin et fixé à Grenoble". Enfin, autre sujet de satisfaction, c'est cette même année 1782 qu'il devint Directeur du nouveau "Jardin de Botanique" confortablement subventionné, dans lequel il put implanter ses récoltes d'herborisation et les étudier scientifiquement.

Mais, au-dessus de ces satisfactions matérielles et honorifiques, ce qui l'enthousiasma le plus, ce fut d'être chef de services cliniques, de soins et d'enseignement. Il le dit en ces termes (N°1) : "Devenu pour lors médecin clinique et très souvent occupé, j'ai pu réunir la pratique à la théorie, l'expérience au raisonnement ; mais je n'ai que mieux senti le poids de mes occupations, la nécessité de me livrer tout entier aux réflexions importantes que méritent la santé et la vie des citoyens".

On comprend sans peine qu'il se soit senti "très souvent occupé", car outre ses fonctions de médecin clinique civil et militaire, de professeur de botanique à l'École de Chirurgie et à l'École Centrale (futur lycée), de Directeur du Jardin Botanique ; outre encore ses voyages, ses herborisations et ses absorbantes recherches sur les plantes, il exerçait en clientèle dans ses montagnes et à Grenoble.^(*)

(*) Sa clientèle grenobloise ne fut jamais importante. Nous le savons d'une manière précise par le registre d'observations qu'il en tenait minutieusement et qui fut légué par la famille GAUTHIER-VILLARS au Fonds Dauphinois. Pour préserver l'anonymat, il transcrivait en caractères grecs les noms des malades.

Les publications qu'il rédigea durant cette période sont assez nombreuses, mais elles n'intéressent que la botanique, sauf deux concernant la topographie et la morbidité de Grenoble (N° 10 et N° 11).

Mais bientôt des nuages apparurent dans ce ciel exaltant. Il fut pris dans les feux croisés de la jalousie qui animait les deux clans des médecins et chirurgiens de ville et ceux de l'Hôpital. Par ailleurs, le paludisme qu'il avait contracté lors de ses nombreuses randonnées en montagne, l'obligea à suspendre ses activités et, en 1786, sa femme et ses deux filles durent venir s'installer à Grenoble pour le soigner d'une "fièvre bilieuse d'été qui de continue devint rémittente et enfin intermittente... avec engorgement de la rate", laissant au Noyer son fils aîné atteint de convulsions.

Cependant, dans cette période pré-révolutionnaire, une brillante anecdote apparaît dans sa vie un peu comme un chant du cygne. Il s'agit de ce qu'on a appelé : la miraculeuse guérison du moribond BERNADOTTE et que l'on porte à son crédit.

Une dizaine d'auteurs rapportent, chacun à sa manière plus ou moins fantaisiste, que vers la fin du XVIII^e siècle, BERNADOTTE, alors sergent au Régiment Royal-Marine en garnison à Grenoble, aurait été hospitalisé à l'hôpital militaire dans un état comateux, sauvé in extremis et guéri miraculeusement par D. VILLARS. Mais, comme chacune de ces relations raconte différemment et fantaisistement l'anecdote, celle-ci avait pris l'allure d'une légende. Très heureusement, grâce à des documents manuscrite prélevés récemment dans les archives de la famille BERNADOTTE à Stockholm et transmis très aimablement par M. Anders RYBERG, Conservateur-en-Chef de la Kungliga Biblioteket, nous avons pu faire toute la lumière sur cette anecdote.^(*) Voici, brièvement résumé, ce qu'il en fut exactement d'après les écrits des deux protagonistes.

(*) JOYEUX et DEJARNAC - "Bernadotte raconte lui-même sa miraculeuse guérison par D. Villars".

Tout d'abord, l'anecdote est à situer soit entre juin et août 1786 (pour D. VILLARS), soit après mars 1787 (pour BERNADOTTE) ; la première datation étant la plus probable.

Dans le passé de BERNADOTTE, qui avait pour lors 23 ou 24 ans (et D. VILLARS 41 ou 42 ans), on relève plusieurs accidents de santé qui sont très évocateurs de tuberculose. Puis, un jour, il ressentit "de fortes douleurs de poitrine occasionnées par le développement de la voix dans les exercices et les manoeuvres", puis bientôt "des violents crachements de sang et une fièvre lente paraissaient devoir terminer bientôt la vie du malade".^(*) Expédié à l'hôpital en pleine hémoptysie et perte de connaissance, il fut reçu et examiné de suite par le chirurgien présent, c'est-à-dire le R.P. ELISEE.^(**) Celui-ci conclut à l'inutilité de toute tentative thérapeutique et à son abandon. D. VILLARS, au contraire, arrivé très peu après, décida de tout tenter immédiatement. Ce qu'il fit, nous ne le savons pas au juste. BERNADOTTE parle seulement d'un "régime qui amena un rétablissement complet". Mais, le terme "régime" peut signifier un "traitement interne", par ingestion, par exemple de plantes médicinales (et pourquoi pas d'ail auquel D. VILLARS attribuait déjà de solides vertus antituberculeuses). D. VILLARS n'en a malheureusement jamais rien dit. Quoiqu'il en fut, BERNADOTTE fut guéri (et apparemment à titre définitif) et vous une éternelle et active reconnaissance à VILLARS et à ses enfants.^(***)

Période d'adversités qui l'abattent : 1787-1803

A vrai dire, et bien que D. VILLARS ait été choyé par les nobles et lui-même foncièrement royaliste, ce ne sont pas des motifs politiques qui amorcèrent son déclin. La première affaire sérieuse qui l'affected profondément est d'ordre professionnel. Il l'appelle lui-même "l'affaire NITTE"; elle se déroule entièrement au sein de l'Hôpital Général.

- (*) "Note manuscrite du Maréchal B(ERNADOTTE)" rédigée à la troisième personne en 1828, soit 42 ans après.
- (**) Devenu plus tard Premier Chirurgien de Louis XVIII et Professeur au Val-de-Grâce.
- (***) Voir les détails dans notre étude précisée ci-dessus.

- L'affaire MITTIE :

MITTIE était Médecin-Régent de la Faculté de Médecine de Paris et Médecin du roi STANISLAS. Auteur de plusieurs articles retentissants concernant les dangers de l'emploi du mercure dans le traitement des maladies vénériennes et prônant son remplacement par un remède à base végétale dont il était l'inventeur et qu'il gardait secret, il fut envoyé par le ministre de la guerre en mission d'expérimentation à l'Hôpital Militaire de Grenoble, en mai 1888. Une commission comprenant les médecins BLANC, GAGNON, (*) VILLARS, les chirurgiens ELISEE, HERAUD, BILON, NOEL et COLON, fut nommée pour contrôler l'expérimentation sur 28 soldats contaminés.

Le scientifique rigoriste et anticharlatan qu'était D. VILLARS flaira rapidement que, malgré ses titres et "sous les dehors d'un savant fanatique, MITTIE cachait le charlatanisme le plus éhonté et le plus pervers". Il décela et prouva qu'il employait en cachette le sublimé qu'il proscrivait véhémentement. Mais cette révélation scandaleuse ne plut pas à tout le monde. Outré, D. VILLARS nous rapporte ; "Qui l'aurait cru, le Président de cette commission, Monsieur GAGNON, courtisan adulateur, comme il aimait à être flatté lui-même, voyant MITTIE revêtu de la confiance du Ministre, n'hésita pas à nous abandonner pour se livrer à MITTIE. GAGNON entraîna HERAUD, "chirurgien-machiniste" des accouchements. Le Frère ELISEE s'était dévoué à MITTIE pour d'autres motifs d'orgueil personnel et d'intérêt monacal, car MITTIE avait promis son secret à cet ordre religieux. Autre horreur, GAGNON détestait les moines ; cette fois-ci il les servit bien"(N° 75). Mais les autres membres de la commission, surtout NOEL, chirurgien-major du régiment d'Australie en garnison, BILON et BLANC, doyen des médecins, reconnurent que "MITTIE avait employé des lotions avec du sublimé corrosif à 25 grains par pinte". MITTIE eut beau nier il fut confondu". "Le ministre, 2 ou 3 mois après, renvoya MITTIE de ses bureaux".

"Le combat avait été pénible et la conduite amère", mais "le triomphe fut complet".

(*) Grand-père de STENDHAL et futur Directeur de l'Ecole Secondaire de Médecins.

Ce triomphe, il ne lui fut pas loisible de le savourer longtemps, car il n'intervint qu'au printemps 1789, c'est-à-dire juste avant le déclaiement révolutionnaire. "Après cette crise violente, écrit-il rasséréné, est venue la Révolution". En fait, l'affaire MITTIE s'était déroulée alors que les Grenoblois avaient déjà déclenché le mouvement libertaire et le ci-devant VILLARS, quoique royaliste convaincu, non seulement n'en avait conçu aucune alarme, mais encore en approuvait les idées démocratiques et novatrices. Mieux même, cette Révolution exalta sa grande philanthropie et le poussa à écrire aux autorités nouvelles pour les féliciter, les encourager, leur prodiguer ses conseils et leur présenter ses plans de rénovation sanitaires. Dans un rapport adressé en 1790 (mais rédigé en 1789) à l'Assemblée Nationale Constituante, il dit : "La classe pauvre doit être considérée comme une maladie du corps politique. Si elle était abandonnée, elle deviendrait incurable et le ferait périr". Et, en médecin, il incite à multiplier les hospices dans les campagnes ; il propose une réforme des études médicales tendant à supprimer "l'espèce de schisme et de rivalité qui s'est introduite entre la chirurgie et la médecine" ; il suggère aussi des améliorations à apporter dans l'administration des hôpitaux et il préconise des moyens humanitaires pour empêcher la mendicité. A la même époque, le bruit courant que, faute de crédits, on va supprimer les différentes institutions médicales de la Ville, il présenta un "Mémoire à MM. les Membres du Département de l'Isère" sur les mêmes sujets, mais en insistant particulièrement sur les raisons médico-sociales et sociales qui militent en faveur non seulement du maintien, mais encore de la modernisation de l'Ecole de Chirurgie, du Jardin des Plantes et des Pépinières à Grenoble. En fait, l'Assemblée Départementale s'ouvrit à Vienna, le 3 novembre 1790 et y siégea jusqu'au 15 décembre. Séduite par les arguments de D. VILLARS, elle décida le maintien du dépôt de mendicité, de l'Ecole de Chirurgie, du cours d'accouchement et du Jardin Botanique, à condition qu'ils soient entretenus aux frais des trois départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes. C'est également en 1790, le 2 novembre, qu'il adressa "à MM. les Officiers Municipaux à Grenoble" une supplique en faveur des émigrés ; ce qui, vu les circonstances, ne manquait pas de courage... qu'en on juge :

"Me serait-il permis, Messieurs, de saisir cette occasion pour vous exprimer un vœu cher à mon cœur et que font tous les médecins amis de la paix et du bonheur de leurs semblables ?

"Grenoble a donné le premier exemple des élans du patriotisme. Les vexations de l'ancien régime forcèrent l'aménité naturelle de ses habitants à montrer leur indignation. Ce moyen extrême, mais nécessaire, a réussi : le patriotisme le plus pur, s'y est soutenu, mais il a été peut-être, osons le dire, quelquefois au-delà des justes limites nécessaires au fondement de notre Constitution. Qu'en est-il résulté : des terreurs paniques, des phanômes de contre-révolution qui, s'ils n'ont pas encouragé et grossi le nombre de nos ennemis, les ont réjouis aux dépens de notre Constitution même.

"La force, la raison et la justice sont pour la Révolution. Cette vérité est incontestable ; mais il est pénible, Messieurs, pour des âmes sensibles, de voir leurs frères émigrants fuir au loin par la peur, la pusillanimité, affaiblir ainsi le corps politique et finir par se déclarer ses ennemis.

"Comme chefs de la commune, je prends la liberté de vous demander, Messieurs, si une invitation à la paix et au retour des émigrants vers leur patrie, moyennant qu'ils y trouveront sûreté, protection et tranquillité, ne serait pas une action digne de votre loyauté et même de la bonne politique ?

"Il faut savoir pardonner, Messieurs, et il en coûte peu pour une aussi bonne cause. L'Assemblée Nationale nous a souvent donné des exemples de son indulgence et de sa générosité. Il me semble même qu'il ne devrait y avoir d'autres coupables punis qu'auprès de nos dignes représentants, et que ceux qui, au mépris de leurs décrets, ont volontairement et sciemment donné lieu à des complots anti-révolutionnaires.

"Je vous prie, Messieurs, d'excuser ces détails. Ils sont d'une âme sensible aux malheurs de tant de citoyens égarés, par leur intérêt propre, par la terreur ou par le défaut de bon conseil.

"J'ose espérer que vous les rappellerez par la douceur de votre administration et par l'impossibilité où il se verront bientôt de ne pouvoir être mieux ailleurs que parmi leurs anciens voisins. Votre indulgence, cette tolérance à leur égard, ne sauraient leur promettre l'impunité à l'avenir, ils

seront même punis de leurs fautes passées, par votre générosité à les oublier. Oui, Messieurs, dans le désespoir, il est presque aussi naturel à l'homme d'invoquer la punition de ses crimes que de s'y soustraire, sa conscience sans cesse les lui reproche ; il suffit que son exil volontaire ou forcé les luy ait rappelés".(*)

Il ne fait pas de doute que la noblesse et la générosité des sentiments qui se dégagent de cette lettre cadrent bien avec la sensibilité extrême de D. VILLARS et avec ce "doux sentiment" philanthropique qui, dit-il, le poussait "à tout braver pour s'élancer toujours au devant de ses semblables pour leur être utile". Cependant, connaissant les difficultés financières qui le tenaillaient à ce moment-là, on est en droit de supposer qu'un autre sentiment plus terre à terre le détermina à risquer ce plaidoyer en faveur des émigrés, mais en le faisant précéder habilement de ses protestations prorévolutionnaires.

En effet, pour pouvoir payer les 12 000 livres que coûtait l'édition des gros tomes de son chef-d'œuvre botanique "Histoire des Plantes du Dauphiné", il avait, en 1786, dû recourir à la souscription, car il ne gagnait que 1 800 livres par an. Le versement d'arrhes et les événements de 1789 le laissèrent sans fortune. Il confesse lui-même dans une lettre adressée à son ami et protecteur FRANCAIX de NANTES : "cette dépense, celle de mes voyages... ont absorbé tous mes moyens de fortune... la plupart des émigrés des environs avaient souscrit et retiré le premier volume ; les trois suivants ne sont restés". Quoi de plus humain de sa part que de chercher à redresser sa propre situation tout en rendant service?

Lorsque la Révolution commence, le philanthrope et démocrate VILLARS ne s'inquiète pas, n'est-il pas inscrit au rôle des citoyens électeurs et éligibles qui doivent concourir à la formation de la nouvelle municipalité (qui compte plusieurs médecins) ? C'est pourquoi il peut écrire placidement :

(*) Archives Municipales, 9 F (liasse) lettre autographe - Texte reproduit ci-dessus emprunté à BORDIER - La Médecine à Grenoble - (N° 48, p. 151).

"j'ai conservé ma place et la confiance, même auprès d'ALBITE (?) et de DUBOIS GRANCEY". (*)

Mais un mois avant son remplacement par la Convention, l'Assemblée législative publie son fameux ~~et stupide~~ décret du 18 août 1792 qui supprime les Universités, les Facultés et Ecoles, les Corps Savants, les titres et privilèges des médecins, des chirurgiens et des apothicaires ! "Notre petite Ecole de 1771 a cessé de vivre" dit BORDIER. En effet, les cours de cette Ecole sont supprimés, à l'exception de celui d'accouchement, l'Hôpital Militaire est annexé à l'Hôpital Civil administré par les laïques et les Pères de la Charité se dispersent. Heureusement pour lui, D. VILLARS conserve son titre, ses fonctions et sa solde de médecin-chef militaire, mais ^{seulement} pour le temps que durera la guerre. Bien que celle-ci ne cessât pas, il est "commissonné" à nouveau le 26 décembre 1794, comme Médecin-titulaire de l'Hôpital de Grenoble (puis confirmé en cette qualité, le 21 avril 1800, par le Premier Consul, puis enfin le 4 février 1802).

Durant toute la période révolutionnaire, VILLARS, malgré tout, mena une vie scientifique intense. Sans parler de ses nombreux travaux botanistiques et des honneurs qu'ils lui valurent, il publia d'intéressants mémoires sur les maladies épidémiques ou non qu'il eut à soigner à l'hôpital militaire sur les diagnostics à porter sur les actes de décès, ainsi que sur l'administration des hôpitaux Grenoblois.

Avec l'avènement du Directoire coïncida partout un réveil manifeste des besoins scientifiques et intellectuels. A Grenoble, la défunte Académie Delphinale réapparut en 1795 sous le nom de Société des Sciences et des Arts (dont VILLARS, Associé National de l'Institut des Sciences et des Arts, fut élu Président) ; on créa en 1797 la Société de Santé, filiale de celle de Paris, dont il était membre associé, de même qu'il fut élu membre correspondant de la Société de Médecine de Paris et correspondant de la Société des Amis médecins de Lyon (1796). Le funeste décret du 18 août 1792 n'étant plus appliqué, l'enseignement médical et chirurgical reprit modestement au sein de l'hôpital et à cette occasion, VILLARS rédigea deux ouvrages didactiques destinés aux étudiants en médecine (1796 et 1797). Tout semblait donc le porter à l'optimisme, lorsque, dans son service hospitalier, éclata un nouveau et terrible scandale qui le mortifia considérablement. Laissons-le raconter lui-même ce qu'il en fut.

(*) Conventionnel ayant cruellement réprimé la révolte royaliste de Lyon en 1793.

- Affaire CABANNE-VILLARS au Conseil de Guerre :

On était en 1798 ; une très sévère épidémie de typhus avait décimé les colonnes de prisonniers autrichiens (*) que l'Armée d'Italie commandée par BONAPARTE avait évacué sur la France. Les populations de Grenoble et des régions traversées par les convois en avaient été prises de frayeur panique. Lorsqu'à St MARCELLIN courut le bruit que des médecins militaires de Grenoble délivraient des exemptions aux "réquisitionnaires" contre de l'argent. L'opinion publique fut ébranlée et un Commissaire du Gouvernement crut devoir engager des poursuites contre le chirurgien-chef CABANNE, adjoint de VILLARS.

Voici ce qu'il en dit lui-même dans son autobiographie :

"Le recrutement des conscrits, nous préparait une crise nouvelle. Ces malheureux jeunes gens, persécutés dans leurs cantons, ne pouvant trouver de moyens d'exemption, se mutilaient, s'écorchaient, cherchaient à tromper en simulant ou inventant des maladies. Lorsqu'ils nous eurent mis en garde contre leurs ruses, ils eurent recours à des faussaires qui surent assez bien contrefaire nos signatures ; d'un autre côté, quelques uns étaient parvenus à nous tromper, soit en envoyant des malades sous leur nom et à leur place, soit pour des maladies vraiment douteuses. Il y en eut un qui osa dire avoir donné 72 F à M. CABANNE pour un délai de 2 mois (cette dénonciation ne portait que sur le chirurgien CABANNE ; le Dr V... ne voulut pas abandonner son collègue Chirurgien-en-Chef de l'Hôpital dont il était le Médecin ; il voulut partager son sort parce qu'il le croyait innocent. Cette loyale et généreuse intervention du Médecin vertueux sauva son Collègue et triompha des soupçons du public contre M. CABANNE).^(**) Il était pauvre, mais lâche au point que, les 2 mois expirés, il se coupa le doigt index de la main droite. Tant de faits et de calomnies déterminèrent le Commissaire du Gouvernement IMBERT à nous dénoncer. Il fallut le 12 Thermidor an VII, après 6 mois de délai et de recherches inquisitoriales, pour être livrés à une Commission Militaire et nous asseoir sur les sellettes où j'avais vu JOMARE et autres scélérats ou assassins. Je défendis CABANNE seul étant accusé quoique collectivement et il n'y eut pas lieu à accusation contre nous".

(*) Voir dans la 2ème partie, l'analyse du "Mémoire sur une fièvre putride et soporeuse... etc" (N° 16)

(**) Ces phrases entre parenthèses sont inscrites en marge de l'autobiographie de VILLARS. Elles ont été ajoutées après sa mort par son fils.

Nous avons pu retrouver et consulter le dossier original de cette affaire intitulée "Jugement rendu par le premier Conseil de Guerre séant à Grenoble, qui acquitte Dominique VILLARS et Antoine CABANNE" (N° 3). Il comprend, outre la description minutieuse du procès, 39 pièces à charge et à décharge. Bien que leur innocence paraisse évidente, on sent le malsain désir de l'accusation de livrer des coupables à la vindicte publique survoltée par l'excitation des clubs, les bouleversements politiques, la guerre et ses multiples misères, les angoisses, etc. Mais, heureusement, à la majorité des voix des jurés, ils furent déclarés non coupables.

Il nous semble très intéressant d'ajouter, avant d'en terminer avec cette lamentable affaire, que dans le document autographe de BERNADOTTE, écrit en 1828, concernant VILLARS, que l'on nous a transmis, celui-ci rappelle qu'étant ministre de la guerre, il est intervenu, sur la demande de protection de l'intéressé et a fait pression sur le Conseil de Guerre.

Hélas, ce fut encore une victoire à la Pyrrhus, ^{à nouveau} car/se développa à Grenoble à ce moment-là ⁽¹⁷⁹⁹⁾ une très ^{meurtrière} ~~puissante~~ épidémie de typhus apportée par les troupes ^{d'Italie} en retraite ~~et les prisonniers autrichiens~~ que, vu leur nombre considérable, on dut répartir chez les habitants. Plusieurs auteurs, dont VILLARS, et surtout LAUGIER, décrivirent avec un effrayant réalisme cette furieuse épidémie qui débuta en l'an VII. Les médecins de la ville payèrent largement leur tribut à l'épidémie. VILLARS et CABANNE furent atteints et l'infortuné CABANNE en mourut. Dans son autobiographie, nous lisons ceci à ce propos : "En l'an VIII, par suite des mêmes malheurs de SCHERER, une épidémie affreuse désola Grenoble et ses routes infectées par l'armée manquant de tout. Déjà en l'an V, les 22 000 prisonniers autrichiens faits par le Général BONAPARTE nous avaient infectés. Je ne le fus pas, ni CABANNE ; mais il mourut et mon fils et moi fûmes dangereusement atteints en l'an VIII".

Moralement meurtri par l'odieuse affaire des poursuites calomnieuses et par la mort de son ami CABANNE ; très affaibli physiquement par le grave typhus qu'il subit, VILLARS vit sa santé chanceler tout au long de l'an IX (c'est-à-dire 1800-1801) : asthme, eczéma suintant des jambes, gravelle, etc.

Comme à cette époque trouble, l'ex-Ecole de Chirurgie ne survivait que par des cours irréguliers professés bénévolement par les hospitaliers, VILLARS put assurer ses charges quand sa santé le lui permettait.

En l'an XI (1802), sa santé étant apparemment rétablie, il prononça un discours sur les études médicales à une séance solennelle de la Société de Santé qui s'efforça à faire rétablir l'ancienne Ecole de Chirurgie. Ce que réalisa l'arrêté préfectoral du 29 frimaire an XI (16 Janvier 1803). La nouvelle Ecole comprit 3 directeurs (GAGNON, LAUGIER, MOUCHET), 12 professeurs titulaires, dont VILLARS père (Médecine clinique) et VILLARS fils (*) (maladies des os, bandages) et 2 suppléants.

En outre,
La loi du 10 mars 1803 sur l'exercice de la médecine portait création du corps des Officiers de Santé et rétablit les titres et privilèges médicaux qui avaient été supprimés en 1792. En application de cette loi, les postulants à ce rétablissement devaient présenter leurs titres à la Préfecture pour homologation. VILLARS fit partie de la liste des 17 praticiens grenoblois qui déposèrent leurs parchemins.

Une fois encore l'adversité frappe à nouveau VILLARS, réconforté par la réintégration dans ses titres et grades et par sa récente nomination à la Chaire de Médecine Clinique.

Une décision gouvernementale ayant supprimé certains hôpitaux militaires, dont celui de Grenoble, sa "commission" de médecin militaire fut annulée. En outre, l'administration de l'Hôpital Civil, qui avait pris en charge les soins aux militaires, finit, après un an de tergiversations et d'intrigues, par écarter sa candidature à un poste de Chef de Service. De ces faits, sa carrière médicale fut totalement et brutalement brisée. Voici en quels termes il relate cette catastrophe :

En l'an XI, le gouvernement lassé des dépenses, des vols et des détails des Hôpitaux Militaires, supprima celui de Grenoble qui déjà existait depuis plus d'un siècle. Le soin des militaires malades fut confié à l'administration de l'Hospice Civil. Celle-ci, composée de gens d'affaires, me refusa la confiance tout en me remerciant poliment, crainte de manquer à celle qu'elle devait

(*) Dominique VILLARS fils est né à LE NOYER en 1774. Il était chirurgien militaire à l'Armée d'Italie. Il soutint une thèse de doctorat en médecine à Turin (département français du Pô) le 27 prairial An X.

aux Officiers de Santé de l'Hospice Civil. - Nouvelle intrigue du vieux médecin GAGNON qui, sans paraître, mit en avant le procureur REVOL, ayant l'air lui-même de s'apitoyer sur mon sort et de parler lui-même en ma faveur. Le jeune TROUSSET, dévoué à GAGNON autant qu'à la sotte vanité de posséder cette place, ne craignit ni la honte de l'injustice, ni la tâche de l'ingratitude, ayant été mon élève. - Dès ce moment, j'écrivis au Conseiller d'Etat BRUNNOR qui le service de l'Hôpital venant de m'être refusé, je lui demandais une retraite ou une autre place".

Comme tous ces avatars ne concernèrent que le médecin et nullement le botaniste, puisqu'au contraire, durant cette même période, celui-ci ne cessa de s'affirmer et de mériter de nouveaux et prestigieux titres et honneurs, on est en droit de se demander quels sont les raisons réelles qui motivèrent son ostracisme et entraînent sa ruine.

A notre avis, la profonde altération que subit son caractère durant cette terrible période révolutionnaire est à incriminer en premier lieu. Lui, si foncièrement bon, optimiste, philanthrope et amène était devenu intolérant, acariâtre, sombre, récriminateur, d'une susceptibilité malade et même parfois agressif ; en un mot il était devenu insociable. Le milieu hospitalier, administratif ou technique excita, à juste titre, sa verve critique acide et son intransigeance morale et scientifique ; mais cela lui valut de solides rancunes et de perfides inimitiés. De plus, sa haute valeur scientifique encyclopédique et sa gloire botanistique allumèrent dans le milieu médical d'incroyables jalousies. On conçoit sans peine que, vu les bouleversements politiques, l'atmosphère d'émeutes, de guerre et d'épidémies dans lesquels il vécut, vu les graves ennuis matériels et de santé de lui-même ou des siens qui ne cessèrent de l'accabler, vu l'intense tension nerveuse qu'exigeaient ses travaux, ses recherches et ses multiples charges, vu enfin les blessures morales qui lui furent infligées lors des malheureuses affaires dans lesquelles il fut mêlé, on conçoit sans peine, disons-nous, qu'il ait pu, par moments, être épuisé nerveusement et réagir morbide ou avec excès. Autour de lui, surtout dans le milieu médical et administratif de l'hôpital, la coalition des inimitiés, des rancœurs, des rancunes et

des jalousies ne cessa de croître et de se manifester de plus en plus, on sait comment. VILLARS se rendant compte alors de l'hostilité générale de ses collègues et confrères, abandonna ses projets de recourir à ses hautes protections à Paris pour se faire imposer ; mais au contraire les sollicita pour quitter ce milieu hostile et méprisé soit par une mise à la retraite, soit par une mutation.

A la fin de 1803, sa situation est vraiment désespérée. A 58 ans, après un quart de siècle de fonctions hospitalières, le voilà remercié brutalement, renié par la plupart de ses confrères, dépouillé de son logement et sans pension de retraite. Sa clientèle en ville, vu ses fréquents déplacements et ses absorbants travaux botanistiques, est insignifiante. Sa situation financière est angoissante. L'édition de son chef d'œuvre "Histoire des Plantes du Dauphiné" ne lui a laissé que des dettes et des invendus. C'est foudroyé par l'adversité, qu'il écrit le 16 octobre 1803 à son collègue botaniste et ami LAPEYROUSE pour lui confier sa détresse : "L'hôpital de Grenoble a été supprimé.... Le Lycée va être réorganisé ; point de professeur d'histoire naturelle.... Je ne verrai peut-être réduit à rentrer dans nos montagnes des Hautes-Alpes pour y végéter. Mes livres, mes seules épargnes vont être un embarras ; il me faudra les vendre ou les donner en partie". Il alerte de même, plein d'amertume et d'angoisse, son ami et protecteur le Conseiller d'Etat FRANCAIS de NANTES qui, le 19 janvier 1804, lui répond : "... vous devenez un peu vaporeux et mélancolique. Cependant, vous serez payé pour l'an XIII (1803) comme par le passé. C'est moi qui vous le garantis et quant à l'an XIII, vous serez le chef d'une Ecole Spéciale d'Histoire Naturelle à Grenoble ou Genève ; je ferai tout au monde pour que ce soit à Grenoble. Un peu de patience et de ce calme que vous recommandez comme philosophe et que vous n'éprouvez pas comme homme. Pauvre philosophe ! Adieu. - FOURCROY, (*) à côté de qui je vous écris, ne vous oublie pas. Il a lu votre lettre" (N° 75).

Mais alors que durant toute l'année 1804, on s'affaire en hauts lieux à Paris pour le recaser, son pessimisme et son impécuniosité aigue lui font perdre patience et il prend la décision et les dispositions nécessaires pour partir se réfugier et se terrer dans sa ferme natale pour y vivre chichement de la pauvre clientèle montagnarde, tout en continuant à herboriser.

(*) Chimiste - Directeur Général de l'Instruction Publique.

C'est à ce moment critique que ses amis et protecteurs de Paris lui apprirent que, mis au courant de sa situation, les professeurs de l'École de Santé de Strasbourg, connaissant sa haute valeur scientifique, le réclamaient d'un mouvement spontané et unanime pour occuper la chaire de Botanique ^{vacante} /! C'est avec la joie et l'émotion que l'on s'imagine sans peine, qu'il s'empresse ^{tout d'abord} d'acquiescer. FOURCROY ne perdit pas de temps pour officialiser sa nomination et la lui offrir comme étrennes. C'est par décret du ministre de l'Intérieur qu'au nom de l'Empereur, VILLARS fut nommé le 4 pluviôse an XIII (24 janvier 1805), professeur de Botanique à l'École Spéciale de Médecine de Strasbourg. Cependant, si grave était sa détresse morale, qu'il ne put pas s'adonner pleinement au plaisir sans mélange de savourer cette miraculeuse résurrection. Sa neurasthénie ^{liquor} lui fit trouver des prétextes d'insatisfaction. Ainsi dans une lettre adressée le 18 janvier à LAPEYROUSE, il confesse : "je vais à Strasbourg. La ville de Grenoble, après trente ans de séjour, m'a laissé sans hôpital et sans logement... Cela me détache de mes amis, de mes habitudes, de mes chères plantes".

Par ailleurs, obnubilé par sa pauvreté et sa hantise d'avoir à liquider sa bibliothèque, il en arriva à maudire sa bienheureuse mutation, la traiter d'exil et même présumer d'être obligé pécuniairement de la refuser. Il est de fait que son dénuement était alors si réel et si grand que, nous dit A. REY, "il allait être obligé de vendre une partie de ses livres (4 000 volumes) pour subvenir aux frais de son déplacement (à Strasbourg), lorsque le docteur ROME (médecin du dépôt de mendicité et son ami), pour lui épargner semblable sacrifice, lui avança la somme nécessaire".

Ce généreux "dépannage" ainsi que l'annonce qu'il serait confortablement logé (ce qui lui permettrait d'emmener sa famille) à Strasbourg, le rassérénèrent et lui permirent d'effectuer son déménagement et son départ dans des conditions normales. Ce dernier eut lieu, entouré de quelques amis fidèles le 8 germinal an XIII (29 mars 1805).

Quelques jours auparavant, c'est-à-dire le 20 ventose an XIII (11 mars 1805) il rédigea une longue et pathétique lettre d'adieu aux habitants de Grenoble. Elle fut publiée le 3 germinal (24 mars 1805) et simultanément dans les Annales du Département de l'Isère et dans le Journal de Grenoble.

Certains ont dit que c'est de gaieté de coeur que Grenoble "éloignait d'elle une illustration, un homme utile et de plus essentiellement bon". D'autres qu'il "laissa des regrets unanimes parmi les concitoyens dont il se séparait. Il est bien certain qu'ils ne sauraient l'avoir regretté autant qu'il méritait de l'être" (N° 85).

Faut-il interpréter comme une manifestation d'un certain remord tardif et tout platonique, l'inscription de son nom parmi la liste des professeurs chargée des Cours Pratiques de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie établie en Octobre 1807 ? BORDIER, (*) qui publie cette liste à la suite du programme de ces cours signés par le Préfet, nous rappelle que ces Cours Pratiques ont été créés par le fameux décret napoléonien signé à Berlin le 20 novembre 1806 et établis dans l'Hospice Civil pour l'instruction des candidats Officiers de Santé "ayant quelques lumières supérieures à celles du commun des hommes".

Avec le recul du temps, nous savons que les seuls responsables de ces stupides et lamentables différends qui dressèrent haineusement les uns contre les autres des personnalités également estimables, ce furent les atroces bouleversements politiques, les guerres et leurs cortèges de malheurs qui meurtrirent la France et notre région en cette cruelle époque. Grenoble et VILLARS n'en furent que les victimes.

(*) La Médecine à Grenoble - (N° 48, p. 190).

30- PERIODE STRASBOURGEOISE (1805-1814)

Lorsque, le 13 Germinal de l'an XIII (3 avril 1805), la diligence déposa Dominique VILLARS dans la cour de l'hôtel du Grand Cerf, Strasbourg, essentiellement guerrière, n'avait pas encore repris son rang de ville universitaire et siège d'une Faculté de Médecine, perdus 13 ans auparavant.

Depuis la création, en 1567, de son Académie Protestante, Strasbourg possédait avec fierté une Faculté de Médecine dont l'éclat et la renommée s'étendaient loin au-delà du Rhin et Louis XIV, en annexant l'Alsace par le traité de Westphalie (1648), lui avait conservé malgré sa confession protestante, ses rang, titre et privilèges. Cette situation se prolongea jusqu'au 18 Août 1792, c'est-à-dire jusqu'au jour où la Convention décida de faire table rase de l'organisation de l'Enseignement qui, sous l'Ancien Régime, était le monopole des ecclésiastiques. C'est ainsi que les 18 Facultés de médecine existant en France furent fermées, sans faire d'exception pour celle protestante de Strasbourg. Mais, la France, constamment en guerre à cette époque, avait grand besoin de médecins et de chirurgiens aux Armées ; aussi, sur la proposition de FOURCROY, lui-même médecin et membre du Comité de Santé Public, la 1ère République décida, le 4 décembre 1794, la création de trois Ecoles de Santé (Paris, Montpellier et Strasbourg), à vocation militaire et destinées à former des "Elèves de la Patrie" pour les Armées. Pour débiter, l'Ecole de Santé de Strasbourg compta 100 étudiants et bientôt, c'est-à-dire dès 1795, l'effectif dépassa plusieurs centaines parce qu'en avait dû décider d'y admettre aussi des étudiants civils pour les besoins, non moins pressants, de la population. L'année suivante, l'Ecole de Santé fut transformée en Ecole de Médecine, c'est-à-dire en établissement dépendant du Ministère de l'Intérieur, dispensant un enseignement théorique, pratique et clinique aux étudiants civils ou militaires et conférant à la fin des études et après des examens sérieux des certificats dits provisoires, parce qu'en 1803, ils furent remplacés par des diplômes de Médecin ou de Chirurgien ou même d'Officier de Santé.

En reconnaissance des éminents services militaires rendus par l'Ecole de Strasbourg durant cette longue et épuisante période guerrière, NAPOLEON avait promis, dès après son sacre, de promouvoir son Ecole et de lui redonner son rang de Faculté, dès que la profonde réorganisation de l'Enseignement qu'il projetait serait officialisée.

Ainsi donc, lorsqu'en 1805, Dominique VILLARS fut nommé à Strasbourg, cette ville n'était encore le siège que d'une des trois Ecoles de Médecine ; c'est pourquoi le décret du 4 pluviôse an XIII, dont on peut lire la copie dans le chapitre des documents, a été pris, au nom de l'Empereur, par le Ministre de l'Intérieur (car l'Université n'existait pas encore) et mentionne qu'il s'agit encore de l'Ecole "Spéciale" de Médecine de Strasbourg. L'université napoléonienne fut créée l'année suivante (1806) et les Ecoles de Médecine (évidemment, dont celle de Strasbourg) purent alors être promues au rang de Facultés et être intégrées dans l'Université dépendant de l'Instruction Publique. Ce qui advint en 1808. Dorénavant, la fusion des médecins et des chirurgiens, des civils et des militaires, fut réalisée dans l'unique diplôme de doctorat en médecine, délivré à la fin d'un enseignement théorique, pratique et clinique dispensé en faculté et dans les hôpitaux (création de l'internat et de l'externat). Pour affirmer la valeur des Etudes Médicales réformées, un décret (17 mars 1808) fit obligation à tous les Professeurs de Faculté de Médecine d'être titulaire du diplôme rénové de Docteur en Médecine. Quant à ceux qui avaient obtenu ce diplôme sous l'Ancien Régime, ils furent soumis à une enquête sur leurs capacités, leur bonne conduite et leurs services dans l'Enseignement concluant à la confirmation ou non de leur grade universitaire antérieur. C'est précisément ce qu'il advint positivement à D. VILLARS (*) en 1810.

Du fait des conditions et circonstances particulières à Strasbourg, il ne fut plus question pour Dominique VILLARS d'exercer, en dehors de sa chaire de Botanique médicale, des fonctions hospitalières et cliniques ; ce qui sera pour lui une énorme chance, car, l'horrible invidia medicorum, n'ayant plus de raison d'exister, Dominique VILLARS sera accueilli avec cordialité par ses

(*) Voir le document officiel reproduit in fine.

nouveaux collègues qui, appréciant, non seulement sa valeur, sa renommée, ses titres et travaux scientifiques (dont l'éclat rejaillissait sur eux) ; mais encore ses attachantes qualités de coeur et d'esprit, ainsi que ses remarquables dons d'organisation et d'administration, l'élirent, aussitôt et d'abord, Directeur ; puis Doyen, dès l'érection de l'Ecole en Faculté, soit premier doyen de la période post-révolutionnaire ; et, plus tard, firent campagne pour le faire accéder aux hautes fonctions de Recteur. "Ils voudraient ne voir Recteur, écrit-il modestement ; quant à moi, je ne crains, ni ne désire l'être et je suis bien content d'être à la tête d'une des Facultés dont je suis le dernier venu". Il fut chargé néanmoins par intérim des fonctions de Recteur, mais malgré les pressions réitérées de ses nombreux amis, il eût la sagesse (et peut-être aussi la claire appréciation de l'état déclinant de sa santé) de refuser la fonction complète et définitive.

Quelques jours après son arrivée dans la capitale alsacienne, il entreprit avec entrain son emménagement dans l'appartement de fonction qui lui était réservé dans les bâtiments mêmes de l'Ecole. Très satisfait de ce logement et du cordial accueil de ses nouveaux collègues, il s'empressa de faire venir sa femme et ses enfants (sauf Dominique, alors chirurgien-chef de l'hôpital militaire d'Alexandrie) pour s'installer définitivement et mener dorénavant une vie bourgeoise, calme et confortable. Très rapidement, il redevint gai, bon, aimable, libéral et optimiste et oubliâ bien vite les vilénies de Grenoble et ses rancœurs.

Avec la même euphorique activité, il organisa, dès son arrivée, sa vie professionnelle, son laboratoire, sa bibliothèque, son herbier et créa, en 1807, un nouveau Jardin des Plantes (l'actuel). Il prépara minutieusement sa fameuse et retentissante Leçon Inaugurale, régénéra ses enseignements théorique et pratique et se livra à fond à sa passion pour ses "chères plantes". Deux ans après son arrivée, il décrit ainsi son emploi du temps : "... Je donne 4 leçons d'une heure (par semaine) pendant 4 mois de cours ; les trois autres jours et les 3 mois (restant), je les emploie à des courses (d'herborisation), à arranger mes herbiers entassés comme les trésors d'un avare, sans jamais avoir pu (prendre le temps de) les soigner".

Mais, pour un homme aussi actif et aussi curieux de tout, ces occupations botaniques, ainsi que la rédaction des notes et mémoires (dont un catalogue des plantes de la région alsacienne semblable à celui du Dauphiné) qu'elle sous-entend, ne sont pas suffisamment absorbantes, d'autant plus qu'"ici, je ne vois pas de malades ; j'ai du temps ; j'en profite". A quoi en profite-t-il ? Mais à se livrer à divers travaux de recherches (tels ceux sur la microscopie), à rédiger des mémoires et notes sur des sujets médicaux ou paramédicaux les plus divers, comme en témoigne le chapitre qui leurs sont consacrés ; à aller rendre visite à ses collègues, amis et protecteurs parisiens ; soit même à écrire et réécrire son autobiographie et son testament ou s'occuper (enfin) de son intérieur, de sa femme, de ses enfants et petits enfants.

Mais, à toutes ces activités et occupations scientifiques, professorales ou familiales, il adjoindra bientôt celles de l'administration de l'Etablissement, Ecole ou Faculté, qu'il dirige depuis presque son arrivée. Les vicissitudes de sa carrière et de ses fonctions à Grenoble, ont vivifié et développé en lui, on l'a vu, ses dons innés d'administrateur et d'organisateur. A Grenoble, ils lui servaient à dénoncer, critiquer les défauts, les abus et les vices ; à Strasbourg, ils vont lui permettre de doter sa faculté d'une administration et d'un enseignement modèles. Là est la véritable raison pour laquelle il lui fut donné d'occuper d'une manière continue et inamovible le fauteuil directorial ou décanal de son Etablissement jusqu'à ce que la maladie vienne y mettre un terme dans les circonstances que son panégyriste Armand REY, professeur à l'Ecole Secondaire de Grenoble, rapporte, en 1865, dans les termes suivants :

"Il avait été chargé par intérim des fonctions de Recteur dont il avait refusé le titre définitif, lorsqu'il fut frappé de paralysie du bras et de la jambe gauches et cependant, il n'en continua pas moins ses leçons. On le vit longtemps s'aidant d'une canne, traverser péniblement la cour de la Faculté pour se rendre à l'amphithéâtre jusqu'au jour où, ses forces trahissant son courage, il fut obligé de renoncer à l'enseignement".

L'accident dont il est question est un ictus qui eut lieu au début de 1812 et qui entraîna une hémiplegie non pas gauche, mais droite. La preuve en est qu'après une période de paralysie totale, puis régressive, il put, d'une part reprendre petit à petit l'usage de sa main droite et, en décembre 1813, écrire en tremblottant le cinquième et ultime texte de son testament ; et d'autre part, réapprendre, avec l'aide d'une canne, à marcher. Tout ceci laisse à penser que cette hémorragie cérébrale fut peu abondante, puisqu'à la fin de la même année, il pouvait aller à Paris rendre une fois encore visite à ses fidèles amis. L'un d'eux, le Dr BAILLY, membre de l'Académie Impériale de Médecine, rapporta en ces termes, l'état de Dominique VILLARS à cette époque :

"... Ce fut là que j'eus le bonheur de le recevoir. Ma joie fut mêlée d'inquiétude, car je m'aperçus qu'il traînait un peu la jambe, frappée d'œdème. Cependant, son activité était encore si étonnante que souvent il partait à pied de la rue du Temple pour aller visiter ses collègues et amis du Jardin des Plantes."

S'il est bien possible que lui-même ait ressenti intérieurement les prodromes de la maladie et de l'accident qui le guettaient, par contre, il est toujours resté muet à ce sujet et rien dans son comportement ne le laissait deviner à son entourage. Vu la fermeté et la noblesse de son caractère, cela ne doit pas nous étonner.

Il accomplissait normalement ses fonctions multiples. C'était un homme ni sanguin, ni pléthorique, de taille modeste, mais de constitution robuste et résistante comme les montagnards de sa race et comme le prouvent ses incessantes randonnées botanistiques. S'il buvait du vin (et rarement de la bière), c'était avec modération. Son régime était d'autant plus frugal qu'il évitait certains mets qu'il accusait de déclencher des crises de "dardres suintantes" et de cet asthme qu'il traîna toute sa vie.

En se référant à différentes sources (de MANTHYER, BORDIER, etc) et surtout à son autobiographie, on peut découvrir et rappeler plusieurs accros que subit sa santé au cours de sa vie. Nous savons ainsi :

qu'à l'âge de 2 ans, il contracta une variole bénigne qui ne laissa que peu de traces ;

qu'à l'âge de 4 ans, une "gale pustuleuse et infectée" le fit fortement et longtemps souffrir ;

qu'à l'âge de 17 ans (1762), c'est-à-dire 3 ans après la mort de son père le créant chef de famille, une "maladie hivernale" subite, aigue et sévère faillit l'emporter. C'est alors qu'il rédigea, presque à l'agonie, son premier testament ;

que 6 ans plus tard (1768), il établit dans des conditions semblables son deuxième testament.

Dans son autobiographie, il écrit : en 1786, "j'essayai une fièvre bilieuse d'été qui de continue, devint rémittente et enfin intermittente. Elle me laissa un engorgement de la rate depuis le mois d'août jusqu'au mois de mars 87".

Curieusement, il mentionne à peine la très grave typhus qu'il contracta lors de la légendaire épidémie de 1799 et dont il réchappa miraculeusement "malgré l'état de fatigue considérable où il se trouvait depuis un voyage qu'il avait fait à Paris" nous dit BORDIER.

Par contre, VILLARS n'oublie pas de signaler l'année suivante : "je fus asthmatique pendant 6 mois (suite d'un accès de fièvre), puis ma "gale" aux jambes, traitée 8 à 15 jours après avec du soufre et l'onguent citrin, une "dartre" aux cuisses en fut la crise ; mais la vessie fut gênée au point que je crus avoir la pierre et elle n'a pu reprendre depuis tout son ressort". Après 1800, nous n'avons recueilli aucun élément concernant sa santé, sinon qu'il était nerveusement déprimé par ses avatares grenoblois.

Quant à ses antécédents héréditaires, nous ne savons rien sinon que son père "sanguin, robuste et vif" est mort à l'âge de 40 ans (1759) d'une "rapide fièvre pleurétique".

Vu l'étrangeté du vocabulaire symptomatologique de l'époque, nous ne pouvons souvent préciser les affections dont il fut atteint. On reconnaît bien la nature pneumonique ou bronchopneumonique des deux maladies hivernales de 1762 et de 1768, le typhus de 1799 ; mais qu'en était-il exactement de cette "fièvre bilieuse d'été avec splénomégalie" ? Une méliococcie ? Ou plutôt un paludisme ? Que penser de cette "gale pustuleuse" et de cette "derite", sinon qu'en les rapprochant de l'asthme chronique et des complications urinaires, on peut évoquer les manifestations allergiques des arthritiques. Cette dernière supposition aurait au moins l'avantage de pouvoir expliquer la pathogénie de son hémorragie cérébrale.

S'il est exact qu'en fin 1812, en 1813 et jusqu'au début de 1814, il a pu reprendre, grâce à sa farouche volonté, ses occupations de doyen, son enseignement, quelques travaux de recherches botaniques et même la rédaction de certaines notes, de son autobiographie ou de son ultime testament,^(*) il n'en est pas moins vrai qu'il le faisait de plus en plus difficilement. Ainsi, FODERE décrit dans une notice nécrologique de 1815 : "Vous l'avez vu, accablé d'infirmités et à demi-parclus, se trainer dans cette enceinte pour y donner son "cours de littérature médicale"..... ou pour gagner son bureau de doyen".

Quoiqu'il en fut, le 27 juin 1814, il était terrassé définitivement par une deuxième hémorragie cérébrale foudroyante.

La France étant alors envahie et Strasbourg occupé par les Impériaux, ses obsèques furent conduites sans grande pompe. Cependant, sa mort, bien que prévue, gausa les plus vifs regrets à ses parents, à ses collègues et en un mot à tous ceux qui avaient pu l'apprécier comme homme, comme collègue et comme

(*) Les dernières retouches, tremblées et parfois même illisibles ont été apportées 5 mois avant sa mort. Le texte de son autobiographie, écrit sur papiers à en-tête de la Faculté de Strasbourg, est muet sur sa période strasbourgeoise.

savant. Une lettre d'invitation à venir le 29 à neuf heures et demie s'assembler autour de son cercueil exposé dans la Salle de la Faculté de Droit à l'Académie fut envoyée par l'Université. Vu les circonstances, il fut conduit à sa dernière demeure et inhumé dans la plus grande simplicité dans le cimetière de l'Ouest, route de Kehl. Sa sépulture ne fut qu'un simple tertre de terre sur lequel fut fichée une schématique croix de bois, portant, peint à la main, l'épitaphe réglementaire d'état-civil. Cependant, on y accrocha une couronne que ses amis, collègues et élèves tressèrent uniquement avec des fleurs qu'il avait déterminées et qui portaient son nom.

Quatre ans seulement après, il n'était déjà plus possible de repérer l'endroit précis où il avait été enterré ! Toutes les recherches entreprises par la suite, s'avérèrent d'autant plus vaines que, depuis lors, l'emplacement du cimetière et même le site où il se trouvait ont été complètement bouleversés et transformés par les nécessités militaires et guerrières et les travaux d'urbanisme.

Puis, au cours du XIXème siècle, son glorieux souvenir subit la loi commune de l'effacement et de l'oubli progressif, au fur et à mesure que disparaissaient à leur tour, ses amis contemporains ou ses admirateurs dans les générations suivantes ; ou que les progrès continus des sciences périmentaient ses travaux.

"Sic transit gloria mundi".(*)

Il ne reste plus du souvenir du médecin, de l'enseignant théorique et clinique, de l'organisateur des études médicales et des hôpitaux, de l'académicien prestigieux qu'il fut, que le riche legs de ses papiers intimes transmis au Fonds Dauphinois par ses ultimes descendants, les GAUTHIER-VILLARS et que certains documents officiels, travaux manuscrits ou publiés, et souvenirs rassemblés et gardés dévotement dans le musée de la Faculté de Médecine de Strasbourg.

(*) Il en eut été certainement de même pour BERNARDIN de St PIERRE qui fut également un botaniste émérite, directeur du Jardin Royal des Plantes Médicinales (à la mort de BUFFON), académicien et qui mourut aussi en 1814, si la littérature, avec le populaire roman "Paul et Virginie", ne l'avait pas sauvé de l'oubli.

DEUXIEME CHAPITRE

OEUVRE MEDICALE DE Dominique VILLARS

Il est un fait certain, c'est que l'oeuvre médicale de D. VILLARS n'a jamais été ni sélectionnée, ni analysée. Nulle part, en effet, parmi les biographies, thèses, articles, discours ou études le concernant, même ceux rédigés par des confrères, on ne trouve de relation consacrée à sa carrière et a fortiori à ses productions médicales. Au mieux, dans certaines de ces études qui analysent le scientifique sous toutes ses faces, on évoque bien, éventuellement et par ci par là, quelques anecdotes marquantes relatives au médecin - tel celui de son passage comme élève à l'Ecole de Chirurgie des Pères de Grenoble, ou celle de sa guérison miraculeuse de BERNADOTTE, ou encore et surtout celles de son décanat à Strasbourg -, on cite même parfois de rares titres de mémoires qui lui ont valu quelques récompenses et élections honorifiques de nature médicale ; mais d'analyse systématique de son oeuvre médicale, jamais.

Nous nous sommes alors demandé pourquoi et si ou en quoi ce "black-out" était justifié. Pour nous forger une opinion correcte, il nous fallait : d'abord rechercher et rassembler aussi complètement que possible tout ce qu'il a pu écrire, publier ou non, sur des sujets ayant trait purement ou essentiellement à la médecine fondamentale, clinique, épidémiologique, etc, et à des travaux paramédicaux (microscope, enseignement médical, hôpitaux, etc). Ensuite les classer, les analyser et les juger en n'omettant pas de nous placer dans les conditions scientifiques de l'époque.

C'est le fruit de ce travail que représente la présente partie.

Elle est structurée de la manière suivante :

Tout d'abord, tous les ouvrages, mémoires et autres travaux titrés, édités ou manuscrits, que nous avons pu retrouver, rassembler et analyser^(*) ont été répartis en deux groupements :

1°- Les TRAVAUX PUREMENT MEDICAUX

2°- Les TRAVAUX PARAMEDICAUX.

Puis, dans chaque groupement, nous avons distingué plusieurs groupes et sous-groupes. A propos de chaque intitulé, classé chronologiquement, une étude analytique et critique permet de se rendre compte de l'intérêt du texte ; et, à la fin de l'étude, en guise de conclusion, une appréciation d'ensemble exprime notre sentiment quant à l'importance et à la valeur des productions du docteur VILLARS et quant à leur influence sur l'oubli dont il est victime.

(*) Il en manque plusieurs dont on connaît le titre, mais qui n'ont pas été édités et dont les textes sont introuvables.

I - LES TRAVAUX PUREMENT MEDICAUX

Par "travaux purement médicaux", nous entendons ceux qui traitent d'un sujet de pathologie. Ils sont au nombre de 15. Ce sont des monographies, rapports, mémoires ou notes, manuscrits ou imprimés, d'importances diverses dont la très grande majorité se trouvent dans le très riche Fonds Dauphinois à la Bibliothèque Municipale de Grenoble et où nous avons pu les consulter.

Nous avons distingué deux catégories :

A/ Les TRAVAUX CLINIQUES ou EPIDEMIOLOGIQUES

B/ Les TRAVAUX DIDACTIQUES.

Les premiers ont été rédigés et imprimés à Grenoble entre 1781 et 1800, c'est-à-dire alors que D. VILLARS était Chef de Service Hospitalier et qu'il venait fréquemment dans son pays natal pour ses affaires familiales, pour ses prospections botaniques et simultanément pour soigner les campagnards. - Quant aux deuxièmes, qui ne réunissent que trois intitulés, ils ont été écrits et publiés entre 1791 et 1811, soit à Grenoble, soit à Strasbourg.

A/ TRAVAUX CLINIQUES ou EPIDEMIOLOGIQUES

S'il est bien exact que les pensées, les activités et les productions de D. VILLARS furent essentiellement axées sur la Botanique pure et médicinale, il est non moins certain que son caractère foncièrement philanthropique et sensible l'inclinait irrésistiblement à se pencher sur les misères, les souffrances et les maladies de ses semblables, de les observer et surtout de les soulager au moyen de ses connaissances sur les vertus médicinales des plantes. C'est ce que prouvent ces travaux qui ont été publiés, presque tous du moins, durant sa période dauphinoise.

Ils sont au nombre de 12. Examinons-les successivement :

1 - OBSERVATION DE MEDECINE SUR UNE FIEVRE EPIDEMIQUE, QUI A REGNEE DANS LE CHAMPSAUR ET LE VALGAUDEMAR EN DAUPHINE PENDANT LES ANNEES 1779 - 1780, CONTENANT LES DESCRIPTIONS TOPOGRAPHIQUES DE CES PAYS (N° 8).

C'est sa première publication médicale. Depuis 1774, il était installé dans cette région comme Chirurgien et, à la suite des avatars que nous avons rapportés, il venait d'être reçu Docteur à Valence (1778). Le manuscrit, rédigé pour être présenté au concours organisé par la Société Royale de Médecine qui désirait avoir en province des correspondants valables pour la renseigner sur la situation sanitaire du pays, avait obtenu une récompense : un deuxième accessit (Voir "Documents" annexés). C'est sans doute pour le diffuser et se faire connaître et respecter qu'il le fit éditer en 1781 à Grenoble. C'est un ouvrage de 182 pages qui prouve sa connaissance complète des pays et des gens qu'il hantait et fréquentait lors de ses incessantes randonnées botanistiques.

L'auteur envisage successivement :

- la description de la région du Valgaudemar ;
- celle du Champsaur voisin, sa région natale ;
- la "constitution de l'année", c'est-à-dire la description des conditions météorologiques observées avant le début de l'épidémie en question ;
- la description clinique générale ;
- le régime et le traitement qu'il prescrivait ;
- l'évolution sous traitement ;
- la thérapeutique préventive ;
- le rapport de 42 observations individuelles, choisies en raison de leur "aspect intéressant".

Evidemment, les connaissances biologiques et pathologiques de cette époque "diafoiresque" ne permettaient pas d'établir un diagnostic étiologique correct. Comme la thérapeutique était essentiellement symptomatique et éventuellement préventive, cela explique l'abondance et la minutie des descriptions cliniques et écologiques utilisées pour en déduire les traitements curatifs et prophylactiques. Mais, l'absence des notions étiologiques et patho-

géniques microbiennes condamnaient les médecins du temps à accumuler pile-mêlée et sans discernement ce qui appartenait et ce qui n'appartenait pas à une épidémie. C'est ainsi que dans le cas présent, D. VILLARS enregistre scrupuleusement tout ce qu'il constate de pathologique, dont il apparaît évident, en lisant les 42 observations individuelles, qu'il accumule et mélange des cas et des faits de natures pathologiques différentes. Sa description clinique générale exprime la même confusion : "Quelques jours avant de se mettre au lit, écrit-il, leurs yeux craignaient la lumière.... les malades se plaignaient de lassitude, de légères douleurs. Le pouls était dur, augmenté ... la langue devenait vermeille, souvent d'un rouge vif... La toux avait rarement lieu au commencement, elle était accompagnée de crachements de sang.... La diarrhée a été chez la plupart des sujets le symptôme le plus fréquent.... Les urines lorsque le pouls acquérait de la vitesse devenaient foncées". Que signifient ces signes pulmonaires et entériques concomitants ? Il semble probable qu'il s'agissait de cas de pneumonie ou de bronchopneumonie se manifestant au cours de cette épidémie qui apparemment était entérique, c'est-à-dire de type dysentérique bacillaire ou typhoïdique. La climatologie (pluviosité, humidité, froid) de ces régions montagneuses, l'état de semi-bestialité dans lesquelles vivaient ces campagnards, l'insalubrité de leurs fermes, leur promiscuité avec leurs animaux, l'absence de fosses d'aisance et de protection des eaux potables que décrit D. VILLARS (et que nous rapportons dans le Préambule) ne représentent-elles pas les conditions idoines pour l'écllosion d'une épidémie entérique ?

Quant à la thérapeutique qu'il appliquait, il est intéressant, ne serait-ce qu'à titre documentaire, d'en rappeler les éléments. La partie préventive consistait en de vagues nettoyages de la maison et surtout en de fréquentes vaporisations de vinaigre sur une pierre fortement chauffée et installée au milieu de la pièce d'habitation, car "le vinaigre, (*) écrit-il, excite les forces vitales en irritant ou stimulant la bouche ou l'estomac". La partie curative comprenait des infusions de kina (antidiarrhéique et analeptique) ou de camomille, des purgations (catharsis) et, plus rarement, la saignée ! Cela, c'est-à-dire les purgations et la saignée, surtout dans de telles circonstances

(*) Le vinaigre était communément employé comme médicament simple ou composé, tel le fameux "Vinaigre des 4 voleurs".

nous fait frémir ! A la vérité, certains, à cette époque, commençaient à se rendre compte de la terrible nocivité de ce traitement omnibus réflexe : le "purgarer et saignare atque saigner et purgarer" du "Médecin malgré lui". D. VILLARS est de ceux-là puisqu'il écrit ici : "elle était si peu nécessaire, ~~existait~~, que nous avons cru devoir faire plus attention aux symptômes qui contre-indiquent qu'à ceux qui paraissent devoir l'exiger. La faiblesse du pouls, la longueur de la maladie, la crainte que les plus grands médecins ont eu de l'employer dans les fièvres malignes sont autant de raisons pour n'user de ce remède que dans la plus grande nécessité...".

Cette dernière réflexion prouve que D. VILLARS se tenait au courant de l'évolution de la science médicale.

Cette monographie nous paraît être celle qui est la plus intéressante, la plus fouillée, la mieux structurée et la mieux rédigée de toutes ses productions cliniques. Elle met en valeur toutes ses qualités et ses connaissances de médecin, de clientèle de l'époque.

2 - PRÉCIS SUR LES MALADIES VENERIENNES par M. FORDICE médecin anglais ; traduit par M. FOUQUET et augmenté de notes par M. VILLARS, médecin à l'Hôpital Militaire de Grenoble, 1781. (N° 9).

Le précis de FORDICE faisait autorité à l'époque ; c'est pourquoi il avait été traduit en français. Mais D. VILLARS, tout en approuvant le fond, ne le trouvait pas assez clair et satisfaisant pour être utilisé par les élèves de l'École de Chirurgie de Grenoble ; c'est pourquoi, il fit réimprimer la traduction de FOUQUET à Grenoble, mais en la complétant par un avant-propos de 64 pages, dans lequel il expose ses vues personnelles et propose sous forme de notes complémentaires inspirées par sa propre et grande expérience, plusieurs modifications (parfois importantes) du texte original.

Ainsi, d'après leurs caractères évolutifs, il regroupe les diverses manifestations cliniques attribuées à l'unique entité pathologique vénérienne, en trois "degrés" ou "véroles".

Le premier degré de la "vérole" rassemble les syndrômes suivants : la gonorrhée virulente pendant les deux premiers mois ; les phimosia et paraphimosia ; les excoriations des "parties" ; les chancres primitifs et "quelques bubons".

Le second degré ou "vérole confirmée" correspond, soit aux symptômes précédents prolongés au-delà de deux mois, soit encore aux douleurs fixes des cuisses, des jambes, du sternum, etc., soit aux ulcères de la gorge, soit aux excroissances "telles que les poireaux, ragades, crêtes, condylômes aux parties naturelles ou à l'anus".

Le troisième degré ou "vérole compliquée" se manifeste par les gales et les dartres rebelles, par des "boutons calleux" aux coudes, aux genoux, sous la paume des mains, sous la plante du pied".

Evidemment, on est irrésistiblement porté à rire en lisant un pareil galimatias de symptômes étranges et parfois obscurs ; mais n'oublions pas qu'il n'est pas encore si éloigné le temps où, avant les preuves négatives apportées par les antibiotiques, on inculpait la syphilis (la vérole du début du 20ème siècle) d'être la responsable de tous les troubles, lésions et malformations dont l'étiologie réelle nous échappait ! Il est intéressant cependant de remarquer qu'ici, il n'est pas fait allusion aux manifestations de la syphilis héréditaires.

3 - APERÇU SUR LA TOPOGRAPHIE MEDICALE DE GRENOBLE. 1786 - (N° 10).

Le manuscrit conservé à la Bibliothèque Municipale de Grenoble et daté de 1786, a été publié sous forme d'article dans "Journaux des Hôpitaux Militaires", troisième cahier, juillet 1786. Il fit également l'objet d'une réimpression insérée à la suite du "Mémoire sur les maladies les plus fréquentes à Grenoble" analysé à la suite.

Il s'agit en réalité d'une étude de l'insalubrité de Grenoble et de ses répercussions sur l'état sanitaire de la Ville. En effet, D. VILLARS passe en revue et analyse les nombreux facteurs qui, à son avis, favorisent l'éclosion d'épidémies diverses dans cette ville : l'insalubrité et la saleté générales des rues, ruelles et habitations ; le manque d'eau potable ; l'absence de réseau d'égouts corrects et au contraire l'existence de trop nombreux cours d'eau, grands et petits, et surtout d'un nombre excessif d'eaux croupissantes et cloacales. C'est une peinture des plus fidèles du Grenoble d'avant la Révolution par les nombreux et pittoresques détails anecdotiques qu'il nous rapporte.

4 - MEMOIRE SUR LES MALADIES LES PLUS FREQUENTES A GRENOBLE, suivi d'un essai sur la topographie de cette ville. 1787. 77 pages (N° 11).

Cette étude fait suite à la précédente écrite un an auparavant. Ce n'est pas une description clinique des différents états pathologiques les plus souvent rencontrés à Grenoble, mais une étude sur leur pathogénie. Selon une théorie qui lui est chère, c'est à une humidité excessive de l'atmosphère que l'on doit attribuer la plupart des maladies qui affligeaient les grenoblois de l'époque. Les éléments responsables de cet excès de vapeur d'eau atmosphérique sont au nombre de quatre :

- 1°- Le voisinage de deux cours d'eau larges et peu profonds ;
- 2°- Une plaine parcourue par les méandres de nombreux ruisseaux et constellée d'innombrables flaques d'eaux croupissantes, marais et fossés (*) ;
- 3°- Le voisinage de montagnes élevées "qui coupent les courants d'air" et ne permettent pas aux grands vents de déplacer les masses humides ;
- 4°- Les hauteurs de ces montagnes qui arrêtent l'évaporation, parce qu'elles dérobent les rayons du soleil à la plaine et à la ville pendant quelques heures chaque jour.

(*) Voir ci-joint le plan de Grenoble en 1778.

L'auteur envisage ensuite les fonctions de la peau qui sécrète la sueur et "s'oppose de toutes ses forces à une inhalation trop considérable de cette humidité" (1), de telle sorte que, fatiguée par ses deux fonctions, il en résulte une diminution ou une suppression de la transpiration et une augmentation de l'expectoration pulmonaire et de la diurèse, et, par voie de conséquence, l'apparition d'états morbides.

Pour remédier à cette humidité néfaste, D. VILLARS propose alors deux projets : le premier serait un canal de secours qui drainerait l'excédent des grandes eaux pendant les inondations ; le second serait de creuser un nouveau lit pour l'Isère. (*)

En lisant les explications pathogéniques des maladies à Grenoble, le "voilà justement ce qui fait que votre fille est muette" de SGANARELLE revient irrésistiblement en mémoire ! Il n'en reste pas moins vrai que la région urbaine de Grenoble était à cette époque imbibée d'eaux croupissantes et réceptacles des égouts et qu'elles représentaient la source essentielle de nombreuses maladies endémiques et épidémiques.

5 - MEMOIRE SUR LE CRETINISME. (N° 12)

C'est un travail original qui, communiqué en 1798 à la Société Royale de Médecine, reçut le premier prix et la médaille d'or. Il ne fut cependant jamais édité. Nous n'avons pas retrouvé le manuscrit. Par contre, nous avons retrouvé une allusion à ce mémoire dans une thèse de doctorat en médecine soutenue par le Docteur BONNARDON de Vizille, en novembre 1811, à Strasbourg, devant un jury où siégeait précisément Dominique VILLARS. Cette thèse est intitulée : "ESSAI SUR LE GOITRE ENDEMIQUE" (N° 46). Son auteur nous apprend que D. VILLARS, comme la majorité des médecins d'alors, considérait encore une fois, l'humidité des vallées alpines, comme responsable de l'étiopathogénie de cette endémie.

(*) Avant la construction des digues de l'Isère en amont de la ville, la rivière, aux grosses crues, inondait la plaine d'Eybens sous les murs de Grenoble.

6 - MEMOIRE SUR LES MALADIES DES SAISONS ET SUR CELLES QUI ONT REGNE DANS L'HOPITAL MILITAIRE DE GRENOBLE en décembre 1792. (N° 13)

Il s'agit d'un manuscrit in -4° de 4 pages, daté de 1792, qui inventorie les différents états morbides que D. VILLARS a pu observer dans son service hospitalier durant les six derniers mois de l'année 1792 et plus particulièrement pendant le mois de décembre.^(*)

Il classe les maladies en 5 catégories :

- 1°- Les fièvres aiguës, bilieuses, rémittentes, putrides, nerveuses ou d'hôpital ;
- 2°- Les fièvres d'accès quotidien, tierce ou quarte ;
- 3°- Les dysenteries bilieuses, putrides ou chroniques ;
- 4°- Les fluxions catharreuses, lymphatiques, rhumatismales ;
- 5°- Les rechutes par trop long séjour à l'hôpital ou maladies chroniques.

Ce mémoire est intéressant en ce sens qu'il nous fournit une vue nette sur la nosologie de l'époque ; mais la terminologie de l'époque ne nous permet pas souvent de reconnaître les maladies dont il est question.

7 - MEMOIRE SUR UNE FIEVRE PUTRIDE ET SOPOREUSE QUI A REGNE A L'HOPITAL MILITAIRE DE GRENOBLE depuis le 10 ventose (28 février) au 10 germinal an V (30 mars 1797). (N° 16)

Il s'agit d'un travail de 32 pages concernant les fièvres accompagnées de putréfaction et de tendance à l'assoupissement (soporeuse) qui sévirent parmi les prisonniers autrichiens évacués d'Italie sur Grenoble. Il est rédigé avec la collaboration de CABANNE, chirurgien attaché à son service, et imprimé chez GIROUD à Grenoble, en 1798.

Ce qui caractérise cet ouvrage, c'est la très faible importance de la partie purement clinique. Deux pages seulement y sont consacrées sur un total de 32 et la description est si sommaire qu'il est difficile de nos jours de savoir à quoi ces fièvres peuvent être assimilées sinon au typhus : "les

(*) Il y a tout lieu de croire qu'il s'agit d'un rapport qui lui fut demandé en tant que Chef d'un Service de médecine où le nombre et la gravité des maladies avaient dû augmenter anormalement.

malades souffraient de lassitude, d'un violent mal de tête de vomissements ... d'épistaxis. La langue sèche devenait noir, racornie et tremblotante au point qu'après le huitième ou le neuvième jour, le malade ne pouvait plus l'avancer sur le bord des lèvres Les mains aussi tremblaient souvent ; ce dernier symptôme était de mauvais augure Entre le onzième et le quinzième jour survenait une rémission, la langue alors se dépouillait peu à peu et le malade guérissait, s'il n'était mort avant.

Par contre, nos auteurs sont beaucoup plus prolixes en ce qui concerne les circonstances et les conditions lamentables dans lesquelles se développèrent ces "fièvres putrides et sепoreuses". C'est que, comme nous allons le voir plus bas, la rumeur publique les inculpa et qu'ils durent se disculper. Voici leur plaidoyer :

"Depuis le 10 jusqu'au 20 ventose, les convois de prisonniers autrichiens se sont succédés tous les deux jours au point qu'au lieu de 297 malades que nous avions au début, en moins de quinze jours nous en eûmes 857..... Qu'on en juge de la confusion dans un hôpital qui n'était organisé que pour 400, de la pénurie inévitable de fournitures, de subsistances, d'officiers de santé et surtout d'infirmiers.... Il y a dans les hôpitaux un infirmier pour douze malades, un chirurgien pour vingt-cinq, un pharmacien pour cinquante, et un médecin ou chirurgien en chef pour deux cents. Telles sont des proportions que des règlements fondés sur un siècle d'expérience nous ont fixé.... Après la nouvelle qu'il était mort plus de 100 autrichiens, dont deux officiers de santé, et que d'autres étaient malades à l'hôpital, on sema des alarmes, on grossit le nombre des morts et le danger de la contagion dans toute la ville".

Il faut dire, pour comprendre ces "alarmes" "dans toute la ville", que devant l'importance du nombre des morts, les habitants furent pris de panique et l'on chercha les responsables. La rumeur publique désigna VILLARS et CABANNE, auxquels on reprocha de n'avoir tout d'abord pas assez pris de précautions au cours de la confection de la fosse aux inhumations : "Par quelle fatalité a-t-on répandu dans la ville que la fosse était mal dirigée et mal couverte ? On ne peut s'occuper ici des causes qui ont pu donner lieu ou accréditer

des erreurs populaires si peu fondées La fosse avait dix pieds de profondeur, on avait mis de la chaux vive et trois pieds de terre sur les derniers cadavres : elle est à cent toises de distance au nord, derrière le magasin à poudre, qui la sépare de l'hôpital.... Nulle odeur, ni infection près de la fosse : comment aurait-elle pu donner la moindre infection ? ... L'inquiétude du peuple est parvenue aux administrateurs municipaux, qui, pour le rassurer, se sont transportés à l'hôpital et nous au milieu d'eux pour les édifier. L'économiste déjà ballotté dans l'opinion publique, incarcéré pendant la Terreur, devait être encore cette fois le sujet ou le prétexte de nouvelles alarmes. Un officier de police, on ne sait d'après quelle impulsion, est venu de son chef donner des ordres, faire répandre de l'eau à pleins arrosoirs sur la fosse aux inhumations".

D'autre part, on les blâmait d'avoir prescrit un traitement beaucoup trop léger. "Devant si peu de troubles, devant une mortalité aussi basse (1/6 des malades sont morts ; chiffre bien inférieur à la mortalité normale de tout établissement hospitalier d'après VILLARS), le devoir de tout médecin était de prescrire un traitement léger. D'ailleurs, ajoute-t-il, dans les hôpitaux, pour que les formules et les prescriptions soient exécutées, elles doivent être simplifiées autant qu'il est possible. Le militaire offre un avantage : le soldat n'est reçu que depuis 18 jusqu'à 50 ans pour le plus grand nombre. Nous avons au-dessous quelques tambours, quelques enfants de troupe, et au-dessus quelques bons vétérans ou invalides, qui ont bravé par leur force physique et leur courage les fatigues de la guerre et les ennemis de la Patrie ; ce sont en un mot, pour la plupart des hommes robustes. Que nos lecteurs ne se scandalisent donc pas de peu de remèdes. La médecine d'Hippocrate aussi était simple ; elle fait notre admiration depuis plus de vingt siècles".

Evidemment, du point de vue de la pathologie clinique, la valeur de ce travail est extrêmement mince ; mais par contre, il est puissamment intéressant par la vue que ce plaidoyer pro domo nous fournit, non seulement sur les événements historiques de l'époque (la victorieuse campagne de Bonaparte en Italie), mais surtout sur l'épouvantable mépris de la dignité humaine et de la santé des prisonniers, sur la tragique insuffisance des moyens de lutte

contre les épidémies et sur l'effrayante inconscience (sinon bravoure professionnelle) des soignants se débattant sans faiblesse avec leurs ridicules moyens au milieu de la multitude parasitée, infectée et moribonde.

En outre, en ce qui concerne VILLARS, cette pénible anecdote nous prouve qu'en 1797, ses relations avec les milieux administratifs et médicaux de l'hôpital gardaient toujours vivaces les haines et les jalousies nées de la retentissante "Affaire MITTIE" et que celles-ci poussaient plus ou moins discrètement le public à le désigner comme bouc émissaire de malheurs dont les causes et circonstances le dépassaient de beaucoup. Du reste, deux ans plus tard, dans des circonstances analogues, sinon encore plus tragiques, les mêmes VILLARS et CABANNE furent une fois encore faussement inculpés et offerts à la vindicte publique, pour une affaire de concussion que nous avons relatée en détail par ailleurs.

8 - MEMOIRE SUR L'EPIDEMIE DE 1799.

Ce travail ne fut pas édité, mais lu devant la Société des Sciences et des Arts le 13 Janvier 1800 par VILLARS rescapé et convalescent.

Ce fut une épouvantable épidémie de typhus importé par nos troupes qui refluaient d'Italie à la suite des graves revers dont on rendait responsable le Général en Chef SCHAERER. Cette fois, la ville ne fut pas épargnée et les habitants chez qui on avait logé les fuyards, ⁺ infestés et infectés, périrent en grand nombre. Les médecins payèrent lourdement leur tribut et "VILLARS, nous dit BORDIER (p. 164), qui malgré l'état de fatigue considérable où il se trouvait depuis un voyage qu'il avait fait à Paris, soignait chaque jour les typhiques de son Service, fut atteint brusquement..... Il guérit, grâce aux soins d'un grand nombre de ses confrères civils et militaires (dont GAGNON)". CABANNE moins chanceux, mourut.

Nombreux furent les médecins qui relatèrent cette catastrophique épidémie de typhus "historique". Nous n'avons malheureusement pas retrouvé le mémoire de VILLARS.

9 - LETTRE à MONSIEUR LE REDACTEUR du "JOURNAL DE MEDECINE" concernant les expériences de M. MITTIE faites à Grenoble en 1788. (N° 18)

L'objet de cette "Lettre" datée de 1800, est de dévoiler à l'opinion médicale les agissements malhonnêtes du dénommé MITTIE médecin-régent parisien, commissionné par les autorités militaires pour expérimenter à l'Hôpital Militaire de Grenoble, sur les soldats de la garnison, un mirifique traitement antivénérien, soi-disant uniquement à base de plantes. VILLARS expose comment MITTIE continuait à administrer simultanément et subrepticement du mercure avec la complicité intéressée des religieux soignants et aussi, affirme l'auteur, du Docteur GAGNON, membre du jury d'experts ; alors que l'avantage crucial du nouveau médicament était justement de ne pas contenir de mercure^(*)

10 - MEMOIRE SUR UNE FIEVRE EPIDEMIQUE QUI AFFLIGEA LA COMMUNE DE BEAUREPAIRE en l'an X et l'an XI. (N° 19)

Il s'agit d'un mémoire de 10 pages imprimé à Paris en 1804 où l'auteur décrit les signes cliniques et l'évolution catastrophique de cette épidémie.

"Les fièvres bilieuses doubles, tierces, débutaient par des vomissements bilieux très fréquents et très peu de frissons. Les malades éprouvaient très peu de baellements et d'altération ; à peine un léger froid aux pieds ou aux reins se faisait sentir, c'était plutôt le mal-aise, les angoisses, un certain resserrement intérieur qui annoncaient les accès ou les redoublements. Quelques personnes, cependant, se sont plaint d'un sentiment de fraîcheur importune que j'ai souvent observé dans les fièvres tierces d'automne.

"Le vomissement durait souvent tout le jour, s'apaisait pendant la rémission, et revenait moins fort le lendemain, pour reparaitre avec plus de violence le troisième jour.... Le nombre des malades était si considérable, que le découragement faisait quelquefois qu'ils ne nous faisaient pas appeler, et ce n'était souvent qu'à l'extrémité. C'est ce qui arriva chez une femme

(*) Voir la relation détaillée de cette "Affaire MITTIE" dans la première partie.

pauvre, d'environ quarante ans ; elle ne parlait plus depuis trois jours, lors de notre première visite. Devant le grand nombre des morts, le Maire et l'adjoint proposèrent de faire l'ouverture de quelques cadavres, "pour mieux connaître sur quels organes la maladie exerçait ses ravages". Celui de cette femme fut ouvert par le citoyen BORDAZ en notre présence. Il était pâle, sans bouffissure, ni tâches, ni échymoses, vingt-quatre heures après la mort.

"Le bas ventre était pâle, épuisé de sang, comme si la malade eut péri d'hémorrhagie, au point que l'ouverture de ce cadavre ne toucha pas le linge. La maladie avait duré neuf jours, mais la malade avait langui auparavant. L'estomac était un peu distendu par les boissons. Les vaisseaux coronaires un peu gorgés, et ce viscère un peu phlogosé intérieurement autour du cardia, d'ailleurs très sain.

"Le foie, très sain, la rate aussi, mais adhérente à l'estomac ; la vésicule verte peu gorgée de bile, soit pendant les redoublements, soit pendant la durée de la maladie, le duodénum, le pancréas, le colon et le mésocolon dans cet endroit étaient pénétrés de part en part de la même teinte bilieuse que les environs de la vésicule du fiel.

"Les poumons sains, ainsi que le cœur, le péricarde, etc, un épanchement séreux, jaunâtre et récent dans les deux cavités de la poitrine sous les côtes.

"Le cerveau n'avait rien de particulier, point d'épanchement, si ce n'est deux gros caillots de sang noir extravasé, sous la tente du cervelet, du côté droit".

Ce mémoire doit retenir notre attention parce que l'auteur y rapporte les résultats d'une autopsie pratiquée "pour mieux connaître sur quel organe la maladie exerçait ses ravages", ce qui prouve que bien avant les publications de LAENNEC qui devaient le consacrer comme précurseur de la médecine anatomo-clinique, les médecins autopsaient chaque fois que possible pour mieux comprendre les symptômes qu'ils pouvaient constater.

11 - DISCOURS SUR LES FAUSSES THEORIES EN MEDICINE.

Il fut lu à la Société de Médecine de Grenoble, le 28 thermidor an XII (16 août 1804) ; mais il est resté inédit. Nous n'avons pu le retrouver et nous le regrettons beaucoup, car le sujet est alléchant.

12 - NOTICE SUR LES EPINGLES AVALEES. (N° 20)

C'est sa dernière production clinique, la seule d'ailleurs qui soit datée de Strasbourg. Elle fut adressée à la Société des Sciences de cette ville en 1812, mais resta inédite. Certains auteurs la mentionnent, les uns parlent de 2 épingles, d'autres de 150. Nous n'avons pas retrouvé le manuscrit.

B/ TRAVAUX DIDACTIQUES

A part les travaux dits cliniques ou épidémiologiques que nous venons de passer en revue, VILLARS a rédigé et publié soit à Grenoble, soit à Strasbourg, des ouvrages purement didactiques, c'est-à-dire destinés à l'enseignement des étudiants. Ils ne sont malheureusement qu'au nombre de trois.

1 - TABLEAU NOSOLOGIQUE SERVANT D'INTRODUCTION A LA CONNAISSANCE DES MALADIES TANT INTERNES QU'EXTERNES ET A CELLE DE LEUR TRAITEMENT. (N° 15)

Ce travail, destiné apparemment aux étudiants en médecine en général, a été imprimé à Grenoble en 1796, alors qu'il n'existait plus qu'un fantôme d'Ecole de Chirurgie préparant, en quelques mois, surtout des Officiers de Santé aux Armées. D'où sa présentation abrégée en forme de tableau étalé sur 2 pages répartissant les états morbides en six classes :

- 1ère classe : Les maladies inflammatoires : aiguës, éruptives, chroniques.
- 2ème classe : Les maladies bilieuses ou gastriques : fièvres bilieuses compliquées, rémittentes, pituiteuses, cachectiques.
- 3ème classe : Les maladies nerveuses.
- 4ème classe : Les maladies périodiques et fièvres d'accès : quotidiennes, tierce, quartes, rémittentes malignes compliquées, chroniques
- 5ème classe : Les maladies virulentes : rachitiques, érouelleuses, véroligues, scorbutiques, psoriques, dartreuses, vénéneuses.
- 6ème classe : Les maladies locales ou chirurgicales : obstructions, calculs, hernies, fractures, luxations, tumeurs aiguës, tumeurs chroniques, plaies, ulcères.

A la suite de l'étude clinique succincte de chacune d'elles, il indique leurs différents traitements, qui, comme on le conçoit aisément, étaient à base d'infusions de plantes.

Malgré l'inanité actuelle d'une telle catégorisation, ce travail offre le gros intérêt de nous rappeler ce qu'étaient les idées classiques de l'époque. Nous disons bien classiques, car VILLARS se documentait sans cesse, n'innovait jamais en médecine dogmatique et se bornait à reproduire et à diffuser les notions qu'il recueillait dans les publications les plus réputées. Il ne peut être question de faire l'analyse critique de cette nosologie, car tout nous est étrange, incompréhensible, à commencer par le vocabulaire.

2 - PRINCIPES DE MEDECINE ET DE CHIRURGIE A L'USAGE DES ETUDIANTS. (N° 17)

1797, REYMANN édit. à Lyon, 236 pages.

Devant le succès du "Tableau nosologique" précédent et pour satisfaire aux demandes des étudiants, VILLARS le réédite l'année suivante en l'augmentant de longs développements.

3 - ESSAI DE LITTÉRATURE MEDICALE ADRESSE AUX ETUDIANTS DE LA FACULTE DE MEDECINE DE STRASBOURG. (N° 23)

1811, LEVRAULT édit. à Strasbourg, 99 pages.

VILLARS, alors Doyen et s'intéressant de plus en plus à la formation scientifique et morale des étudiants, avait ouvert, en plus de son enseignement de Botanique médicale, un cours qui lui tenait à coeur et qu'il avait intitulé "Cours de littérature médicale". C'est celui-là qu'il a fait imprimer. En réalité, il s'agit d'une Histoire de la Médecine depuis l'Antiquité jusqu'à son époque sous forme d'un abécédaire biographique des médecins internationaux les plus illustres. Son but était d'inculquer aux étudiants les plus nobles notions d'éthique et de morale médicales par l'exemple.

II - LES TRAVAUX PARAMEDICAUX

La clinique et l'enseignement de la médecine ne furent pas les seuls sujets qui retinrent l'attention de D. VILLARS. L'extraordinaire pouvoir d'observation qu'il possédait, l'ardante fièvre de savoir qui l'enflammait le poussèrent à analyser à fond tout ce qui l'entourait. Ainsi fut-il amené à s'intéresser à la microscopie alors naissante, à l'organisation des études médicales et à des sujets vraiment paramédicaux, tels que l'administration des hôpitaux. Passons successivement en revue les productions s'y rapportant :

A/ TRAVAUX SUR LA MICROSCOPIE

Ces travaux sont essentiellement représentés par cinq mémoires sur la microscopie et le microscope, sur les techniques de son utilisation et sur ce qu'il vit et tenta d'interpréter :

1 - En 1802 : JOURNAL D'OBSERVATION MICROSCOPIQUE. (N° 26)

Manuscrit de 193 pages, rédigé à Grenoble et accompagné de nombreux croquis que nous avons retrouvé dans ses papiers intimes cédés par ses descendants GAUTHIER-VILLARS à la Bibliothèque Municipale de Grenoble. Il s'agit d'un recueil de multiples observations de microorganismes divers et mal définis accompagnées de dessins sommaires à la plume et d'essais d'interprétations, généralement fantaisistes. Nous mêmes, après examen de ces renseignements, sommes bien incapables d'en identifier la plupart, car c'est un pêle-mêle d'éléments étrangers les uns aux autres. VILLARS se contentait la plupart du temps d'examiner, sans préparation particulière ni coloration, de l'eau dans laquelle infusaient des débris de plantes et de mousses. On y reconnaît cependant divers protozoaires, des spores, spicules, fibres végétales, etc. Le grossissement n'était pas suffisant pour lui permettre de distinguer les bactéries.

2 - En 1804, OBSERVATIONS MICROSCOPIQUES DIVERSES.

Imprimé à Grenoble chez ALLIER.

Cet ouvrage est resté introuvable. Nous croyons qu'il doit s'agir de l'impression du manuscrit précédent.

3 - La même année : OBSERVATIONS SUR LES ANIMAUX MICROSCOPIQUES, SUR LE SANG ET LA FIBRINE.
(N° 27)

Nous avons pu retrouver et analyser ce travail parce qu'il fut inséré dans "Extrait du Cours de l'Ecole Centrale (*) du département de l'Isère" publié à Grenoble, en 1804.

Ce mémoire comporte :

- un chapitre sur l'examen du sang humain ;
- Le deuxième : sur sa comparaison avec le sang des animaux ;
- Le suivant intéresse la fibrine ;
- Enfin, le dernier porte sur la fibrine et les fibres musculaires, tendineuses et aponévrotiques.

En conclusion, VILLARS ajoute : "D'après ces observations et les expériences que je viens de rapporter, il paraît :

1°- que les globules sanguins, en se déposant par couche avec la gélatine, ferment la fibrine du sang ;

2°- que les globules ne sauraient pénétrer dans les fibres musculaires, puisque le diamètre de ces fibres musculaires excède seulement une ou deux fois le diamètre des globules. Quant à la couleur rouge vermeille des muscles, elle est due aux globules ; l'eau la leur enlève et elle est une nouvelle preuve que les globules ne pénètrent pas dans les fibres ;

3°- (que nous supprimons, parce que sans intérêt)

4°- qu'il est très probable encore que le grand phénomène de la respiration a lieu par le contact du sang des fibres organiques et de l'air atmosphérique, dans notre peau, dans nos muscles, comme dans nos poumons".

(*) Qui fut transformé en Lycée.

Comme on le constate, ce mémoire est particulièrement intéressant parce qu'il nous montre l'état de balbutiement des connaissances du moment sur la cytologie et la physiologie du sang (il ignore les leucocytes) ; on note avec intérêt qu'il prévoyait que les phénomènes respiratoires pouvaient avoir lieu non seulement au niveau des poumons (hématose), mais encore au niveau de l'intimité des tissus (les cellules ne furent découvertes que plus de 30 ans après).

4 - Un MEMOIRE, écrit en 1808, fut présenté à l'Institut National des Sciences et des Arts sur "LA STRUCTURE DES NERFS".

Malheureusement, il ne nous a pas été possible de le retrouver.

5 - MEMOIRE SUR LA CONSTRUCTION ET L'USAGE DU MICROSCOPE. (N° 29)

Imprimé chez LEVRAULT à Strasbourg en 1806, 52 p.

L'ingénieur VILLARS signale et détaille les imperfections du microscope ainsi que les différents moyens dont il s'est servi pour en améliorer l'usage.

B/ ORGANISATION DES ETUDES MEDICALES

C'est en orfèvre en la matière que VILLARS traite des réformes à introduire dans l'organisation des études médicales, puisqu'il est passé, dans des conditions parfois molièresques que l'on connaît, par toutes les filières qui le conduisirent jusqu'au décanat. Avec ses dons innés d'observation, de critique, d'organisation et même de clairvoyance, toutes ses suggestions nous apparaissent être frappées du plus pur bon sens, de la meilleure logique réaliste et ainsi préfigurer l'avenir. Bien que de sentiments royalistes, il épousa rapidement les idées révolutionnaires en ce qu'elles pouvaient permettre l'émancipation des

sciences et la réforme de leurs études. Aussi, dès 1790, il commença à rédiger des mémoires exposant ses vues et à les présenter à toutes les autorités nouvelles qu'il lui semblait possible d'intéresser. Il en rédigea 5 coup sur coup avant 1793, dont un qu'en l'absence de date précise on peut situer avant 1789.

1 - MEMOIRE RELATIF A L'INSTRUCTION DES ELEVES DE CHIRURGIE DE LA CHARITE DE GRENOBLE (N° 34)

Il s'agit d'un manuscrit non daté, mais antérieur à la Révolution, dans lequel VILLARS propose de faire disséquer les élèves chirurgiens, de les obliger à suivre des cours d'anatomie, de médecine opératoire sur cadavre, de bandages, d'accouchement et de botanique. Il préconise aussi de les obliger à suivre chaque jour la visite et à prendre des observations au lit des malades où seraient consignés les renseignements suivants : "âge, sexe, métier, antécédents personnels, physionomie, pouls, respiration, état des urines, du tube digestif, des téguments". "Toutes ces observations simples en apparence, écrit-il, ont leur utilité. En médecine et chirurgie, c'est sur elles que sont fondés les principes de l'art de guérir".

Pour bien apprécier l'importance novatrice de ses recommandations, il faut se souvenir que les chirurgiens n'étaient que des aides manuels des médecins qui seuls avaient le privilège de poser les diagnostic et qu'ils n'opéraient que sur et selon leurs ordres.

2 - MEMOIRE ADRESSE A NOS SEIGNEURS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, CONCERNANT LES ETUDES DE LA MEDECINE ET DE LA CHIRURGIE, L'ADMINISTRATION DES HOPITAUX ET LES MOYENS D'EMPECHER LA MENDICITE. (N° 31)

Il s'agit d'un travail in -8° de 34 pages, imprimé à Grenoble en 1790, et envoyé à chacun des membres de l'Assemblée Constituante, dans lequel D. VILLARS propose de créer : un Corps de Santé National, 12 Facultés de Médecine, chacune étant dotée d'un hôpital universitaire et d'un corps professoral

entretenu par le Gouvernement, des études médicales d'une durée de 5 années pendant lesquelles chaque étudiant serait dédommagé de ses frais d'études par une commune, à condition qu'il s'y installât ensuite. Par ailleurs, les hôpitaux seraient administrés par des femmes et seraient tous dotés d'un "enclos" pour permettre aux convalescents de se promener et, écrit VILLARS, "dans leur enceinte au voisinage des jardins, des arts et métiers, des fabriques, filatures ou ateliers pour y occuper les pauvres valides et convalescents au profit de l'œuvre et des individus".

En lisant ce vaste et ambitieux programme, on peut apprécier la largesse et la profondeur de l'esprit novateur et social de VILLARS : organisation nationale de la médecine, C H U, bourses ; organisation médico-sociale des hôpitaux ruraux, etc.

3 - MEMOIRE CONCERNANT L'ECOLE DE CHIRURGIE, LE JARDIN BOTANIQUE ET LES PEPINIERES ETABLIES A GRENOBLE, présenté à Messieurs les Membres du Département de l'Isère. (N° 32)

Il s'agit d'un opuscule in -8° de 10 pages, imprimé à Grenoble en 1791 et distribué aux membres de l'Assemblée Administrative du Département de l'Isère.

VILLARS plaide en faveur du maintien rénové de l'Ecole de Chirurgie laïcisée : "L'Ecole de Chirurgie de Grenoble a des règlements qui sont sages sans doute, mais que bien des motifs vous engageraient à revoir.... Ils prouveront cependant que Grenoble a eu l'avantage de donner le premier exemple en fait de bonnes études de Médecine et de Chirurgie.... Celle qui existe y a attiré de vingt à trente élèves annuellement, il y en a eu de la Savoie, du Bugey, de la Bourgogne, du Lyonnais....". Il semble que les arguments avancés par VILLARS aient été convaincants puisque le Comité vota la perpétuation de l'Ecole aux frais de département pendant quelques années encore. Il en fut de même pour son Jardin Botanique en faisant valoir, outre son intérêt didactique, la grande importance économique du complexe Jardin Botanique - Pépinières qu'il dirigeait.

4 - PLAN D'EDUCATION MEDICINALE.

Ce projet aurait été imprimé en 1791 à Grenoble. Nous n'en avons malheureusement retrouvé aucune trace.

Quoiqu'il en ait été de son contenu, ses chances de succès furent anéanties par le fameux décret pris par l'Assemblée Nationale le 18 Août 1792 qui supprima tous les établissements d'enseignement, même celui de la médecine. Il s'agissait sans nul doute dans ce plan des cours théoriques et pratiques de Botanique médicinale.

5 - PROJET D'UN PLAN D'INSTITUTION ELEMENTAIRE DE L'ART DE GUERIR A ETABLIR DANS LES DEPARTEMENTS. (N° 33)

En dépit du décret évoqué ci-dessus, VILLARS présenta ce projet à l'Assemblée Administrative du Département de l'Isère le 22 décembre 1792. Il le fit même imprimer de suite après, en 1793, chez ALLIER à Grenoble. L'ouvrage compte 57 pages.

Ignorant délibérément les sanctions générales et absolues du décret du 18 Août, persuadé de l'infaillibilité de ses vues et de sa mission (peut-être parce qu'il savait qu'elles étaient partagées par son puissant ami le docteur comte de FOURCROY, membre du Comité de Salut Public à Paris), il démontra qu'il faut non pas supprimer les Ecoles de Chirurgie et les chirurgiens, mais qu'il faut au contraire améliorer leurs qualités en créant des enseignements nouveaux et modernes d'Anatomie, d'Histoire Naturelle et de Chimie. Il recommande, en outre, la fondation d'un Lycée (*) à Grenoble ainsi que la création d'une Médecine Rurale socialement efficace en obligeant les brevetés chirurgiens à s'installer dans les campagnes pour sortir les pauvres habitants des griffes des charlatans.

Malgré sa chaleur passionnée, ce projet fut rejeté dans l'ombre.

(*) Ce lycée fut effectivement fondé et prit bientôt l'appellation de Société des Sciences et des Arts. Le lycée actuel existait déjà sous le nom de "Ecole Centrale de l'Isère".

C/ TRAVAUX PARAMEDICAUX DIVERS

Outre les productions citées et analysées ci-dessus, il en est d'autres qui ne rentrent pas dans la classification adoptée ; c'est pourquoi nous les réunissons sous ce titre général.

- 1 - Il s'agit de deux mémoires, tous deux datés de 1796, portant l'un "SUR UN SYSTEME D'OBSERVATIONS MEDICALES ET NECROLOGIQUES" et l'autre "SUR L'UTILITE DE JOINDRE AUX ACTES DE DECES UNE NOTICE DES MALADIES QUI L'ONT PRECEDEES". (N° 35). Ils se complètent l'un l'autre.

Le dernier fut lu le 18 Juin 1796 devant la Société des Sciences et des Arts et publié dans le "Recueil des mémoires, discours, rapports qui ont été lus ou envoyés au Lycée des Sciences et des Arts de Grenoble" de 1796. Il préconise la création d'un Registre des décès, tenu à la mairie, sur lequel il serait fait mention du sexe, de l'âge et de l'étiologie du décès. "Connaitre son ennemi, écrit superbement VILLARS, c'est déjà se mettre en état de défense". C'est de la meilleure prophylaxie épidémiologique avant la lettre. L'idée, bien en avance sur son temps, fit son chemin, mais avec beaucoup de retard, d'irrégularité, de lenteurs et de simplifications à l'essentiel nosologique codé et garanti par le secret professionnel. Quand bien même, VILLARS peut être crédité de l'honneur d'être le précurseur du Registre des décès, de la notion de déclaration obligatoire des maladies contagieuses et épidémiques et même des protocoles d'autopsies dans les hôpitaux.

- 2 - Nous savons, et nous avons rappelé, les regrettables incidents, parfois graves, dont VILLARS entre autre fut victime en tant que Chef de Service Hospitalier. Nous avons montré que la plupart du temps les véritables causes en étaient les vices de l'administration et de l'organisation hospitalières. VILLARS les évoque souvent dans ses différents écrits ; mais, en outre, il les a étudiés, décrits et critiqués spécialement dans deux monographies.

La première, datée de 1791, est intitulée "NOTES ET MEMOIRES RELATIFS A L'HOPITAL MILITAIRE DE LA CHARITE DE GRENOBLE" que l'on peut consulter à la Bibliothèque Municipale où elle se trouve insérée dans la liasse des pièces manuscrites relatives à VILLARS. Après éocations de divers défauts, l'auteur conclut essentiellement à la réforme des statuts intérieurs et au remplacement de l'Econome par une Commission Administrative; (N° 37)

La deuxième est dénommée "OBSERVATIONS SUR LES VICES DE L'ADMINISTRATION DE L'HOPITAL MILITAIRE" (de Grenoble). Elle ne fut pas publiée, mais lue le 21 mai 1800 devant la Société des Sciences et des Arts. Nous n'en avons pas retrouvé le texte ; mais tout laisse à penser qu'elle dut être virulente car VILLARS, après les nombreux et sérieux incidents auxquels il avait été mêlé, était devenu hypernerveux, courroucé et en mauvais termes avec les administratifs. Mais, la malhonnêteté, qu'il dénonce dans son autobiographie, était bien réelle, puisqu'elle fut un des prétextes principaux invoqués par les autorités militaires pour décider la fermeture de certains Hôpitaux Militaires dont celui de Grenoble. (N° 36)

Pour être plus complet sur les productions paramédicales de VILLARS il convient d'abord de citer diverses études qui furent lues à la Société des Sciences et des Arts de Grenoble fondée en 1795 et qui se tenait chez son Président (VILLARS). Malheureusement nous n'en connaissons pas les textes. Nous en avons déjà rappelé quelques uns plus haut ; En voici d'autres cités par MASIMBERT dans "LA BIBLIOGRAPHIE ET LES THESES DE D. VILLARS" (N° 76) :

DISCOURS SUR LES POISONS, lu le 29 janvier 1797 ;

ETABLISSEMENT D'UNE ECOLE SPECIALE D'HISTOIRE NATURELLE ET DE MEDECINE à Grenoble - 3 mai 1802 ;

DISCOURS SUR LES RAPPORTS ENTRE LA MEDECINE ET L'HISTOIRE NATURELLE - 25 novembre 1802.

Puis, il faut mentionner le rapport autographe de deux pages et demie, signé d'une écriture tremblée, alors que, Doyen à Strasbourg, il présidait, le 3 novembre 1809, le jury d'une thèse qu'il avait inspirée "SUR LA PARALYSIE DES MEMBRES INFERIEURS" et qui était présentée en latin par un nommé ARCK. Dans le susdit rapport, on remarqua la relation de faits curieux sur l'abus qu'on faisait alors de la saignée. (N° 22)

Mais le document le plus intéressant parce que traduisant fidèlement les idées novatrices de VILLIERS sur les réformes des Etudes Médicales qu'il préconisait sans relâche, c'est sa LEÇON INAUGURALE prononcée dans le grand amphithéâtre, plein à craquer, de la Faculté de Strasbourg. Nous aurons l'occasion d'en parler dans la troisième partie.

RESUME ET CONCLUSIONS

Pour répondre valablement aux questions que nous nous sommes posées au début de cette étude de l'œuvre médicale de D. VILLARS et qui la justifient - c'est-à-dire : cette œuvre médicale est-elle responsable de l'oubli constaté en ce qui concerne le médecin ? Si oui, en quoi ce "black out" est-il justifié ? - il nous faut, d'abord la comparer extrinsèquement à ses autres œuvres et ensuite la juger intrinsèquement. En outre, il sera opportun de rechercher si d'autres raisons ne sont pas à inculper dans le processus de l'oubli.

1°- ETUDE COMPARATIVE AVEC SES AUTRES OEUVRES SCIENTIFIQUES.

VILLARS fut, on le sait, un parfait exemple de cet "honnête homme" encyclopédiste représentant les milieux scientifiques du XVIIIème siècle. Ses études, ses recherches et ses productions touchent à toutes les sciences ; il fut membre de multiples et diverses Académies et Sociétés Savantes françaises et étrangères ; et il fonda lui-même, surtout à Grenoble, plusieurs Sociétés scientifiques naturalistes. Mais, c'est avant tout ses œuvres botanistiques qui lui valurent la gloire et la renommée qui persistent jusqu'à nos jours. C'est donc essentiellement à celles-ci qu'il nous faut comparer ses œuvres médicales.

Quantitativement, il est indiscutable que les productions botanistiques prédominent et de beaucoup celles de caractère médical. MASIMBERT (N°76) et GABRIEL (N° 60) qui ont publié sa bibliographie en rassemblent plus de 70 de la première catégorie, alors que, pour la deuxième, nous n'en avons accumulé qu'une trentaine.

Mais, c'est surtout qualitativement que la disproportion est accusée. Alors que parmi ses œuvres en botanique pure, certaines brillent par leur considérable intérêt scientifique en découvrant des faits biologiques nouveaux, en spécifiant des variétés nouvelles et en déterminant de nombreuses plantes jusque là inconnues ; bref, en contribuant largement à l'avancement de la Botanique ; on se trouve obligé, de reconnaître que, dans ses œuvres médicales, surtout pures, on ne décèle aucune trouvaille, aucune découverte positive ayant contribué aux progrès de la médecine.

2°- ETUDE INTRINSEQUE DE SES OEUVRES MEDICALES OU PARAMEDICALES

Examinons en premier lieu ceux que nous avons qualifié de "cliniques et épidémiologiques" et qui comprennent douze intitulés.

VILLARS, en excellent observateur, décrit minutieusement ce qu'il voit et ses descriptions écologiques et circonstanciées sont très bonnes. Malheureusement, encloué dans les dogmes, le vocabulaire et les connaissances qui n'ont pas évolué (en France, du moins) depuis HIPPOCRATE, dont il se proclame disciple inconditionnel, il parle, raisonne et agit à la manière de Diafoirus. Cependant, à sa décharge, il faut noter sa critique contre les abus de la saignée ; mais, en général, rares sont les cas où l'on semble discerner une timide émancipation de pensée, basée sur sa propre expérience, ou sur ses connaissances particulièrement étendues en botanique médicinale. En résumé, si on ne peut le rendre responsable de ce néant scientifique qui caractérise ses mémoires et caractérisait la médecine des maîtres français de l'époque dont il suivait scrupuleusement les travaux ; par contre, on doit reconnaître et déplorer en lui un adepte du "magister dixit" dépourvu de toute lueur de clairvoyance en pathologie médicale.

Il en est malheureusement de même en ce qui concerne ses travaux sur la microscopie. VILLARS, qui avait vu certains de ses collègues botanistes de Paris utiliser avec fruits le microscope et avait même pu se faire initier à son emploi, fut enthousiasmé, en acquit un et le mit en service dans son laboratoire grenoblois. Il se familiarisa à son maniement (il conçut même des améliorations) et à ses techniques et l'utilisa à observer d'abord tout ce qui se trouvait dans son laboratoire, c'est-à-dire des éléments végétaux, puis du sang et des fragments tissulaires humains et d'animaux. Il consigna scrupuleusement par écrit et par dessins ce qu'il voyait et tenta d'interpréter. C'est ce que rappellent les quatre mémoires que nous avons cités et analysés.

L'instrument, dont il a dû se servir, était déjà, relativement au point ; mais son pouvoir de définition, - bien que FONTANA ait, en 1746, inventé les lentilles composées, - ne permettait pas de discerner les bactéries. On connaissait les spermatozoïdes, les hématies et la circulation sanguine ; en botanique, on avait décrit les cavités cellulaires et même des noyaux, mais la notion de "cellule", comme on la conçoit de nos jours, n'existait pas encore et celle de "tissu" venait tout juste d'être inventée par BICHAT, malgré qu'il se soit toujours refusé (comme BUFFON, LINNE, BROUSSAIS, DUPUYTREN, LAENNEC et bien d'autres) à reconnaître au microscope un intérêt scientifique. De ce point de vue, VILLARS se classe parmi les clairvoyants savants. Mais quelle valeur attribuer à ses travaux ? Peu de choses, puisqu'il n'en est rien resté. C'est dommage, car il a présenté, sans le préciser ni le prouver, que le phénomène de la respiration a lieu grâce au contact du sang, d'une part dans les poumons et d'autre part avec les "fibres" des organes profonds tels que les muscles.

Quant à ses "travaux paramédicaux", qu'ils portent sur les études médicales, les hôpitaux, les étudiants, les organisations médico-sociales, ils mettent en pleine valeur ses remarquables dons et qualités d'organisateur, de novateur, de philanthrope et de professeur.

La formation des étudiants lui tenait particulièrement à coeur. C'est ainsi que, bien que Professeur de Botanique médicale, il rédige des opuscules didactiques de pathologie interne et externe et ouvre un "Cours de littérature médicale" que nous avons montré être en réalité destiné à la formation morale des étudiants. Dans cette optique didactique, mais plus spécialement destinée aux praticiens, il faudrait citer les Sociétés qu'il fonda ou anima en lisant devant elles des "discours" de haute tenue : Société des Sciences et des Arts, Société de Santé, Ecole Centrale de l'Isère. C'était une sorte d'enseignement post-scolaire.

Mais c'est surtout sur les réformes des études médicales qu'il fait porter ses efforts tenaces dès que la période révolutionnaire lui en parut favorable. Ses projets sont immenses ; c'est une refonte totale qu'il préconise : suppression des grades de chirurgien et de médecin et couronnement des études dans 12 facultés modernisées par le seul diplôme de doctorat ; enseignement théorique, pratique et clinique durant 5 années dans des C.H.U. avant la lettre ; introduction et développement des Sciences physique, chimique, etc. A la vérité, pour établir ses projets, il s'inspirait de ceux qui étaient établis et prônés par de nombreux novateurs, tels : le fameux mémoire de TIENON de 1788 sur les hôpitaux et la réforme de l'hospitalisation permettant l'enseignement clinique conçu selon PINEL et DRESSAULT ; le projet de rénovation des études médicales de VICQ D'AZYR de 1790 qui fut, du reste, repris et complété de 1792 à 1794 par les rapports de de FOURCROY insistant sur les enseignements pratique et clinique. C'est ce dernier qui, après que la Convention eut décrété le 18 Août 1792 la liberté totale de l'exercice de la médecine et la suppression des entités enseignantes et des titres qu'elles discernaient, se fit avec succès, devant le Comité de Salut Public dont il était membre, l'ardent avocat de la résurrection sur des bases modernes d'Ecoles de Santé rendues nécessaires par les pertes considérables en santé et vies humaines dans les opérations guerrières du moment.

Ceci nous explique les thèses et les programmes exposés avec tant d'acharnement et de ténacité par VILLARS qui se savait appuyé en haut lieu.

Cependant, il ne faut rabaisser VILLARS au rôle de simple plagiaire ; en effet, dans tous les projets et plans qu'il présente, on discerne les manifestations de ses propres qualités d'organisateur, de novateur et de philanthrope qu'il applique généralement d'une manière plus particulière aux entités et conditions sanitaires et sociales locales qu'il connaît si bien. S'il n'a pas récolté à Grenoble les succès qu'il méritait, c'est pour des raisons personnelles étrangères dont nous avons parlé antérieurement.

En définitive, au sujet des oeuvres du médecin, nous pouvons conclure d'abord que la valeur scientifique intrinsèque de ses productions purement médicales est faible parce qu'il n'a pas su transcender le carcan hippocratique de l'époque. Elles sont, du reste, complètement tombées dans l'oubli aujourd'hui. On peut cependant, comme fiche de consolation, lui attribuer un certain intérêt historique dû à ses dons d'observation.

Quant à la partie paramédicale, elle a une indéniable valeur de prédéterminisme et il est juste de le considérer comme faisant partie des précurseurs des réformes dans l'enseignement médical moderne, dans les hôpitaux et dans les organisations médico-sociales.

Par ailleurs, il est non moins juste de louer et d'exalter en lui cet attachement et ce dévouement aux étudiants, à leur formation scientifique clinique et morale, qui transudent de tous ses écrits. Il fut un Professeur et un Doyen dans la plus noble acception de ces titres.

Mais il est bien évident que malgré tout, ses productions médicales "ne font pas le poids" ni quantitativement, ni qualitativement, au regard de celles du botaniste. Ces dernières ont contribué à l'avancement de la Science botanique ; en outre, de ses travaux, il subsiste encore aujourd'hui des survivances valables, telles ces multiples plantes qu'il a déterminées le premier et qui portent son nom, tel aussi ce monument en 4 volumes qui a pour nom "Histoire des Plantes du Dauphiné".

Ceci explique cela, c'est-à-dire que la considérable supériorité scientifique et la survivance des oeuvres botanistiques sur celles médicales expliquent parfaitement l'éclipse du médecin par le botaniste. Mais, ajoutons en outre, que cette éclipse s'est transformée petit à petit en oubli au fur et à mesure des réformes successives des Etudes Médicales éliminant progressivement l'enseignement de la botanique médicale et les occasions de rappeler aux étudiants et aux praticiens tout ce qu'il avait apporté à cette Science.

TROISIEME CHAPITRE

CAUSES DE L'ECLIPSE ET DE L'OUBLI DONT EST VICTIME LE MEDECIN

RAISONS DE LE REMETTRE A LA PLACE D'HONNEUR A LAQUELLE IL A DROIT

Dans les chapitres précédents, nous avons suivi pas à pas les vicissitudes de la vocation, de la formation et de la carrière médicales de D. VILLARS ; puis nous avons rappelé, analysé et critiqué ses oeuvres médicales. Nous avons constaté, avec une certaine tristesse, que, de tout ce qu'il y avait de positif dans cette revue, rien ou presque n'a subsisté et persennisé sa mémoire. Il nous reste donc maintenant, d'une part, à dégager et rassembler les causes de cet oubli progressif dans lequel il est tombé et à en préciser les responsabilités ; et d'autre part, à établir et à justifier les raisons qui militent en faveur de la résurrection et de la remise à l'honneur de sa personnalité dans le milieu médical dauphinois et particulièrement dans notre Etablissement qu'il anima si prestigieusement durant la plus grande partie de sa carrière.

CAUSES DE L'ECLIPSE ET DE L'OUBLI

Lorsque l'on passe en revue les mémoires, discours et articles panégyriques publiés après sa mort, on constate que le processus de l'oubli progressif s'est accéléré au fur et à mesure que l'on éloigne de la date de sa disparition. D'abord assez nombreux peu après sa mort en 1814, ils s'espa-cent peu à peu jusqu'en 1865 et se raréfient considérablement par la suite.

De plus, ces publications honorent le savant naturaliste et ses oeuvres dans leur totalité encyclopédique sans jamais distinguer le botaniste pur du médecin, si bien que, malgré l'appartenance médicale de quelques uns des auteurs et malgré certains titres fallacieux, aucun travail n'est voué à l'étude sélective du médecin praticien ou clinicien et du professeur.

C'est le cas de "Vie et travaux du Docteur Villars" publié en 1858, par le Dr BALLY de l'Académie Impériale de Médecine, et du dernier panégyrique publié par Armand HAY, professeur de clinique médicale à Grenoble en 1865. De même, en 1896, c'est-à-dire trente ans après, BORDIER, directeur de l'ancienne Ecole de Médecine, évoque bien à plusieurs reprises la personnalité médicale de Dominique VILLARS, mais uniquement sous forme d'anecdotes très fragmentaires et réparties dans plusieurs chapitres de sa fameuse "Histoire de la Médecine à Grenoble". Enfin 35 ans plus tard, en 1931, une thèse de doctorat en médecine, ayant pour titre : "Dominique VILLARS, ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg", fut soutenue dans cette ville par Seewoosunkur JHUBOO, mais hélas, elle n'est pas plus sélective ni exhaustive que les publications qui l'ont précédée.

Comment a-t-il pu se faire que sa mémoire, en tant que médecin n'ait pas été mieux sauvegardée, plus pieusement et jalousement gardée, dans son Ecole, où il a d'abord été élève pendant 3 ans, puis Professeur pendant 30 ans ? C'est ce que nous allons tenter d'expliquer.

A notre avis, il faut discerner plusieurs raisons :

La première tient au fait que VILLARS fut surtout et avant tout un botaniste et que le botaniste a éclipsé tous les autres personnages réunis en lui et parmi eux, celui qui nous intéresse ici : le MEDECIN.

Né botaniste, la majeure et la meilleure part de ses pensées, de ses recherches ont été, tout au long de sa vie, principalement consacrées à la botanique. Ses innombrables et ubiquitaires randonnées d'herborisation, seul ou en compagnie de collègues avertis ou chevronnés et célèbres, soit dans

les Alpes Suisse et Française, soit en Provence, en Alsace et en Allemagne ; les très nombreux spécimens de plantes non encore inventoriées qu'il rapporta et étudia ; les minutieuses observations météorologiques, hydrologiques qu'il consigna ; les nombreux mémoires (environ 70) notes, monographies, ainsi que la fondamentale "Histoire des Plantes du Dauphiné" qui en résultèrent et qu'il présenta devant les Sociétés Savantes françaises et étrangères les plus en vue ; tout concentra sur lui les projecteurs de l'actualité naturaliste et le firent admettre dans les cercles scientifiques les plus réputés, voire même dans l'imité des savants botanistes les plus illustres de son temps : LINNÉ, de JUSSIEU, TURCOT, GEOFFROY, de MALHERBE, de LAPEYROUSE, etc.

C'est du reste, en partie, grâce à sa valeur et à sa notoriété en Botanique, qu'il fut remarqué en haut lieu et nommé en 1805 à la Chaire de Botanique Médicale de la prestigieuse Ecole de Médecine de Strasbourg.

Tant et si bien que déjà de son vivant, le nom de VILLARS n'évoquait partout que le botaniste aux dépens du médecin qu'il éclipsait.

A cette première explication, il faut ajouter, ainsi que nous l'avons montré dans les conclusions de l'analyse impartiale de son oeuvre médicale, qu'il n'a jamais pu transcender les théories hippocratiques et, par conséquent, qu'il n'a pu en rien contribuer à l'avancement de la science médicale et ainsi égaler le lustre scientifique de ses célèbres contemporains qui ont noms, CORVISART, JENNER, ALIBERT, PINEL, GALL, etc. Tant et si bien que, lorsqu'épisodiquement a paru une notice biographique le concernant, sa qualité de médecin et ses travaux médicaux ont été passés sous silence.

Par ailleurs, pour bien faire comprendre ce désintéressement progressif du corps médical en général, il nous faut rappeler l'inexorable et progressif déclin que les progrès scientifiques des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles ont imposé aux Sciences Fondamentales de la Médecine et de la Pharmacie et parmi elles, la Botanique.

Est-il besoin de redire qu'au XVIIIème siècle, cette discipline, qui lui valut renommée et honneurs, jouissait d'une importance majeure et fondamentale dans les études médicales, parce que la plus grande partie des préparations thérapeutiques étaient exécutées à l'aide de plantes réputées médicinales par le médecin lui-même. C'est la raison pour laquelle les programmes comportaient en premier lieu, un cycle de botanique générale et systématique ; les vertus et applications médicinales étaient professées ensuite. Or, au fur et à mesure de l'accroissement des connaissances en physique, chimie, biologie et des successives réformes des Etudes Médicales, l'enseignement de cette discipline fut progressivement réduit, puis complètement éliminé des programmes au bénéfice de ces jeunes sciences. On conçoit alors aisément que, du fait de ces évincements et de la suppression consécutive des chaires les concernant, il n'y ait plus eu l'occasion d'évoquer ni les découvertes, ni les noms de ceux qui en furent les auteurs. Leurs oeuvres dorénavant périmées et sans intérêt pratique furent reléguées dans les archives et leurs noms inusités tombèrent dans l'oubli. C'est exactement le sort qui a frappé les oeuvres et le nom de notre botaniste médical VILLARS.

En conclusion, il semble logique et vraisemblable d'admettre que le déclin puis l'oubli du médecin que fut VILLARS sont dus à plusieurs causes convergentes, dont les unes sont intrinsèques, telles, d'une part, l'écrasante supériorité des travaux et de la célébrité du botaniste et d'autre part le peu de valeur scientifique de ses travaux médicaux ; et les autres, extrinsèques, telle l'élimination de la botanique des études médicales.

RAISONS DE DESAVOIR CET OUBLI

Mais, si son éclipse et son oubli ont d'indéniables causes qui, du point de vue scientifique, nous apparaissent plausibles, nous les jugeons profondément injustes en ce qui concerne le médecin praticien, le clinicien, l'enseignant, voire même le Doyen dont il a rempli les fonctions avec une hauteur de vue, une foi, une ardeur et une rigueur morale toutes sacerdotales et exemplaires.

Tout dans sa vie médicale peut être cité en exemple tant aux médecins qu'aux successives promotions d'étudiants en médecine, surtout à celles qui sont fermées dans les Etablissements dans lesquels il a tant œuvré, c'est-à-dire Grenoble et Strasbourg.

N'est-il pas exaltant de rappeler les cheminements philanthropiques par lesquels s'est révélée sa prodigieuse vocation médicale ? D'après ses propres confessions - écrites de mémoire au soir de sa vie -, ce serait dès l'âge de 12 ans que la médecine s'empara de son âme alors qu'il fit la connaissance d'un médecin de CORPS (Hautes-Alpes) qui voulut bien lui prêter quelques livres. "Je ne vis alors plus rien au monde de si utile pour l'humanité, rapporte-t-il, que de veiller à la conservation de l'homme". Il était pourtant déjà passionné pour la Botanique ; mais, pour cet enfant hors série, non seulement cette nouvelle vocation ne chassa pas la précédente, mais, au contraire, elle l'utilisa pour se fortifier. Dans le premier chapitre, nous avons rappelé les anecdotes cruciales qui, alliant sa passion pour les plantes à sa profonde philanthropie le déterminèrent à embrasser la carrière médicale. Dès lors, cette carrière lui apparaît comme un sacerdoce et c'est en prêtre illuminé d'Hygie qu'il agit et qu'il proclama partout sa foi en Hippocrate et les splendeurs éthiques de la profession médicale. Souvenons-nous, comme exemple, de cette répartie au Gouverneur du Dauphiné M. de MARCHEVAL, à propos d'une déplaisante remarque que lui avait faite M. SERVAN, Avocat Général, lors d'un interrogatoire devant déterminer son admission à l'Ecole Publique de Chirurgie en 1772 : "je lui dirai que l'état de médecin est le premier de tous pour apprendre à connaître les hommes et leur être utile". Rappelons également cette déclaration qu'il fit à l'autre bout de sa carrière, au cours de sa fameuse Leçon Inaugurale à Strasbourg en 1805 : "Qu'elle est pénible, mais qu'elle est belle cette fonction de médecin auprès des malades. Est-il rien de plus glorieux que de conserver un père à sa famille, une épouse chérie à son époux éploré ?".

C'est surtout dans ses fonctions praticiennes que l'on peut admirer VILLARS et le citer en exemple. Parcourant les campagnes et les montagnes, il pénétrait dans les habitations les plus humbles et les plus isolées, même s'il n'y avait pas été appelé, pour offrir son aide désintéressée. En temps d'épidémie, il hantait sans cesse la région atteinte pour secourir tant moralement que physiquement les populations et ce, sans souci du danger qu'il pouvait courir. Souvenons-nous des poursuites judiciaires dont il fut menacé par la mesquine corporation des chirurgiens de Gap, prétexte pris qu'il ordonnait des thérapeutiques (pourtant de sa haute compétence botanique), alors qu'en réalité, c'était la jalousie de sa réputation de dévouement qui les tenaillait. Quoique lui-même peu fortuné, il refusait tout honoraire des pauvres campagnards sinon, peut-être, les menus cadeaux en nature qu'ils lui offraient cordialement. Même en ville, à Grenoble, il tira si peu profit de son ministère qu'au lendemain de la brutale suppression de l'Hôpital Militaire entraînant celle de ses émoluments, il était si pauvre qu'il fut sur le point, tel Cincinnatus, de retourner vivre chichement dans sa ferme natale et que, lors de sa nomination à Strasbourg, son dénuement était si grand qu'il allait être obligé de vendre sa chère bibliothèque, sans le don que lui fit son ami le docteur ROME de voreppe pour subvenir aux frais de son voyage et de son déménagement.

Sa rigueur morale lui faisait détester et combattre la malhonnêteté et l'injustice sous toutes leurs formes sans se préoccuper de son intérêt personnel. Rappelons-nous les retentissantes "affaires" MITTIE et CABANNE. C'est dans un même sentiment purement philanthropique qu'il lutta avec tant d'acharnement contre les charlatans : "Ceux-ci ne sauraient être tolérés, écrit-il, sous prétexte qu'ils amusent le peuple, car ils ne veulent que le duper, lui arracher son nécessaire. Le peuple ainsi trompé par des gens de cette espèce en devient méfiant, rusé, il ne veut plus croire aux représentations de ceux qui ont le droit et le moyen de lui en faire".

Mais, il est une autre forme de courage dans l'accomplissement de ses fonctions praticiennes sur laquelle il faut mettre l'accent, c'est celle de son courage physique. Non seulement, il n'hésitait pas à parcourir à pied, de nuit comme de jour et quelque fut le temps et la saison, des kilomètres dans les sentiers de montagne pour porter secours au moindre appel dans les fermes isolées, mais encore il s'exposait avec sérénité aux redoutables dangers de contamination lors des épidémies. Rappelons-nous l'épidémie qui régna dans le Champseur et le Valgaudemar en 1779-80. Souvenons-nous surtout de celle du typhus qui sévit en 1799 parmi les troupes en débandade, dont il fut atteint et dont il faillit mourir.

Quel plus noble et plus exemplaire portrait peut-on tracer d'un médecin praticien ?

Si VILLARS ne fut pas un clinicien émérite, c'est parce qu'il resta confiné malheureusement dans sa foi aveugle pour la médecine et l'éthique hippocratiques qui, hélas, représentaient l'évangile de la médecine française de l'époque. Par contre, il concevait l'importance primordiale de l'observation clinique au lit du malade comme le prouvent les divers rapports et mémoires qu'il rédigea sur les maladies qu'il eut à étudier tant en clientèle qu'à l'hôpital, ainsi que les travaux nosologiques didactiques qu'il dédia aux étudiants. Tout au long de sa carrière, du reste, il ne cessa dans ce sens de proposer urbi et orbi des projets de réforme mettant l'accent sur la nécessité d'introduire dans les programmes des Etudes Médicales un enseignement clinique et pratique conjointement à celui théorique (qui seul était alors professé) en vue de faire acquérir aux étudiants le sens clinique indispensable à l'exercice de la médecine.

"Dans tous les arts qui ont pour base l'expérience et le raisonnement, écrivait-il, nous devons faire marcher de front la théorie et la pratique ; la théorie parce qu'elle éclaire l'esprit, réveille, excite le génie ; la pratique, parce qu'elle abrège les études et empêche l'esprit de se livrer aux écarts de l'imagination". "La Médecine est un art et une science en même

temps, et tous les arts exigent un exercice, disons pour être mieux entendu, un apprentissage. En vain vous fréquenteriez les amphithéâtres et l'étude si vous ne mettiez la main à l'œuvre pour disséquer, pour opérer, explorer les malades, suivre jour par jour leur maladie, les observer, en tenir note".

En tant qu'enseignant, les étudiants l'adoraient et se pressaient à ses leçons, à ses visites cliniques et à ses démonstrations pratiques parce qu'il vivait démocratiquement au milieu d'eux, s'intéressait à chacun d'eux et les électrisait de ses enthousiastes et novatrices convictions.

A Strasbourg, il acquit très rapidement un succès encore plus grand, plus éclatant, non seulement parmi les étudiants, mais encore parmi ses collègues de Médecine, dès après sa retentissante Leçon Inaugurale dans laquelle il exposa ses clairvoyantes conceptions sur la formation des médecins praticiens en ces termes : "La Médecine pourrait être considérée comme un grand cercle dont le cœur humain occuperait le centre. Nos connaissances positives en formeraient quelques rayons, tandis que nos préjugés, nos besoins, nos habitudes en rempliraient presque tous les intervalles. Tout se lie dans l'univers depuis l'astre du jour qui nous éclaire, nous vivifie jusqu'à l'atome qui se balance sur ses rayons lumineux, depuis l'éléphant jusqu'aux infusoires.... L'Anatomie et la Physiologie, les Sciences Naturelles, la Physique et la Chimie constituent trois ordres de connaissance qui sont les véritables bases de l'art médical, et qui forment les colonnes fondamentales destinées à en supporter tout l'édifice. Ne les perdons pas de vue, car ce n'est qu'au moyen de ces trois bases principales, aidés d'un jugement sain, qu'on peut devenir bon praticien".

Par ailleurs, il s'était fait le promoteur de l'intégration de la chirurgie et de la médecine dans les Etudes Médicales unifiées et conduisant à l'unique diplôme de Docteur. "La Chirurgie et la Médecine, affirmait-il, sont des branches de l'art de guérir.... L'espèce de schisme et de rivalité qui s'est introduite entre la Médecine et la Chirurgie, n'est qu'un intérêt

personnel déguisé et n'a nulle valeur aux yeux du philosophe. En vain l'ambition les éloigne, la nature les rappelle auprès du même malade, et il est peu de maladies où ces deux arts ne se confondent et ne soient nécessaires. Leur seule distinction consiste dans l'habitude et le goût, car leur théorie, leurs principes, leur sujet sont les mêmes".

Il serait facile de multiplier les citations tendant à montrer et à prouver l'esprit novateur et clairvoyant de l'enseignant qu'il fut à un suprême degré. A cette qualité, il en est une encore - et non la moindre - qui est à mettre en lumière, car elle lui valut le respect et la reconnaissance tant des étudiants que de ses collègues de Strasbourg, ainsi que la perennité jusqu'à sa mort de ses fonctions de Doyen d'une des plus illustres Facultés de Médecine de France, c'est celle d'un parfait administrateur. A vrai dire, ayant été tout au long de sa carrière grenobloise mis en face des problèmes souvent délicats que posent des établissements tels qu'une Ecole de Chirurgie et que des Hôpitaux d'enseignement, il fit bénéficier la Faculté de Médecine de Strasbourg de son expérience en matière de gestion et d'organisation.

Il eut d'ailleurs sur le sujet une très importante correspondance avec un orfèvre en la matière - nous voulons parler du Comte de FOURCROY, artisan trop méconnu de la reconstruction universitaire post-révolutionnaire -, il ne fait aucun doute qu'il contribua très positivement à la promulgation du Décret Impérial de 1808 qui créa à nouveau les Facultés de Médecine et, par conséquent, celle de Strasbourg.

Il fut si bon administrateur et il réussit si bien à la tête de sa Faculté que ses collègues de Médecine et des autres Facultés le pressèrent d'accepter d'occuper le poste suprême de Recteur de l'Université.

CONCLUSIONS

Si nous considérons que l'oubli dans lequel est tombée la mémoire du médecin s'explique parfaitement, d'une part, par le fait que ses travaux en médecine et en botanique médicinales ont été rapidement périmés et par conséquent anéantis par les rapides progrès scientifiques des XIXème et XXème siècles et d'autre part, par l'éblouissant éclat des immortelles œuvres du botaniste, cela ne diminue en rien la magnifique et puissante personnalité médicale de VILLARS et surtout ne justifie absolument pas le mutisme sous lequel il est enseveli, d'autant plus qu'il a témoigné tout au long de sa vie professionnelle des vertus morales si nobles, si élevées et si rares, qu'elles forcent l'admiration et qu'elles le désignent pour être donné en exemple aux médecins et aux générations d'étudiants en médecine.

Mais c'est surtout en considérant ses brillantes qualités de pédagogue, de chercheur et de novateur ; c'est aussi en se souvenant de ses incessants efforts pour améliorer les conditions sanitaires et sociales du pays, pour rénover les Etudes Médicales et pour doter Grenoble d'une Faculté, que nous nous insurgons contre l'injuste et tenace absence dont il est victime dans notre Etablissement qui lui doit tant.

Est-elle elle-même si riche en prestigieux ancêtres qu'elle puisse se permettre d'ignorer celui qui fut pendant si longtemps son plus étincelant fleuron ?

Mais, à vrai dire, il est bien probable que son oubli ne soit pas dû à un ostracisme raisonné et volontaire, mais bien plutôt au fait que notre Etablissement soit resté jusqu'à ces temps derniers une squelettique et pauvre Ecole, dite Secondaire ou Préparatoire, démunie des moyens de vénérer ses glorieux ancêtres.

S'il en est bien ainsi et du moment que notre Faculté qui ressuscite vigoureusement en a dorénavant les possibilités, nous formons le vœu pieux que l'on exhume et exalte la mémoire de D. VILLARS et qu'on lui octroie la meilleure place d'honneur à laquelle il a droit, comme, par exemple, la pose d'un de ses portraits ou de ses bustes dans la Salle des Actes.

CONCLUSIONS

C'est en 1745 que naquit dans une ferme isolée, située en pleine montagne dauphinoise bordant le Drac et faisant face au massif du Champsaur, Dominique VILLARS au nom duquel s'attache, encore vivace aujourd'hui, le souvenir d'un illustre botaniste. Sa monumentale oeuvre scientifique lui valut d'être élu Membre de l'Institut National des Sciences et des Arts, ainsi que d'une trentaine d'Académies et de Sociétés Savantes françaises et étrangères. Supérieurement intelligent, doué, studieux et humaniste, il s'adonna corps et âme dès sa plus tendre enfance à l'observation et à l'étude autodidactique de la Nature au sein de laquelle il vivait.

Mais, parmi toutes les Sciences Naturelles qu'il chérit, ce fut la Botanique qu'il cultiva avec le plus d'ardeur et de bonheur. C'est à cette Science, pure et appliquée, qu'il consacra la majeure et la meilleure part de ses travaux et c'est à elle qu'il est redevable de son immortelle notoriété.

Cependant, restreindre son souvenir à celui du brillant botaniste, voire même du naturaliste qu'il fut, est faux, injuste et, de la part des milieux médicaux locaux, ingrat. C'est oublier que tous ses travaux, même purement botaniques, furent effectués dans les laboratoires de l'École de Chirurgie de Grenoble et de la Faculté de Médecine de Strasbourg. C'est oublier que, foncièrement philanthrope, la botanique ne fut pour lui qu'un moyen pour secourir son prochain et que ses travaux botanistiques (comme d'ailleurs toutes ses autres études) avaient pour but suprême dans son esprit de connaître les propriétés prophylactiques et les vertus curatives des plantes et les faire servir à la protection de la santé de ses semblables. C'est oublier enfin et surtout que Dominique VILLARS fut à la ville, dans les campagnes, dans les hôpitaux militaire et civil grenoblois, un médecin praticien et clinicien de grande classe, qu'il occupa pendant une quarantaine d'années la chaire de Botanique Médicale de Grenoble puis de Strasbourg ; et enfin, qu'il fut élu Doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg où il mourut en 1814.

Or, force nous est de constater, avec peine et réprobation, que, même dans les milieux médicaux dans lesquels il a tant œuvré, le personnage médical est tombé dans l'oubli. Les nombreuses études biographiques qui ont été publiées à son sujet ont progressivement depuis sa mort éclipsé le médecin au profit du botaniste ; et aucune d'entr'elles n'a, à notre connaissance, été consacrée exclusivement et exhaustivement à sa vocation, à ses études, à ses fonctions et à ses œuvres médicales.

C'est au comblement de cette injuste lacune et à la résurrection de la mémoire de ce glorieux ancêtre, maître et confrère, que le présent travail est consacré.

Pour comprendre son caractère si passionnément studieux, altruiste et juste ; pour apprécier la réalité de sa vocation médicale ; pour saisir le sens humanitaire de ses travaux et pour expliquer les âpres vicissitudes de sa carrière médicale, il faut fouiller surtout dans son autobiographie et dans ses très nombreux papiers intimes transmis au Fonds Dauphinois par ses descendants Gauthier-Villars.

Pour apprécier la valeur de son œuvre, il est indispensable de procéder à une revue analytique aussi exhaustive que possible de ses productions médicales et paramédicales. Leur étude critique permet, par comparaison avec ses immortelles œuvres botaniques, de comprendre pourquoi ces dernières ont totalement oblitéré les premières ; mais elle permet aussi de mettre en lumière ses brillantes qualités de chercheur, de novateur, de pédagogue et d'administrateur.

Mais il est d'autres raisons, dont il est plus victime que responsable et qui expliquent l'oubli progressif dans lequel est tombée sa mémoire : c'est essentiellement le prodigieux avancement des sciences médicales qui a rapidement périmé son œuvre et qui a supprimé l'enseignement de la Botanique Médicale dans les Etudes de la Médecine.

Il n'en reste pas moins injuste et ingrat de la part des milieux médicaux locaux et surtout de notre Faculté, dans l'ancêtre de laquelle il a été élève, puis Professeur de Botanique et de Clinique Médicale pendant plus de 30 ans, de ne pas avoir su préserver, cultiver et honorer sa mémoire ; car, outre le glorieux rayonnement dont l'Ecole Grenobloise lui est redevable, Dominique VILLARS fut l'incarnation même des plus hautes vertus morales dont se réclame l'éthique hippocratique. Et, ne serait-ce qu'à ce seul point de vue, il a droit à occuper une place d'honneur dans notre Faculté et à être fréquemment remémoré et donné en exemple à nos étudiants actuels et futurs. Puissent ces vœux être exaucés le plus tôt et le mieux possible.

DOCUMENTS OFFICIELS

(N° 75)

DOCUMENT I

ACTE DE BAPTEME

Baptême de Dominique VILLAR, fils de Pierre et Marguerite DASTREVIGNE

LE NOYER, 14 novembre 1745

Dominique Vilar (sic), fils naturel et légitime de Pierre et de Marguerite Dastrevigne, du Violar (sic), hameau de cette paroisse du Noyer, est né le quatorze novembre, de cette présente année mille sept cents quarante cinq et le même jour a été baptisé par moy curé soussigné dans l'église paroissiale avec les cérémonies accoutumées. Son parrain a été Antoine Dastrevigne, son grand-père et sa marraine, Anne Vilar sa tante et ce, aux présences d'Antoine Bernard, fils de Dominique et d'Antoine Bertrand Cordier, fils de feu Antoine, témoins requis et signés avec moy, avec le père et le parrain, la marraine n'ayant seu.

A. DASTREVIGNE (sic)

P. VILLAR

A. BERNARD (sic)

A. BERTRAND

MARCHON, curé

(Extrait des Archives des Hautes-Alpes, Volume E, supplément, Registres paroissiaux du Noyer - 1733-1761).

COPIE DE DIFFERENTS DOCUMENTS RELATIFS AUX GRADES UNIVERSITAIRES DE DOMINIQUE VILLARS

extraits des registres de la Faculté de Médecine de Valence retrouvés par N. de Font-Réaulx, archiviste de la Drôme et publiés par A. MASIMBERT.

BACCALAUREAT

Au dix neuf novembre mil sept cent soixante dix huit, Sr Dominique VILLAR(S) du lieu appelé le Noyer, diocèse de Gap, a supplié pour le baccalauréat en philosophie et médecine et lui sont échus pour examinateurs MM. DAUMONT professeur, SAINT-GENEYS agrégé, et pour Président le Sr DAUMONT,

signé : MESANGERE (Secrétaire)

(Acceptation par les membres du jury)

Anno et die quibus supra Dominicus Villars e loco vulge le Noyer diocesis Gapincensis, pro consequendo baccalaureatu in philosophia et medicina approbatus fuit, proevio examine habito in aula segra accedemica, per nos sub-signatos.

signé : DAUMONT, SAINT GENEYS

(Remise du sujet)

Le sus dit jour et en, le dit VILLAR(S) a retiré la matière de ses thèses et lui a échu "POSITIONES DE HEPATE"..... pour la rendre le vingt deux courant à neuf heures du matin.

signé : MESANGERE (Secrétaire)

LIGENCE

- Du vingt deux novembre mil sept cent soixante dix huit, Sr Dominique VILLAR(S), du lieu appelé Le Noyer, diocèse de Gap, a supplié pour la licence en philosophie et médecine et lui sont échus pour examinateurs MM. DAUMONT, Professeur, REVOL, Agrégé, et pour Président M. SAINT GENEYS.

signé : MESANGERE (Secrétaire)

- Anno et die quibus supra D. Dominicus VILLAR(S) e loco vulgo le Noyer, diocesis Gapincensis pro consequendo licentura in philosophia et medicina approbatus fuit proevio examine habito in aula regia academica per nos subsignatos.

Signé : DAUMONT, REVOL

- Le sus dit jour et an, le dit VILLAR(S) a tiré la matière de ses thèses et il lui est échu "DE CATHARSICIS POSITIONES THERAP" pour la rendre le trente courant à neuf heures du matin.

Signé : MESANGERE (Secrétaire)

DOCTORAT

- Du premier décembre mil sept cent soixante dix huit Sr Dominique VILLAR du lieu appelé le Noyer, diocèse de Gap, a supplié pour le doctorat en philosophie et médecine et lui sont échus pour examinateurs MM. DAUMONT et BLEIN et pour Président le sieur BLEIN.

Signé : MESANGERE (Secrétaire)

- Anno et die quibus supra D. Dominicus VILLAR e loco vulgo le Noyer, diocesis Gapincensis pro consequendo doctoratu in philosophia et medicina approbatus fuit proevio examine habito in aula regia academica per nos subsignatos :

D'AUMONT, BLEIN

- Le sus dit jour et an, le Sr VILLAR(S) a tiré la matière de ses thèses et il lui est échu "DE CARIA POSITIONES PATHOL" pour la rendre le neuf du courant mois de décembre à neuf heures du matin.

Signé : MESANGERE (Secrétaire)

(A notre connaissance, aucun exemplaire imprimé de ces "thèses" n'a été retrouvé).

(Extrait des Archives de la Drôme, D 46, fol. 13).

FAC SIMILE DES DELIBERATIONS DES JURYS

VILLAR(S) B(accalaureatus)

Approbatio facta in collegio doctoreo alma Universitatis Valentinae, D. Dominicus VILLAR e loco vulgo le Noyer, diocesis Gapincensis pro consequendo baccalaureatu in philosophia et medicina per M. Antonium Daurelle sacrae facultatis doctorem cathedralis ecclesiae decanum necnon hujus universitatis vicecancellarium ad presentationem clarissimi viri Arnulphi Daumont hujus facultatis medicinae ant. reg. Actum in aula regia academica anno Domini millesimo septingente simo octavo, die vero vingesima secunda mensis novembris.

RUEL, St GENEYS, BLEIN, VILLAR

VILLAR(S) L(icensia)

Approbatio etc..... pro consequenda licentia..... ad presentationem..... Laurentii Saint Geneys hujus facultatis medicinae doctoris aggregati..... trigesima mensis novembris.

D'AUMONT, RUEL, BLEIN, VILLAR

VILLAR(S) D(ectoratus)

Approbatio etc..... pro consequendo doctoratu..... ad presentationem..... Bartholomaei Blein hujus..... die vero nona mensis decembris. Approbatus de rigore examinis.

D'AUMONT, RUEL, St GENEYS, VILLAR

(Extrait des Archives de la Drôme, D 45, fol. 23, v° 24).

(N° 101)

DOCUMENT III

1779

BREVET DE L'ELECTION DE M. VILLARS, médecin à Saint Bonnet,
COMME MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIETE ROYALE DE MEDECINE.

(Extraits des Registres de la Société Royale de Médecine,
Séance du Vendredi 9 juillet 1779).

Messieurs les Officiers de la Société Royale de Médecine lui ayant représenté que pour se conformer à ses règlements, il était nécessaire de procéder à l'élection d'un correspondant, la Compagnie a arrêté que l'on mettait en expectation pendant six semaines comme il est d'usage, les noms des médecins proposés pour le concours et parmi lesquels celui de M. VILLARS, médecin à Saint Bonnet en Dauphiné était inscrit. Le temps de l'expectation étant expiré et le rapport des commissaires entendu, on a procédé à l'élection par la voie du scrutin et M. VILLARS ayant réuni les suffrages a été déclaré notre correspondant, et la compagnie a voulu que cet extrait de nos registres lui soit communiqué.

En foi de quoi nous avons signé le présent scellé du sceau de la Société.

LORRY
(Vice-président)

MAUDUIT
(directeur)

VICQ D'AZYR
Secrétaire perpétuel

(Extrait des archives de la famille Gauthier-Villars).

(N° 101-2)

DOCUMENT IV

1779

PRIX ATTRIBUE PAR LA SOCIETE ROYALE DE MEDECINE en 1779

(Extrait des Registres de la Société Royale de Médecine).

La Société Royale de Médecine ayant entendu le rapport des commissions qu'elle avait chargées d'examiner les mémoires qui lui ont été envoyés pour concourir aux Prix d'encouragement qu'elle a proposés, certifiés par le présent à qui il appartiendra, qu'elle a partagé le second accessit entre M. VILLARS, médecin correspondant de la Société à Saint Bonnet en Dauphiné et M. FLAUGVERGUER à Viviers, qui lui ont fait parvenir des mémoires sur la topographie médicale des pays qu'ils habitent. La compagnie a arrêté que le jugement qu'elle en a porté serait proclamé par son secrétaire perpétuel dans la séance publique tenue au Louvre, le 31 août 1779, et qu'il le notifierait à M. VILLARS pour lui servir en tant que besoin.

M. VILLARS, médecin
à Saint Bonnet dans le Champsaur.

En foi de quoi, j'ai signé le présent, scellé du sceau de la Société.

VICQ D'AZYR

(Extrait des Archives de la famille Gauthier-Villars).

(N° 75-2)

DOCUMENT V

1782

ELECTION DE Sr Dominique VILLARS, MEDECIN MILITAIRE DE L'HOPITAL SAINT ETIENNE DE LA CHARITE DE GRENOBLE, PAR LES RELIGIEUX COMPOSANT LA COMMUNAUTE DUDIT COUVENT.

Nomination de Médecin des Pauvres de l'Hôpital de la Charité de Grenoble, en faveur du Sr D. VILLARS du 4 août 1782.

- Extrait des registres des actes capitulaires du couvent et Hôpital de Saint Etienne de la Charité de Grenoble.

Du dimanche quatre août mil sept cent quatre vingt deux.

Apert que ledit jour, les religieux composant la communauté dudit couvent et hôpital capitulairement assemblés, il aurait été représenté que, depuis plusieurs mois, les infirmités dont se trouve atteint M. le docteur Marmion ne lui permettent plus de continuer auprès des pauvres de cet hôpital les fonctions de médecin qu'il a remplies avec distinction et à la satisfaction de tous les religieux pendant plus de 40 années, qu'il devenait par conséquent nécessaire d'aviser au choix d'un successeur pour remplacer ledit Sr Marmion.

Après une mure délibération et l'ample connaissance des vie, mœurs, religion catholique, apostolique et romaine, les talents et la capacité reconnue de Dominique VILLARS (sic), Docteur en médecine, et l'affection particulière qu'il a toujours témoignée aux religieux de cet hôpital depuis le temps qu'il y fut admis en qualité d'élève jusqu'à ce jour. Considérant d'ailleurs le choix honorable que sa Majesté vient de faire en la personne dudit VILLARS pour son médecin FOUR LA PARTIE MILITAIRE DE CET HOPITAL, tous les religieux d'une voix unanime auraient donné leurs suffrages au dit M. VILLARS et fait choix de sa personne pour exercer la médecine auprès des pauvres de cedit hôpital, aux droits, honneurs, privilèges et prérogatives attachés à ladite place et pour récompense des soins et du zèle qu'il voudra bien apporter dans les fonctions charitables qu'il va exercer, la communauté le fait à présent comme pour l'avenir, participant de toutes les prières, bonnes œuvres, veilles, etc. qui se pratiquent jour et nuit dans ledit hôpital. La communauté aurait ensuite commis les PP. Alexandre DUBOIS, prieur, Bernardin LEROY, sous-prieur et Elisee TOLOCHON, professeur, pour, en son nom, prier ledit M. VILLARS d'accepter ladite place. Fait et arrêté en chapitre les dits jour et an.

Frères Elisee TOLOCHON, Bernardin LEROY, Venant SAUVAGE, Victorin TRICHET, Clair SALMON, Alexandre DUBOIS, Agricole PARAN, Barthelémy COUET, Henri MOSSON.

(Extrait des Archives de la famille Gauthier-Villars).

(N° 73-3)
1792

DOCUMENT VI

NOMINATION DE Dominique VILLARS, COMME MEDECIN DE L'HOPITAL MILITAIRE DE GRENOBLE, pour la durée de la guerre.

Bureau
d'Administration
Générale
des Hôpitaux Militaires

Paris, 13 may 1792

l'an 4^e de la liberté

Je vous prévient, Monsieur, que les circonstances présentes exigent qu'il soit établi un hôpital militaire à Grenoble pour 300 malades, vous avez été désigné pour remplir la place de médecin de cet établissement aux appointements de deux cents livres par mois dont vous jouirez à compter du 1er may, pour le temps seulement que durera la guerre. En conséquence, vous vous présenterez au commissaire des guerres chargé de la police de la place, lequel vous remettra le brevet qui vous sera expédié. Vous aurez soin en m'accusant la réception de cette lettre, de m'adresser votre extrait de baptême et l'état de vos services pour l'expédition de votre brevet.

Le Ministre de la Guerre :

J. SERVAN

(Extrait des Archives de la famille Gauthier-Villars).

(N° 75-4)

DOCUMENT VII

1796

LETTRE DU CITOYEN SIEYES, PRESIDENT DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS, AU CITOYEN VILLARS, LE PREVENANT QU'IL A ETE ELU L'UN DE SES MEMBRES ASSOCIES

Au citoyen VILLARS
à Grenoble
Dép.^t de l'Isère.

Comm. d'Instr. Publique

Liberté

Egalité

2 germinal, an 4^e de la République Française
(22 mars 1796)

Le Président de l'Institut National des Sciences et Arts
au citoyen VILLARS, Associé non résidant.

Je vous prévien, citoyen, que l'Institut National vous a nommé, à la majorité absolue des suffrages, l'un de ses associés non Résidant dans la classe des Sciences physiques et mathématiques, section de botanique et physique végétale.

Conformément à la loi du 3 brumaire dernier, qui porte que l'Institut National des Sciences et Arts est composé de membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'Associés répandus dans les différentes parties de la république.

Vous verrez par le règlement adopté par le Conseil des Cinq Cents et qui vous sera envoyé après qu'il aura été sanctionné par le Conseil des Anciens que les membres résidant et non résidant, ainsi que les 3 classes de l'Institut, ne composent qu'une même famille; dont les relations et les travaux ont pour objet de perfectionner les Sciences et les Arts par les recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les Sociétés Savantes.

L'Institut National compte beaucoup sur vos talents pour l'aider à remplir sa destination. Il vous invite en conséquence, à correspondre avec lui, à lui faire part de vos lumières et à lui donner votre adresse avec précision, pour l'exactitude de la correspondance.

Salut et Fraternité.

Le Président de l'Institut National des Sciences
et Arts

SIEYES

(Extrait des archives de la famille Gauthier-Villars)

(N° 75-5)

1802

DOCUMENT VIII

LETRE DU MINISTRE DE LA GUERRE au CITOYEN Dominique VILLARS
le prévenant qu'il a été nommé, le 15 pluviôse (25 janvier), médecin à l'hôpital
militaire de Grenoble.

Département de la Guerre

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Bureau

Liberté

Egalité

des Hôpitaux Militaires

Invalides et Officiers de Santé

Paris, le 15 pluviôse an 10 de la

République Française une et indivisible.

(4 février 1802)

Le Ministre de la Guerre
au citoyen Dominique VILLARS, Officier de Santé à Grenoble.

Je vous prévienne, citoyen, que, le cinq courant sur la présentation du Conseil de Santé, je vous ai nommé pour être employé en qualité de Médecin à l'hôpital militaire de Grenoble.

Le commissaire des Guerres chargé de la police de cet hôpital vous fera reconnaître et mettre en fonction et vous remettra incessamment le Brevet dont vous avez besoin pour jouir de la solde attribuée à votre grade.

Je vous salue.

Signé : Alex BERTHIER

(Extrait des archives de la famille Gauthier-Villars).

(N° 101-3)

DOCUMENT IX

1802

ELECTION COMME MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.
(ultérieurement Académie de Médecine).

Extrait du Registre des délibérations de la Société de l'École de Médecine de Paris.

La Société de Médecine établie par l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du douze Fructidor An VIII, dans le sein de l'École de Médecine de Paris, pour continuer les travaux et la correspondance de la ci-devant Société Royale de Médecine et de l'Académie de Chirurgie, relatifs à la topographie médicale de la France et au perfectionnement de toutes les parties de l'art de guérir,

s'étant occupée en exécution de l'article X de ses règlements, du choix des associés qu'elle a été autorisée à s'adjoindre parmi les savants qui cultivent la Médecine ou les Sciences qui peuvent concourir à son avancement ;

après avoir entendu dans sa séance du vingt quatre brumaire an dix, le rapport de la Commission qu'elle avait nommée à cet effet, a élu pour l'un de ses Associés Nationaux, M. VILLARS de l'Institut National, professeur en Médecine, à Grenoble et a arrêté que le présent extrait de ses registres lui serait adressé sous le couvert de son excellence le Ministre de l'Intérieur pour lui notifier sa nomination.

(Extrait des Archives de la famille Gauthier-Villars).

(N° 75-6)

DOCUMENT X

24 Janvier 1805

LETTRE DU MINISTRE DE L'INTERIEUR à M. VILLARS, père, docteur en médecine, le prévenant que, par décret du 4 pluviôse (24 janvier 1805), l'Empereur l'a nommé professeur de botanique à l'Ecole Spéciale de Médecine de Strasbourg.

Ministère de l'Intérieur
3ème division

3ème division

Bureau
des Sciences et
des Beaux-Arts

à Monsieur VILLARS père
Docteur en Médecine
à Grenoble
Dép. de l'Isère

N° 590 - 872 vendémiaire
944 brumaire
703 nivôse
51-250 pluviôse

Paris, le 27 pluviôse, an 13

Le Ministre de l'Intérieur

à Monsieur VILLARS père
Docteur en Médecine.

Je vous donne avis, Monsieur, que par décret du 4 pluviôse du présent mois, sa Majesté l'Empereur vous a nommé professeur de botanique à l'Ecole Spéciale de Médecine de Strasbourg, en remplacement de M. THIBAUD.

Je ne doute ni de l'empressement que vous mettez à répondre à la confiance de sa Majesté, ni de votre zèle pour remplir les fonctions auxquelles vous êtes appelé.

Je vous engage donc à vous rendre à Strasbourg dans le plus court délai possible.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé : CHAMPAGNY

(Extrait des Archives de la famille Gauthier-Villars)

CONFIRMATION PAR LE GRAND-MAITRE DE L'UNIVERSITE IMPERIALE,
DU GRADE DE DOCTEUR EN MEDECINE, décerné sous l'Ancien Régime.

Au nom de Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, et Protecteur de la Confédération du Rhin.

Nous Louis de Fontanes, Sénateur, Grand-Maitre de l'Université Impériale, Comte de l'Empire, vu notre arrêté en date du 7 février 1809 qui nomme M. VILLARS, Dominique, né au Noyer, Département des Hautes-Alpes, le 14 novembre 1745, à la place de professeur de Botanique, à la Faculté de Médecine de l'Académie de Strasbourg ;

Vu l'article 31 du décret impérial du 17 mars 1808, portant qu'aux fonctions de professeur de Faculté répond le grade de Docteur ;

Sur le rapport favorable qui nous a été fait de la capacité du requérant, de sa bonne conduite et de ses services dans l'enseignement ;

Donnons par ces présentes, audit sieur VILLARS, le diplôme de Docteur en Médecine, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les lois, décrets et règlements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université.

Fait au Chef-lieu, et sous le sceau
de l'Université
à Paris, le 24 1810

le Grand-Maitre :
(illisible)

pour son Excellence le Grand-Maitre :
le Secrétaire Général,
(illisible)

(Extrait des Archives de la famille Gauthier-Villars).

LISTE DES SOCIÉTÉS SAVANTES MÉDICALES AUX TRAVAUX DESQUELLES DOMINIQUE VILLARS
S'EST TROUVÉ ASSOCIÉ

<u>Noms des Sociétés</u>	<u>Époque de l'admission</u>	<u>En qualité de :</u>
Société royale de médecine	1779 le 9 juillet	correspondant
Société de médecine de Paris	1796 24 messid. an 4	membre correspondant
Société de Santé de Paris	1796 24 thermidor	associé
Société des amis médecins de Lyon	1796 29 brumaire	correspondant
Société de médecine de Bordeaux	1798 28 vendémiaire	associé non résident
Société de médecine de Marseille	1800 20 fructidor	membre associé
Institut de Santé et de Salubrité à Nîmes	1801 25 ventôse	membre associé
Société de l'École de médecine de Paris	1801 24 brumaire	associé national
Société de médecine d'Avignon	1803 26 ventôse	membre correspondant
Société de médecine de Grenoble	1804 22 thermidor	membre résident

(Extrait des Archives de la famille Gauthier-Villars).

BIBLIOGRAPHIE (*)

I - DOCUMENTS REDIGES PAR VILLARS

A/ DOCUMENTS RELATIFS A SA BIOGRAPHIE OU A SA CARRIERE MEDICALE :

(1). - Histoire des Plantes du Dauphiné.

1786, Paris, Impr. Prevost, 1er vol. in -8°, 6 ff. n. chiff. + LXXX pp.
preface + 468 pp., contenant de larges extraits autobiographiques en préface

(2). - Livre de Raison pour 1786 et 1787.

1786-87, Ms. pap., 2 vol., in fol.

Fonds Gauthier-Villars, F.D.B.M.G., R : 90 658, comprenant en outre :

- Livre de comptes
- Recueil d'observations médicales et notes diverses sur l'hôpital militaire et la Journée des Tuiles de Grenoble.

(3). - Jugement rendu par le Premier Conseil de Guerre Permanent de la 7ème Division Militaire, séant à Grenoble, qui acquitte Dominique VILLARS et Antoine CABANNE

An 7 (1799), Grenoble, Impr. J. Allier, in -4° de 8 pages

V : 21 146, F.D. B.M.G. Ce jugement est suivi d'un précis du fait qui l'a motivé.

(4). - Lettre de Dominique VILLARS au Rédacteur du "Journal de Grenoble" au sujet de son départ pour Strasbourg. Grenoble, 20 ventose, An 13 (1805).

Extrait des Annales du Département de l'Isère, du 3 germinal, An 13 (25 mar 1805) - T : 52 59, F.D.B.M.G.

(5). - Ultime testament manuscrit, terminé ⁽¹⁸¹⁴⁾ d'une écriture fortement tremblée après sa première attaque hémiplegique en 1812,

Photocopié ~~et~~ communiqué ^{gracieusement} par Mademoiselle ^{le Professeur} Gauthier-Villars.

(*) Nombreux étant les documents bibliographiques qui se trouvent dans le Fonds Dauphinois la Bibliothèque Municipale de Grenoble, le sigle F.D.B.M.G. sera utilisé chaque fois qu'il sera nécessaire pour éviter les répétitions.

- (6). Recueil comprenant le premier testament et diverses lettres de Dominique VILLARS
Extrait des archives de la famille Gauthier-Villars, ^{V: 12552, F.D.B.M.G., et} publié dans :
"Les origines de Dominique Villars le botaniste (1555-1814)",
1922, Gap, Impr. Jean et Peyrot, in -8° de 244 pp, par MANTEYER
~~Mantheyer~~
- (7). - Notice autobiographique.
Ms. pap., XVIIIe S., 2 ff., R : 90 647, Fonds Chaper, F.D.B.M.G.

B/ SES NOTES ET PUBLICATIONS MEDICALES OU MEDICINALES :

1°) Oeuvres datées :

- (8). - Observation de médecine sur une fièvre épidémique, qui a régné dans le
Champsaur et la Valgaudemar en Dauphiné, pendant les guerres 1779 - 1780,
contenant la description topographique de ces Pays.
1781, Grenoble, Impr. Royale, in -8° de 182 pages, O : 3890, F.D.B.M.G.
- (9). - Précis sur les maladies vénériennes par M. Fordice, médecin anglais, traduit
par M. Fouquet - augmenté de notes par M. Villars, médecin de l'Hôpital Militaire
de Grenoble.
1781, Grenoble, Impr. Allier, in -8° de LXIV, 145 pages, X : 4602, F.D.-
B.M.G.
- (10). - Aperçu sur la topographie médicale de Grenoble.
Ms. pap., XVIIIe S., 1786, in-8°, 1 pièce, R : 9741, F.D.B.M.G.
Journaux des Hôp. Militaires, 3ème cahier, juillet 1786.
- (11). - Mémoire sur les maladies les plus fréquentes à Grenoble, suivi d'un essai
sur la topographie de cette ville.
1787, Grenoble, Impr. Allier, in-8° de 77 pages, T : 808 et R : 9741 (Ms),
F.D.B.M.G.
- (12). - Mémoire sur le crétinisme.
Premier prix et médaille d'or de la Soc. Royale de Médecine de Paris en
1788. Resté inédit.

- (13). - Mémoire sur les maladies des saisons et sur celles qui ont régné dans l'hôpital Militaire de Grenoble en Décembre 1792.
Ms. pap., XVIIIe S., in -4°, 1 pièce, R : 97 49, Fonds Gauthier-Villars
F.D.B.M.G.
- (14). - Recueil des mémoires, discours, rapports qui ont été lus ou envoyés au Lycée des Sciences et des Arts de Grenoble en 1796.
Tome I : page 17 : mémoire de D. Villars sur un système d'observations médicales et nécrologiques.
page 60 : mémoire sur les hôpitaux.
R : 7592, F.D.B.M.G.
- (15). - Tableau nosologique servant d'introduction à la connaissance des maladies, tant internes qu'externes et à celle de leur traitement.
An IV (1796), Grenoble, Impr. Allier, in -8° de 2 pages.
Nouveauté T : 5257, F.D.B.M.G.
- (16). - Mémoire sur une fièvre putride soporeuse qui a régné à l'hôpital Militaire de Grenoble depuis le 10 ventose jusqu'au 10 germinal suivant, rédigé par les Officiers de Santé CABANNE et VILLARS.
An V (1797), Grenoble, Impr. Giroud, in -8° de 32 pages.
suivi de :
Observations ajoutées au Mémoire imprimé à Grenoble, au commencement de Germinal, an V, concernant la fièvre putride soporeuse.
An V, Grenoble, in -8° de 34 pages.
O : 7 856, F.D.B.M.G.
- (17). - Principes de médecine et de chirurgie, à l'usage des étudiants.
1797, Lyon, chez J.J. Reymann, in -8° de XVI, 236, VIII pages, 1 feuille d'errata. T : 52 49, F.D.B.M.G.
- (18). - Lettre à M. le Rédacteur du "Journal de Médecine", concernant les expériences de M. MITTIE.
An VIII (1800), Grenoble, in -8° de 19 pages, T : 52 53, F.D.B.M.G.

- (19). - Mémoire sur une fièvre épidémique qui affligea la Commune de Beaurepaire en l'an X et XI (1803).
1804, Paris, Impr. Brunot, in -8° de 10 pages, X : 159, F.D.B.M.G.
- (20). - Discours sur les fausses théories en médecine,
lu à la Soc. de Médecine de Grenoble, le 28 thermidor an XII (16 août 1804)
Journal de Grenoble du 26 Août 1804.
- (21). - Mémoire présenté à l'Institut National en Octobre 1808, sur la structure des nerfs.
(non retrouvé).
- (22). - Rapport autographe concernant la dissertation latine de ARCK "sur la paralysie des membres inférieurs".
1809, 2, $\frac{1}{2}$ p., in -8°, 3, XI.
Ce rapport a été communiqué par Eugène CHAPER et publié par A. REY dans un article intitulé : "3 autographes de Villars tirés de la Collection de M. Eugène CHAPER", dans Bull. Med. du Dauphiné, Juin 1866, n° 2, p.85.
- (23). - Essai de littérature médicale adressé aux étudiants de la Faculté de Médecine de Strasbourg, par Dominique Villats, Doyen de la Faculté, Professeur de botanique.
1811, Strasbourg, Impr. Levrault, in -8° de XVI - 99 - 4 pages.
T : 963, F.D.B.M.G.

2°) Oeuvres non datées :

- (24). - Notice sur les épingles avalées (environ 150).
Mémoire de la Soc. des Sciences de Strasbourg, 1823, T. 2, 292-297.
Non retrouvé.
- (25). - Plan d'éducation médicale.
Non retrouvé.

C/ SES PUBLICATIONS "PARAMEDICALES" :

1) Travaux sur la microscopie :

(26). - Journal d'observations microscopiques.

1802, Ms. autog. pap., 185-112 mm. et 193 pages, ch. avec croquis.
R : 96 67, F.D.B.M.G.

(27). - Mémoires sur la topographie et l'histoire naturelle, extraits du cours de l'Ecole Centrale du Département de l'Isère ; suivi d'observations statistiques sur la nature des montagnes, sur les animaux et les plantes microscopiques, sur le sang et sur la fibrine.

An XII (1804), Paris, Impr. Brunot, in -8° de 8, 172
X : 159, F.D.B.M.G.

(28). - Observations microscopiques diverses.

An XII (1804), Grenoble, Impr. Allier, in -8°. Ouvrage non retrouvé.

(29). - Mémoire sur la construction et l'usage du microscope.

1806, Strasbourg, Impr. Levrault, in -8°, 52 pages.
T : 5260, F.D.B.M.G.

(30). - Observations microscopiques.

Ms. pap., XVIIIe - XIXe S., 1 registre in -8°.
R : 9733, Fonds Gauthier-Villars, F.D.B.M.G.

2) Travaux sur l'enseignement de la médecine:

(31). - Mémoire adressé à nos Seigneurs de l'Assemblée Nationale concernant les études de la Médecine et de la Chirurgie, l'administration des Hôpitaux et les moyens d'empêcher la mendicité.

1790, Grenoble, in -8° de 34 pages.
T : 5252, F.D.B.M.G.

(32). - Mémoire concernant l'Ecole de Chirurgie, le jardin botanique et les pépinières établies à Grenoble, présenté à Messieurs les Membres du Département de l'Isère.

1790, Grenoble, in -8°, 8 pages.
T : 5251, F.D.B.M.G.

- (33). - Projet d'un plan d'institution élémentaire de l'art de guérir à établir dans les départements, présenté à l'Assemblée Administrative du Département de l'Isère, le 22 décembre 1792.

1793, Grenoble, Impr. Allier, in -8° de 57 pages.
T : 52 56, F.D.B.M.G.

- (34). - Mémoire relatif à l'instruction des élèves de chirurgie de la Charité de Grenoble.

S.D. - Ms. pap., in -4°
R : 9747, pièce n° 1, F.D.B.M.G.

3) Publications sur l'administration hospitalière et l'hygiène :

- (35). - Mémoire sur l'utilité de joindre aux actes de décès une notice des maladies qui l'ont précédé.

lu à la Soc. des Sciences et des Arts de Grenoble, séance du 30 prairial an IV (18 juin 1796) - Resté inédit.

- (36). - Observations sur les vices de l'administration de l'Hôpital Militaire.

lu à la Soc. des Sciences et des Arts de Grenoble, le 2 prairial an VIII (21 mai 1800). Resté inédit.

- (37). - Notes et mémoires relatifs à l'Hôpital de la Charité de Grenoble.

S.D. - Ms. pap. XVIIIe S., in -4°, 3 pièces.
Nouveauté R : 97 47, Fonds Gauthier-Villars, F.D.B.M.G.

D/ MANUSCRITS MEDICAUX OU PARAMEDICAUX :

- (38). - Cours de Médecine, observations médicales et mémoires médicaux.

S.D. - Ms. pap., XVIIIe S. - XIXe S., 4 dossiers in -4°.
R : 9735, Fonds Gauthier-Villars, F.D.B.M.G.

- (39). - Extraits d'ouvrages de Médecine.

S.D. - Ms. pap., XVIIIe S., in -8°, 1 liasse
R : 97 39, Fonds Gauthier-Villars, F.D.B.M.G.

- (40). - Mémoires sur divers travaux.

S.D., Ms. pap., XVIIIe - XIXe S., in fol., 1 liasse
R : 9737, Fonds Gauthier-Villars, F.D.B.M.G.

II - OUVRAGES RELATIFS à DOMINIQUE VILLARS

A/ OUVRAGES SIGNES :

(41). - ALBERT (A.).

Etude biographique.

1872, Grenoble, Impr. Prudhomme, in -8° de 32 p.
V : 1779, F.D.B.M.G.

(42). - ALLEMAND (Abbé F.).

Dictionnaire biographique des Hautes-Alpes. *Notice sur VILLARS.*

1911, Gap, 468-471

(43). - BALLY (V.).

Vie et travaux du Dr Villars.

1858, Grenoble, Impr. Maisonville, in -8° de 52 p.,
V : 4227, F.D.B.M.G.

(44). - BERGER - LEVRAULT (O.).

Annales des professeurs des Académies et Universités Alsaciennes, *Notice sur VILLARS.*
1892, Nancy, pp. 1523-1871

(45). - BLARINGHEM (L.).

Le botaniste grenoblois Dominique Villars et la formation des étudiants.

1952, Grenoble, Impr. Allier, in-8°, 341-343, dans : Comité des Travaux Historiques - Compte Rendu du Congrès - Section des Sciences. Grenoble 1952.

(46). - BONNARDON (A.E.B.).

"Essai sur le goître endémique".

Thèse de doctorat inspirée par Villars et soutenue à Strasbourg (le 15 novembre 1811). 1811, Impr. Levrault, in -4° de 18 pages.
O : 3908, F.D.B.M.G.

(47). - BORDIER (A.).

Un épisode peu connu de la vie de Dominique Villars : "Injustes accusations relatives au recrutement et à la réforme militaire".

1897, Grenoble, Impr. G. Dupont, in -8° de 55 pages.
V : 175 15, F.D.B.M.G.

(48). - BORDIER (A.).

La médecine à Grenoble.

1896, Grenoble, Impr. Rigaudin, in -8° de 295 pages.
Bibl. de la Faculté de Médecine de Grenoble.

(49). - CHABERT (A.).

Dominique VILLARS sous la terreur.

1897, Genève, Impr. Romet, in -8°, p. 821-832. Extrait du Bulletin de l'Herbier Boissier, Tome V, n° 10, Oct. 1897.
V : 12 129, F.D.B.M.G.

(50). - CHABERT (A.).

Villars d'après sa correspondance de 1805 à 1814.

1899, Genève, Impr. Romet, in -8°, p. 621 à 636 - Extrait du Bulletin de l'Herbier Boissier, Tome VII, n° 9, Sept. 1899 - V : 12 128, F.D.B.M.G.

(51). - CHAPER (E.).

Trois autographes de Villars

présentés et commentés par A. REY in Bull. Med. Dauphiné, 1866, n° 2, pp. 85 - 104

(52). - CHARVET (A.).

Sur l'orthographe du nom de Villars.

Bull. Société de Statistique de l'Isère, 3ème série, T. VII, p. 324.

(53). - DEZEIMERIS (J.).

Notice sur Villars.

1841, Encyclopédie des Sciences Médicales, sixième division : Biographie Médicale, T. II, 698-699; Paris. Archives des Hautes-Alpes, Fonds Guillemin, Gap.

(54). - DREVET (C.).

Le Dauphiné de Stendhal.

1954, Impr. Ophrys, in -8°. V : 22 689, F.D.B.M.G.

(55). - DUHAMEL (H.).

L'orthographe du nom de Villars : lettre à Mr l'Abbé Guillaume, Gières,
5 septembre 1884.

in Bull. Soc. d'Etudes des Hautes-Alpes, 3ème Année, 1884, p. 466.

(56). - FEE (A.L.).

Discours prononcé le 7 mai 1834 à l'ouverture du cours de botanique de
la Faculté de Médecine de Strasbourg.

Nouveaux Mémoires de la Société des Sciences, Agriculture et Arts du
Bas-Rhin, 1834, 216-234.

(57). - FEE (A.L.).

Notes extraites de l'Histoire du Jardin Botanique de Strasbourg, 1858,
p. 29-30.

(58). - FLANDRIN (G.).

Notes et documents sur le Docteur Villars, d'après son "Livre de Raison"
commencé en 1787.

1920 env., Ms. papier, in -8°, Dossier de 26 pièces (Don du Docteur Flan-
drin). R : 9946, F.D.B.M.G.

(59). - FODERE (M.).

Séance publique de la Faculté de Médecine de Strasbourg, du 23 janvier
1815 : Eloge historique de Dominique Villars, prononcée par M. FODERE.

1815, Strasbourg, Impr. Levrault, in -4° de 61 pages. T : 5262, F.D.B.M.G.

(60). - GARIEL (H.).

Notice bibliographique des ouvrages de D. Villars.

Grenoble, Impr. Prudhomme, in -8° de 8 pages, Extrait à 50 exemplaires
du Bull. Soc. de Statistique de l'Isère, T. III, pp. 168-175.

U : 3291 (BORDIER p. 196).

(61). - GARIOD (H.).

Lettre du Président de la Société de Statistique de l'Isère sur l'orthographe du nom de Villars.

Bull. Soc. Stat. de l'Isère, T. III, 168-175

(62). - GRAS (A.).

Notice historique sur Villars.

Bull. Soc. de Statistique de l'Isère, T. II, 177-185

(63). - GAUTHIER-VILLARS (fils).

Documents relatifs à Dominique Villars, à l'orthographe de son nom, à la brochure de Albert (A.).

V : 4880, Fonds Gauthier-Villars, F.D.B.M.G.

(64). - GUILLAUME (P.).

Le botaniste Villars et Jean-François Villar, son frère.

Annales des Alpes, 1ère Année, 74-77.

(65). - GUILLAUME (P.).

Mariage de D. Villars avec Jeanne Disdier.

Bull. de la Soc. d'Etudes des Hautes-Alpes, Fonds Guillemin, Archives Départementales de Gap.

(66). - GUILLEMIN (P.).

Le voyage de Villars en Oisans.

1889, Arras, Typ. de Sède et Cie, in -8° de 15 pages.

(67). - JEAN (L.).

Le monument Villars.

Le Courrier des Alpes, Gap, 10 février 1898, Fonds Guillemin, Archives départementales des Hautes-Alpes, Gap.

- JHUBOO Saawosunkur : Voir n° 87

(68). - JOYEUX (B.), DEJARNAC (A.).

Bernadette raconte lui-même sa "miraculeuse guérison" par Dominique Villars.

A paraître dans : Bull. Acad. Delph., Grenoble.

(69). - JOYEUX (B.), DEJARNAC (A.).

Dominique Villars, médecin et professeur à l'Ecole de Chirurgie de Grenoble, Doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg.

Grenoble Médico-Chirurgical, Tome VI, N° spécial 1968, 5-14.

(70). - JOYEUX (B.), DEJARNAC (A.).

Le médecin Dominique Villars (1745-1814).

Bulletin de la Société d'Etude des Hautes-Alpes, 1969, à paraître.

(71). - LA BONNARDIERE (J.).

Présentation de deux lettres du botaniste Villars et observations sur l'orthographe de son nom.

Bull. Soc. de Statistique de l'Isère, 3ème série, t. VII, p. 295.

(72). - LADOUCKETTE (Baron de).

Notice biographique lue à la séance publique de la Société Royale et Centrale d'Agriculture, le 29 mars 1818, par le Baron de Ladoucette.

1818, Paris, Impr. Hérisson le doux, in -8° de 16 pages et portrait gravé. Y : 14 009, F.D.B.M.G.

(73). - LADOUCKETTE (Baron de).

Notice biographique sur Dominique Villars.

T : 5263, F.D.B.M.G.

(74). - LEYMARIE et de SAINT DIDIER.

Notice sur Dominique Villars.

1838, Bourg, Album du Département de l'Ain.

(75). - HANTEYER (G.).

Les origines de Dominique Villars le botaniste (1555-1814).

1922, Gap, Impr. Jean et Peyrot, in -8° de 240 p., 2 pl. (Ouvrage extrait en partie du Bull. Soc. Et. Htes-Alpes, 1921 ; avec important recueil de lettres et papiers officiels extraits des archives de la famille Gauthier-Villars). V : 12 552, F.D.B.M.G.

(76). - MASIMBERT (A.).

La bibliographie et les thèses (de Doctérat) de Dominique Villars.

1930, Gap, Impr. Louis-Jean, in -8° de 36 pages. V : 13366, F.D.B.M.G.

(77). - MASIMBERT (A.).

Lettre inédite du botaniste Dominique Villars.

Petite revue dauphinoise, N° d'avril 1888, V : 140 91, F.D.B.M.G.

(78). - MORNET (D.).

Les Sciences de la nature en France, au XVIIIème siècle.

1911.

(79). - MOURRAL (D.).

Dominique Villars : une vieille anecdote à la Faculté de Strasbourg.

Le Dauphiné, 57ème Année, 1920-1921, p. 148.

(80). - MARONNE (E.).

Bernadotte.

1947, Paris, Impr. Lebois, in -8° de 279 pages. La nouvelle Edition.

(81). - NICOLLET (F.W.).

Le monument Villars.

Le Courrier des Alpes, Gap, 17 février 1896, Fonds Guillemin, Archives Départementales des Hautes-Alpes, Gap.

(82). - OFFNER (J.).

Dominique Villars, médecin et botaniste dauphinois (1745-1814).

Grenoble, Impr. F. Eymond, 1954, in -8° de 16 pages + portrait. Extr. de : Procès-Verbaux Mensuels de la Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Archéologie, n° 230-231, Oct. Nov. Déc. 1953. V : 22 603, F.D.B.M.G.

(83). - PILOT (J.J.A.).

Documents inédits sur Dominique Villars et notice sur son fils Dominique.

Bull. de la Soc. de Statistique de l'Isère, 2ème série, T. IV, 383-401

(84). - REY (A.).

Trois autographes de Villars, tirés de la collection de M.E.Chaper.

Bulletin Médical du Dauphiné, 4ème Année, 1866, pp. 85-104
Jd : 630, F.D.B.M.G.

(85). - REY (A.).

Eloge de Dominique Villars.

Bulletin Médical du Dauphiné, 2ème Année, Janv. 1865, 386-402
Jd : F.D.B.M.G. et Bibl. de la Faculté de Médecine de Grenoble.

(86). - HOCHAS (A.).

Notice biographique.

Biographie du Dauphiné, 1869, Paris, Charavay libraire-éditeur,
Tome II, pp. 477-479.

(87). - SEEWOSUNKUR JHUBOO.

Le Professeur Villars, un ancien doyen de la Faculté de Médecine de
Strasbourg.

Thèse de doctorat en médecine, Strasbourg, 1931, Editions Universitaires
de Strasbourg, 6-22.

(88). - SITZMANN (E.).

Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace. Notice
sur Villars.

1910, Strasbourg, 920-921, Tome II.

(89). - STENDHAL (REYLE H.).

Vie de Henry Brulard.

Voir les nombreuses éditions. (VILLARS y est dépeint sous le pseudo-
nyme de "paysan des Hautes-Alpes").

(90). - STENDHAL (BEYLE H.).

De l'amour.

1882, Paris, Calmann-Lévy, pp. 331-332, Fonds Guillemin, Archives Dép. des Hautes-Alpes, Gap. (Tout un chapitre y est consacré à Villars, appelé "le vieux botaniste").

(91). - TIMBAL-LAGRAVE (E.).

Villars et Lapeyrouse (Extrait de correspondance).

Fonds Guillemin, Archives Départ. des Hautes Alpes, Gap.

(92). - WEISS

Notice sur D. Villars.

Biographie Universelle Ancienne et Moderne, Tome 48, pp. 557-560, 1827, Paris, Impr. L. Michaud. Fonds Guillemin, Arch. Départ. des Htes-Alpes, Gap.

B/ TEXTES ANONYMES :

(93). - Notes et documents relatifs à Villars.

S.D., Ms. pap., XIXe S., in-4°, 1 liasse.
R : 9740, Fonds Gauthier-Villars, F.D.B.M.G.

(94). - Notice sur Villars.

Biographie Universelle du Dictionnaire Historique, Supplément A-Z, Paris, 1834, Fonds Guillemin, Archives Départ. des Hautes-Alpes, Gap.

(95). - Notice sur Dominique Villars.

Courrier de l'Isère, n° du 21 Avril 1857, Jd : 46, F.D.B.M.G.

(96). - Notes sur l'orthographe du nom de Dominique Villars.

1874, s.l.n.d., 29,5 cm., p. XXX, dans Bulletin de la Soc. Botanique de France, T. XXI, 1874. V : 19 042, F.D.B.M.G.

(97). - Inauguration d'une plaque commémorative sur la maison natale de Dominique Villars, le 7 juillet 1935.

Soc. Dauphinoise d'Etudes Biologiques (Bio-Club). Grenoble, Impr. L. Martinet, in -8° de 11 pages + portrait et 1 pl. V : 15448, F.D.B.M.G.

(98). - Note sur Villars.

Histoire de la Science, Collection La Pleiade, 1957, p. 99.

III - CORRESPONDANCE, NOTES et DOCUMENTS MEDICAUX

RELATIFS à Dominique VILLARS

(199). - Correspondance adressée à D. Villars (non classée).

S.D., Ms. pap., XVIIIe et XIXe S., 1 registre in -8°
R : 97 33, Fonds Gauthier-Villars, F.D.B.M.G.

(100). - Correspondance adressée à D. Villars (non classée).

S.D., Ms. pap., XVIIIe S et XIX e S., 84 pièces.
R : 97 55, Fonds Gauthier-Villars, F.D.B.M.G.

(101). - Diplômes de D. Villars.

S.D., Ms. pap. et parch., XVIIIe S. et XIXe S., 22 pièces.
R : 9756, Fonds Gauthier-Villars, F.D.B.M.G.

(102). - Documents manuscrits relatifs à D. Villars : ses états de service.

Liasse, V : 4880, Fonds Gauthier-Villars, F.D.B.M.G.

(103). - MANTEYER (G.).

Recueil de papiers officiels extraits des archives de la famille Gauthier-Villars.

V : 12 552, F.D.B.M.G.

(104). - MASIMBERT (A.).

Copie de différents documents relatifs aux grades universitaires de D. Villars, extraits des registres de la Faculté de Médecine de Valence.

1930, Gap, Impr. Louis-Jean, in -8°, p. 33-36. V : 13 366, F.D.B.M.G.

IV - OUVRAGES RELATIFS AU MILIEU DANS LEQUEL A VECU VILLARS

(105). - BORDIER (A.).

La médecine à Grenoble.

(396, Grenoble, Impr. Rigaudin, in -8° de 295 pages.
Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Grenoble.

(106). - LA BOVE (Caze de).

Ordonnance de M. l'Intendant Caze de la Bove, du 2 janvier 1782.

O : 17 363, F.D.B.M.G.

(107). - JOYEUX (B.).

Histoire de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Grenoble.

Grenoble Médico-Chirurgical, Tome V, n° 3, mars 1967 (pp. 119-124).

(108). - NADAL (abbé).

Histoire de l'Université de Valence.

1861, Valence, Impr. Marc-Aurel, Archives Répart. de l'Isère.

(109). - PILOT de THOREY.

L'hôpital des Religieux de la Charité.

Ms. pap., 1 registre. R : 7906, n° 307, F.D.B.M.G.

(110). - PILOT de THOREY

Les Hospitaliers de la Charité.

R : 7906, n° 302, F.D.B.M.G.

(111). - PRUDHOMME (A.).

Histoire de Grenoble.

1888, Grenoble, Alexandre Gratier libraire, ouvrage de 683 pages.
F.D.B.M.G.

(112). - Pieux hommage à D. VILLARS.

Article anonyme relatant la cérémonie de la pose d'une plaque commémorative sur la façade de sa maison natale.

Le Courrier des Alpes du 11-VII-1935.

I C O N O G R A P H I E

- VILLARS (D.).

1 - Buste de Dominique VILLARS

1/4 grd, impr. Lemercier, lithographie, Pd 43 : 4
B.M.G.F.D. (*)

2 - Buste de Dominique VILLARS

3/4 grd, photogravure publiée par GRATIER dans Galerie des Grands Hommes du Dauphiné. Pd 43 : 6
B.M.G.F.D.

3 - Invitation aux funérailles de Dominique VILLARS, le 27 Juin 1814.

Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Strasbourg.

4 - Portrait de Dominique VILLARS

Dessin de LEGRENEE, lithographie de ENGELMANN, pd 43 : 2
B.M.G.F.D.

5 - Portrait peint de Dominique VILLARS, en costume de professeur.

Muséum d'Histoire Naturelle de Gap.

6 - Portrait de Dominique VILLARS

physionotrace, dessiné et gravé par QUENEDEY à Paris en 1812, pd 43 : 1
B.M.G.F.D.

7 - Sculpture en plâtre de Dominique VILLARS

par Jean MARCELLIN, datée de 1844 et offerte par l'auteur au département des Hautes-Alpes et placée dans la salle des délibérations du Conseil Général à Gap.

8 - 3 portraits de Dominique VILLARS

légues en 1931 au musée de la Faculté de Médecine de Strasbourg par Mademoiselle GAUTHIER-VILLARS.

(*) Bibliothèque Municipale de Grenoble ; Fonds Dauphinois.

II - ANCIEN HOPITAL CIVIL ET MILITAIRE DE GRENOBLE.

1 - Vue générale.

Pd 4 : 620. B.M.G. ; F.D.

2 - Vue générale.

Pd 4 : 649. B.M.G. ; F.D.

3 - Vue de la gare.

Pd 4 : 621. B.M.G. ; F.D.

4 - Façade.

Pd 4 : 424. B.M.G. ; F.D.

5 - Chapelle.

Pd 4 : 425. B.M.G. ; F.D.

6 - Grille de la chapelle.

Pd 4 : 632. B.M.G. ; F.D.

7 - Projet de transformation de l'ancien hôpital de Grenoble.

Lithographie de 1889. Pdh : 43. B.M.G. ; F.D.

III - PLANS DE LA VILLE DE GRENOBLE à l'époque de VILLARS.

1 - Plan en 1776. Archives Départ. Pdh : 25. B.M.G. ; F.D.

2 - Plan en 1788. Archives Départ. Pdh : 26. B.M.G. ; F.D.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
- <u>AVANT-PROPOS</u>	1
- <u>PREAMBULE</u> : SITUATION SANITAIRE EN DAUPHINE, AVANT, PENDANT et APRES LA REVOLUTION	5
- <u>CHAPITRE I</u> : VIE ET CARRIERE MEDICALES DE D. VILLARS	21
1°- Période de Le Noyer	22
2°- Période Grenobloise	29
3°- Période Strasbourgeoise	49
- <u>CHAPITRE II</u> : OEUVRE MEDICALE de D. VILLARS	57
1°- Travaux purement médicaux.....	59
2°- Travaux paramédicaux	74
- <u>CHAPITRE III</u> : CAUSES DE L'ECLIPSE ET DE L'OUBLI DONT EST VICTIME LE MEDECIN RAISONS DE LE REMETTRE A LA PLACE D'HONNEUR A LAQUELLE IL A DROIT	69
- <u>CONCLUSIONS</u>	98
- <u>DOCUMENTS OFFICIELS</u>	101
- <u>BIBLIOGRAPHIE</u>	115
- <u>ICONOGRAPHIE</u>	131

S E R M E N T D • H I P P O C R A T E
-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-

En présence des Maîtres de cette faculté, de mes chers condisciples, devant l'effigie d'Hippocrate.

Je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine.

Je donnerai mes soins à l'indigent et je n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Je ne participerai à aucun partage clandestin d'honoraires.

Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Je ne permettrai pas que des considérations de religion, de nation, de partis ou de classe sociale viennent s'interposer entre mon devoir et mon patient.

Je garderai le respect absolu de la vie humaine.

Même sous la menace, je n'admettrai pas de faire usage de mes connaissances médicales contre les lois de l'humanité.

Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leur père.

- Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

- Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes Confrères si j'y manque.

-|-|-|-|-|-|-|-|-|-



